

## Les droits scolaires dans l'enseignement

# Le projet n'est pas retiré; il est différé, dit Bertrand

## Ottawa confirme l'invitation reçue du Niger

OTTAWA (DNC) — Il existe toujours une certaine confusion au sujet des invitations faites par le Niger au Canada et au Québec à la conférence de Niamey, à la fin de décembre.

Mais le premier ministre a quand même clarifié un certain nombre de choses hier à la Chambre en réponse à une série de questions des députés crédentistes.

- M. Trudeau a confirmé: qu'une invitation a été faite au Canada;
- qu'une autre a été faite au Québec;
- que le gouvernement s'efforce de faire en sorte que la délégation canadienne représente les Canadiens français de tout le pays conformément à la politique énoncée plus tôt par le gouvernement Pearson;
- que l'invitation du Niger au Canada comprend "une indication spéciale que l'on voulait que le Québec assiste à cette conférence".

On a indiqué par ailleurs dans les milieux gouvernementaux que l'initiative diplomatique du Niger est d'une grande subtilité et qu'elle est de nature à déclencher, ce qui est déjà fait, d'intenses consultations entre les gouvernements d'Ottawa et de Québec.

Le premier ministre a précisé hier qu'il s'agit non pas d'une conférence "des ministres de l'éducation, mais d'une conférence sur la francophonie en général". Cette conférence, très particulière, n'a en effet rien à voir avec les conférences des ministres de l'éducation, type conférence de Libreville ou de Paris.

Dans l'esprit du président du Niger, M. Diouri, à l'origine du projet, il s'agit plus exactement de parvenir à la création d'une agence de coopération culturelle et technique, à laquelle seraient associés tous les pays francophones ou partiellement francophones. C'est ainsi que la Belgique est invitée à Niamey et que les pays nord-africains ont été approchés. Cette agence de coopération, qui serait créée à Niamey, permettrait donc de coordonner les activités des pays francophones dans des domaines aussi variés que l'éducation, les moyens d'information (ce qui peut ouvrir la porte à un satellite de télécommunication francophone), la formation des jeunes, la création artistique, l'édition, la formation et le perfectionnement des cadres moyens et supérieurs, etc.

Dans ces conditions, on estimait à Ottawa qu'il n'était pas exclu de parvenir à une entente avec Québec qui accepterait dès lors de diriger une délégation canadienne. Des négociations sont actuellement entreprises et rien ne permettait de dire, hier soir dans la capitale fédérale, qu'une formule de compromis était impossible à trouver.

On sait que le sous-ministre des affaires inter-gouvernementales M. Claude Morin s'est rendu à Ottawa mardi pour discuter la question avec le conseiller du premier ministre, M. Marc Lalonde. Ce qu'on ne savait pas à ce moment, c'est que M. Morin était accompagné de celui qu'on appelle le premier fonctionnaire de l'Etat québécois M. Julien Chouinard. Cela seul paraît être un indice de l'équilibre nouveau que l'on veut instaurer dans les positions québécoises, notamment sur toutes les questions qui mettent en cause

Voir page 6: Ottawa



Quand Bouddah trouble les Communes...

Emoi hier à la chambre des Communes: passant au-dessus de la tête des journalistes de la tribune parlementaire, un objet venant de la galerie des visiteurs est allé choir devant le bureau du ministre de la main-d'oeuvre, M. MacEachen. Le projectile s'est brisé. Il contenait un message destiné au premier ministre Pierre Elliott Trudeau. Les membres du service d'ordre ont immédiatement expulsé l'auteur de l'attentat: une femme adhérant à l'ordre des Filles d'Israël. Ce qu'elle avait lancé était une statuette creuse du Bouddah. Le message était un petit sermon écrit dans un style mystique. L'incident n'a pas empêché les députés de poursuivre leurs travaux. M. Trudeau s'est contenté de sourire et de n'affecter aucune importance à cette voix venue d'en haut. (Téléphoto AP)



En dépit de divergences de "procédure"

## La conférence de paix de Paris reprendra la semaine prochaine

PARIS (AFP) — Comme l'a dit le président Nguyen Van Thieu, la conférence de Paris sur le Vietnam pourra s'ouvrir officiellement dès la semaine prochaine; mais pour les uns ce sera une conférence à deux et pour les autres une conférence à quatre. Pour les Américains et Sud-Vietnamiens les représentants du FNL, physiquement présents à la table, seront non-existants et considérés comme simples membres de la délégation d'Hanoi. Pour les Nord-Vietnamiens et le FNL, il y aura quatre délégations à part entière mais les représentants de l'Administration de Saigon ne représenteront rien.

Tout ceci n'empêchera aucunement la conférence de se tenir.

A la suite de l'acceptation par Saigon d'envoyer une délégation à Paris et des déclarations faites à Saigon et à Washington à ce sujet, le porte-parole des délégations du FNL et de la République démocratique du Vietnam à Paris ont hier réaffirmé leur position: il s'agira d'une conférence à quatre où le FNL siègera en tant que délégation indépendante, égale en droit à toutes les autres.

Quant à l'accord réalisé entre Américains et Sud-Vietnamiens prévoyant que la délégation de Saigon "prendra la direction et jouera le rôle principal pour toutes les questions concernant le Sud-Vietnam," c'est une question d'organisation interne qui n'intéresse que les Américains et "leurs valets" sud-vietnamiens.

Toutes ces contradictions apparentes sont en réalité conformes à la formule très souple de conférence "des camps" telle que les Américains la conçoivent: pour eux il importe seulement de "faire entrer tout le monde dans la salle de conférence". Peu importe le statut des uns et des

autres, que chacun interprétera à sa guise.

Mais, ont demandé de nombreux journalistes, la délégation du FNL aura-t-elle son drapeau et une étiquette à son nom? Le FNL exige-t-il que les Etats-Unis le reconnaissent à l'avance comme délégation distincte? A toutes ces questions (et à bien d'autres qui se posent) le porte-parole du FNL a répondu, comme l'a fait précédemment celui de la RDV que la conférence elle-même fixera sa procédure. Il y aura donc des "conversations préparatoires" portant sur la procédure, avant que la conférence proprement dite aborde le fond du problème.

Il reste cependant à décider comment sera convoquée la première réunion. La délégation américaine, qui a déjà été en contact avec les Nord-Vietnamiens à ce sujet, a indiqué que de nouveaux contacts bilatéraux auraient lieu avec les représentants de la RDV pour en décider. Dans l'entourage de la délégation nord-vietnamienne on donnait la même indication, mais à titre non-officiel. On croit savoir que ces contacts bilatéraux auront lieu

à l'échelon des adjoints des chefs de délégation, c'est-à-dire entre M. Cyrus Vance pour les Etats-Unis et le colonel Ha Van Lau pour la RDV.

D'autre part, des consultations auront lieu entre la délégation américaine et le gouvernement français sur l'organisation de la nouvelle phase de la conférence. Le Quai d'Orsay a d'ailleurs été constamment tenu au courant de tous les aspects des pourparlers par les uns et par les autres.

On ignore encore la date exacte de l'arrivée de la délégation sud-vietnamienne, qui ne saurait cependant tarder si l'on en croit le président Nguyen Van Thieu qui a annoncé que la conférence s'ouvrirait au plus tard dans une dizaine de jours. Mais, en attendant la délégation proprement dite et son conseiller spécial, le vice-président Nguyen Cao Ky, le consul général Pham Dang Lam chef de la mission d'observation sud-vietnamienne pourra donner le point de vue de Saigon. M. Lam s'est rendu à Saigon pour raison de famille, mais sera de retour à Paris vendredi matin.

par Gilles Lesage

QUEBEC — Cédant à des pressions de membres de son parti, le premier ministre, M. Bertrand, a différé après le quatre décembre son intention de présenter à l'Assemblée nationale un projet de loi concernant les droits linguistiques dans l'enseignement. Il agit ainsi, a-t-il déclaré hier après-midi, pour ne pas faire de ce problème capital un enjeu électoral, à la veille des élections partielles qui se tiendront mercredi prochain dans Bagot et dans Notre-Dame-de-Grâce.

Rien, dans la déclaration ministérielle, ne laisse entrevoir que le chef du gouvernement n'a pas réussi à faire l'unanimité au sein de son caucus sur cette question capitale des droits scolaires des minorités. C'est pourtant le cas.

Peu de faits concrets ont transpiré du caucus d'une durée de trois heures — le deuxième en autant de jours — tenu hier matin au club Renaissance par les ministres et députés de l'Union nationale.

Mais c'est un secret de polichinelle qu'un groupe de dix à douze ministres et députés a des vues complètement différentes, pour ne pas dire irréconciliables, de celles que la majorité partage avec le premier ministre.

Ayant réussi à faire retraiter momentanément M. Bertrand, mardi, après qu'il eut promis la veille que le projet de loi serait présenté ce jour-là, cette aile nationaliste du parti a obtenu hier un nouveau sursis qu'elle se refuse elle-même à qualifier de "victoire".

"Qui prétend avoir remporté une victoire aujourd'hui peut bien être défait demain", a confié un député récalcitrant, d'un ton désabusé. L'on fait remarquer, ce qui est exact, que M. Bertrand n'avait pas dévoilé la teneur précise du projet de loi qu'il s'apprêtait à déposer, et que tant qu'il ne le sera pas, "il peut bien subir vingt-cinq réactions".

Les nationalistes les plus militants du caucus — tous se disent nationalistes dans ce parti — tablent sur ce point pour faire valoir leurs vues.

A l'heure actuelle, à défaut d'indications précises, il est permis de croire que députés et ministres se partagent en trois groupes plus ou moins intransigeants sur cette question.

Le premier groupe, majoritaire, veut, à l'instar de MM. Johnson et Bertrand, assurer la liberté complète des parents québécois dans le choix de la langue d'enseignement, tout en mettant au point des mesures qui incitent les anglophones et les néo-québécois à s'intégrer au milieu francophone.

Un second groupe aurait, selon toute vraisemblance, des vues semblables à celles de M. René Lévesque et du parti québécois: protégeons les "droits acquis" des anglophones et des immigrés, mais pour ce qui est de l'avenir, les futurs immigrants devront s'intégrer à la majorité. De la sorte, dans moins d'un quart de siècle, le Québec serait un "pays français".

Il y aurait enfin, semble-t-il, quelques députés qui ne veulent absolument pas d'une loi protégeant les droits linguistiques des minorités alors que, dans leur esprit, c'est la majorité qui a besoin de "remèdes" vigoureux, et

Voir page 6: Conférence



Les combats terrestres continuent au Vietnam. A Paris, la réunion qui devrait amener la trêve piétine. A Montréal va commencer une rencontre qui doit sensibiliser l'opinion publique sur la nécessité de faire la paix dans l'Asie du Sud-Est: la conférence hémisphérique. Nos informations en page 3. (Téléphoto AP)

## dans ce numéro

■ En faisant son choix à la direction, Ottawa a voulu qu'Air Canada soit plus perméable à ses politiques de transport. (Page 2)

■ En page 4, Claude Ryan analyse le problème de la montée des empires de presse au Québec.

■ La nouvelle affaire "Maintenant": le prier provincial des dominicains prépare une déclaration publique. (Page 10).

■ Worsley, qui n'est pas suspendu, s'entretiendra avec Pollock ce matin. (Page 19).

## A la suggestion du député libéral Choquette

# Un comité étudiera le problème du logement au Québec

QUEBEC (DNC) — A l'instigation du député libéral d'Outremont, M. Jérôme Choquette, un comité parlementaire sera créé au cours de la prochaine session pour étudier le problème de l'habitation et de la construction domiciliaire.

Le ministre du travail, M. Maurice Bellemare a convenu que la suggestion du député était fort bienvenue et que l'on y donnerait suite à la session qui débutera vraisemblablement à la fin de l'hiver.

Telle qu'elle a été formulée hier, la motion de M. Choquette porte sur la formation d'un comité parlementaire de douze membres qui serait requis:

● D'obtenir rapport de la Société d'habitation du Québec sur ses activités depuis sa création, l'an dernier, ainsi que sur ses projets et prévisions;

● De faire rapport sur la politique à adopter "pour apporter des solutions aux questions posées par les états de crise dans les domaines du logement et de la construction domiciliaire";

● De faire les études et consultations nécessaires, entendre les personnes et organismes intéressés.

A l'appui de sa motion, le député d'Outremont a soutenu que ce qui est fait actuellement dans ce domaine est "tout simplement ridicule" par rapport à l'importance de la crise du logement.

Favorable à une intervention plus énergique de l'Etat, il a dit: "Il faut nécessairement couper dans les budgets de la défense nationale et autres budgets gouvernementaux qui peuvent être réduits."

Préconisant en particulier la construction de nouveaux logements publics, M. Choquette a expliqué: "il faut de toute nécessité que les hommes politiques prennent leur responsabilité de faire en sorte que les ressources de l'Etat soient dirigées massivement dans ce secteur d'une importance capitale pour le présent comme pour l'avenir."

Le député libéral estime qu'il incombe beaucoup plus aux gouvernements provinciaux qu'au gouvernement fédéral de prendre l'initiative dans ce domaine. Sur le plan strictement juridique et constitutionnel, il est indubitable que l'autorité et la compétence en matière de construction et de logement incombe avant tout aux provinces. Mais il n'en demeure pas moins vrai que chaque palier de gouvernement, fédéral, provincial et municipal, a une fonction à remplir dans le do-

Le député libéral estime qu'il incombe beaucoup plus aux gouvernements provinciaux qu'au gouvernement fédéral de prendre l'initiative dans ce domaine. Sur le plan strictement juridique et constitutionnel, il est indubitable que l'autorité et la compétence en matière de construction et de logement incombe avant tout aux provinces. Mais il n'en demeure pas moins vrai que chaque palier de gouvernement, fédéral, provincial et municipal, a une fonction à remplir dans le do-

Voir page 6: L'occupation

Voir page 6: Logement

## ■ au gré du temps

### Le mot juste

Comme les mots sont difficiles à manier lorsqu'on veut bien se faire comprendre.

De bonne foi, M. Marcel Masse, ministre d'Etat à la fonction publique et Me Jean-Paul Lalancette, négociateur de la RAA affirment tous les deux, usant du même vocabulaire, qu'ils ont gagné la bataille de l'échelle des salaires.

A Saint-Léonard, la notation de victoire scolaire a deux sens, selon que le mot soit prononcé par les tenants du MIS ou par les Italo-Canadiens.

Et M. Trudeau, lui-même a du mal à se faire comprendre.

Que veut dire exactement pour lui le mot "juste"? Conforme à l'équité, comme on l'emploie en parlant d'une sentence juste? Qui arrive à point pour signifier qu'il est midi juste? ou bien qui blesse par son étourdisse, lorsqu'on l'utilise pour qualifier des souliers trop petits?

Au fait, monsieur Trudeau, qu'est-ce qu'une société juste? Louis-Martin TARD

# Le reflux d'Allemagne des capitaux étrangers facilite l'amélioration de la situation monétaire

PARIS (AFP) — Les marchés des changes ont été marqués généralement hier, par une amélioration du dollar et du sterling, due en bonne partie au reflux des capitaux étrangers qui s'étaient réfugiés en Allemagne fédérale au moment de la spéculation sur le mark.

Le franc qui, depuis lundi, est "protégé" par le contrôle des changes, a fait preuve hier d'un peu d'irrégularité,

pendant que le mark allemand a eu tendance à fléchir à nouveau. Sur les marchés de l'or, d'autre part, on a enregistré une tension modérée des cours, à Londres et à Paris mais un fléchissement à Zurich.

Une indication de l'ampleur qu'avait revêtue la spéculation sur le mark a été fournie hier après-midi: le dernier bilan de la Banque fédérale

allemande a révélé en effet que c'est à un peu plus de 2 milliards de dollars que s'est élevé le montant des capitaux étrangers qui ont gagné l'Allemagne pendant la semaine arrêtée le 22 novembre. On estimait hier soir que depuis la réouverture des marchés lundi matin, environ 700 millions de dollars avaient déjà reflué d'Allemagne.

Sur les marchés de l'or,

la demande a été plus active que mardi. A Londres, le cours de l'or a atteint 39.75 dollars l'once au premier fixing et 39.90 au second.

Sur le marché de Paris qui fonctionne "en vase clos", le cours du lingot est passé de 6.540 francs mardi à 6.575 francs.

Les réactions généralement favorables de la presse à l'annonce par le gouvernement

français du plan d'austérité étaient hier considérées par la plupart des observateurs comme l'indication que le premier ministre Maurice Couve de Murville a gagné la première manche de la bataille parlementaire qu'il a engagée pour redresser la situation du franc.

Le chef du gouvernement, selon les commentateurs a

Voir page 6: Le reflux

En faisant son choix à la direction

# Ottawa a voulu qu'Air Canada soit plus perméable à ses politiques de transport

par Pierre-C. O'Neil

OTTAWA — Il faudra peut-être laisser s'écouler encore un peu de temps avant qu'on puisse écrire l'histoire complète des nominations que le gouvernement vient d'annoncer à la direction de Radio-Canada.

Mais au cas où certains secteurs de la population n'y attacheraient qu'un intérêt minime, il faut peut-être souligner qu'en les faisant, le gouvernement obéissait à trois ordres de préoccupations:

1- Sa volonté de faire en sorte que les sociétés de la Couronne maintiennent avec le gouvernement les relations étroites que suppose leur statut.

2- La nécessité de faire couler dans l'organisation d'Air Canada du sang neuf de façon à se donner toutes les chances que le premier objectif soit réalisé.

3- Le souci du gouvernement de faire en sorte que soit assurée la présence de Canadiens français compétents dans tous les secteurs d'activité gouvernementale.

Les nominations annoncées par Air Canada mais recommandées en fait par le gouvernement répondent à ces préoccupations même si, d'autre part, on voudra en critiquer certains aspects.

Et quant au fractionnement des tâches il paraît conforme à la tendance actuelle dans les grandes sociétés internationales de navigation aérienne.

Comme l'ont signalé les journaux, les grèves et les menaces de grève survenues à Air Canada ces dernières années auraient éclairé le gouvernement non seulement sur la nécessité d'un brassage de personnel à l'intérieur de la société mais encore, sur le be-

soin impératif de faire en sorte que la société soit plus perméable à l'ensemble des politiques gouvernementales en matière de transport.

C'est en partie croit-on à cause de ces circonstances que le projet de nomination de M. Lucien Saulnier aurait échoué.

Contrairement à l'impression qui se répandait ici, le gouvernement n'était pas disposé à obtenir les services de M. Saulnier à n'importe quel prix.

Ce qu'on voulait surtout éviter, paraît-il, c'est la possibilité que la nouvelle direction d'Air Canada soit, parce que recrutée à l'extérieur de la société, trop dépendante des hommes et de l'appareil administratif déjà en place.

On croyait éviter plus facilement ce problème en créant un tandem plutôt qu'en confiant toutes les responsabilités de la direction à un seul homme. On

estimait qu'il serait ainsi plus difficile de faire des otages des personnes désignées en fait par le gouvernement.

Dans les cercles gouvernementaux on recueille l'impression qu'en cédant aux exigences de M. Saulnier, le gouvernement aurait jeté ni plus ni moins dans les bras de l'"establishment" d'Air Canada, et qu'il aurait été ainsi empêché, d'une part, d'imprimer sa marque sur les politiques de la société, et, d'autre part, d'établir sur une base nouvelle les relations de la société avec le gouvernement.

On notera d'ailleurs que l'une des tâches du nouveau président général M. Yves Pratte est d'assurer les relations avec les pouvoirs publics, notamment dans le domaine du financement, de la planification à long terme et de l'orientation d'Air Canada.

Les tâches confiées à M. Pratte donnent une idée de l'importance de la fonction dont il va assumer la responsabilité.

Non seulement est-il au cœur des grandes décisions de la société, mais on notera, en outre, que le président M. John Baldwin sera comptable au président général de toutes ses activités.

On a à Ottawa, le plus grand respect pour les deux Canadiens français que le gouvernement avait pressentis pour occuper le poste de président général d'Air Canada, M. Lucien Saulnier et M. Yves Pratte. Les noms des deux hommes étaient d'ailleurs sur la liste des Canadiens français susceptibles d'obtenir un jour des postes importants à Ottawa.

Pour des raisons évidentes, celui de M. Saulnier reste de ce groupe et comme le gouvernement a donné des indices depuis quelques mois de vouloir placer le plus grand nombre de Canadiens français compétents à des postes supérieurs on ne serait pas surpris que d'ici quelque temps, le nom de M. Saulnier revienne dans l'actualité.



Les habitants du village-musée de Plymouth dans le Massachussets ont leur façon bien particulière de célébrer la fête de l'action de grâce. Ils reconstituent fidèlement le premier repas solennel selon la coutume établie il y a 347 ans les Pèlerins, faisant comme eux, rôti en plein air sur les braises poissons, dindes et gibier. (Téléphoto AP)

## La fonction publique

# Le commissaire Labonté n'a pas annoncé de nouvelle politique sur le bilinguisme

OTTAWA (PC) — Le commissaire de langue française de la fonction publique du Canada, M. Yves Labonté, a attribué hier à une interprétation erronée d'un discours

qu'il avait fait il y a deux semaines le renouveau qui a été causé dans les milieux de la capitale touchant la politique de bilinguisme dans la fonction publique.

### ■ aujourd'hui

M. Yves Gabias, ministre des institutions financières, coopératives et compagnies du Québec sera le conférencier aujourd'hui, à midi au déjeuner causerie de la Société canadienne des relations publiques du Québec qui aura lieu au salon Mackenzie, de l'hôtel Reine-Elizabeth.

M. Andrew Brichant sera le conférencier à midi au déjeuner hebdomadaire du Lions Club de Montréal dont la rencontre aura lieu à la salle Sheraton de l'hôtel Mont-Royal. Il a intitulé sa causerie: "The Czechoslovakian Crisis and Its Effects on East West Trade".

L'assemblée spéciale des membres de la Fondation Richelieu Montréal aura lieu à midi quinze, à la salle Bonaventure de l'hôtel Reine-Elizabeth, pour élire les administrateurs permanents de la Fondation. Immédiatement après la tenue de l'assemblée, il y aura un colloque auquel participeront Mlle Louise Vandellac, étudiante, M. Roger Champoux, journaliste et M. Aldéi Darveau, président de

l'A.G.E.U.M. Le sujet à l'étude sera "le pouvoir étudiant".

L'inauguration de la campagne nationale d'Oxiam-Canada aura lieu cet après-midi, à 15h, au cours d'une conférence de presse qui aura lieu à 15h, au salon St-Pierre de l'hôtel Bonaventure, à Montréal.

La Société des traducteurs du Québec organise ce soir, à 20h, un colloque ayant pour thème: "La traduction au travail - la terminologie". Les participants seront Mme Lucie de Vienne, comédienne, le Dr Jacques Boulay, hémato-logue, et M. Jean-François Pelletier, publicitaire. Le colloque aura lieu à l'hôtel Reine-Elizabeth (salon Duluth). Renseignements: 849-7009.

A midi trente, déjeuner des membres de l'Association des manufacturiers canadiens, dans le grand salon de l'hôtel Reine-Elizabeth. Le conférencier, M. John R. O'Dea, président général de l'AMC, parlera des grèves dans le secteur public et de la conjoncture politique.



CHARGE X

### Voyez les Worsteds Spectro de Society Brand

Et découvrez un tout nouveau monde de couleurs dans les plus récents tissus. Couleurs vives, plus claires et plus éclatantes qu'auparavant. Motifs jeunes et animés tels que: plaid, à carreaux et rayés. Venez voir et vous constaterez que les Worsteds Spectro rehausseront votre personnalité d'un style beaucoup plus coloré.

## H. PRÉVOST LTÉE

406 est, Sainte-Catherine - coin St-Denis 288-6153

A cent pas de la sortie du métro Berri et Ste-Catherine

Stationnement gratuit en face, à 1290, rue St-Denis

L'ÉTIQUETTE IDENTIFIE L'ARTICLE AUTHENTIQUE

# St-Léonard étudiera la déclaration de Bertrand

A l'annonce que le projet de loi sur les droits linguistiques des minorités allait être non pas retiré mais soumis plus tard, le Mouvement pour l'intégration scolaire (MIS) a décidé de continuer d'appliquer son plan d'action visant à contrer une telle législation.

Dans une déclaration publiée hier soir, le MIS annonce que l'assemblée publique de tous les parents et citoyens de Saint-Léonard, qui avait été convoquée pour ce soir à 8 heures, aura lieu quand même à la même heure à l'école Pie XII, boulevard Lavoisier, à l'ouest de Lacordiaire.

A cette occasion, des commissaires de Saint-Léonard feront une "importante déclaration sur l'avenir des écoles

françaises à Saint-Léonard". Des délégués des sections du MIS à Rouyn, Hull, Québec, Donnacona et Sainte-Cécile-de-Milton assisteront à cette assemblée.

Toutes les manifestations que le MIS avait prévues pour les prochains jours à Montréal, Québec, Hull, Rouyn et Chicoutimi, ne seront pas contre-mandées avant l'assemblée de Saint-Léonard où sera étudiée la déclaration du premier ministre Bertrand. Le MIS décidera alors si la déclaration est acceptable, ou s'il doit continuer à faire pression sur le gouvernement.

Entre-temps, d'autres associations, comme "Les Béliers du Québec", la Société des professeurs d'histoire du

Québec, les Chevaliers de l'indépendance, la Ligue des patriotes de Charlesbourg, l'Association générale des étudiants de l'université de Montréal (AGEUM), l'association des étudiants de Polytechnique, et l'UGEQ viennent de former un front commun avec le MIS.

Pour sa part, l'Union générale des étudiants du Québec) a émis une déclaration dans laquelle son secrétariat condamne le projet de loi annoncé par M. Bertrand. "Quand c'est la majorité qui s'amenuise de jour en jour et qui est incapable de travailler dans sa langue, il est inconcevable que ce soit cette majorité qui décide de protéger les droits de la minorité," affirme-t-on. L'UGEQ trouve que les

francophones ont beaucoup plus besoins de protection que les anglophones: "Ce sont eux qui sont de jour en jour moins nombreux, qui ne peuvent travailler dans leur langue, qui à compétence égale gagnent moins que leurs compatriotes anglophones."

En dénonçant ce projet, le secrétariat de l'UGEQ demande à tous les étudiants de manifester eux aussi leur désapprobation. Dès aujourd'hui, le secrétariat aura un représentant à Québec qui se joindra aux groupes de protestataires. "Si le premier ministre ne retire pas son projet, nous n'hésiterons pas à envisager tous moyens qui pourraient être plus efficaces," conclut la déclaration.

D'autre part, une note dont l'authenticité paraît douteuse a été envoyée hier au "Devoir" sous la signature du "Front de libération québécois". Il s'agit d'une missive au premier ministre dans laquelle ce présumé FLQ fait la menace suivante: "Si ce projet de loi est adopté et que vous le faites fonctionner, nous serons là pour le saboter. Le temps de la dynamite ne fait que commencer. Toutes ces écoles-instruments-de-notre-perte sauteront."

L'auteur de cette lettre manuscrite aux caractères carrés trouve "abject et traître" le projet de loi que M. Bertrand veut faire voter "de connivence avec les libéraux".

## CARRIÈRES ET PROFESSIONS

### OCCASION DE CARRIÈRE

Une compagnie internationale recherche un diplômé universitaire, bilingue. Les fonctions comporteraient le développement du marché au Québec.

Nous offrons, un salaire alléchant à un candidat âgé de 24 à 32 ans, une voiture, des dépenses et un plan de boni.

Veuillez faire parvenir un curriculum vitae complet à:

**Case 1002,  
Le Devoir, Montréal.**

---

### La Commission Scolaire Régionale Le Royer

demande

**PROFESSEUR DE SCIENCES MORALES ET RELIGIEUSES**  
au niveau Secondaire

**PROFESSEURS DE COMPTABILITÉ, INITIATION AUX AFFAIRES ET ARITHMÉTIQUE COMMERCIALE**

Pour section commerciale du niveau Secondaire.

Les candidats devront être en possession du permis d'enseignement de la Province de Québec.

Communiquer par téléphone avec

**M. Camille Pigeon,  
Chef du Personnel,  
645-7401**

Un hôpital de la région de Montréal d'une capacité de 550 lits requiert les services d'un

### BIOCHIMISTE

Salaire à déterminer selon les qualifications et les années d'expérience.

Faire parvenir curriculum vitae à:

**Case 1001,  
Le Devoir,  
Montréal, P.Q.**

### SECRÉTAIRE DEMANDÉE

La personne que nous recherchons est une dame, demoiselle de 22 à 30 ans possédant une expérience minimale de deux ans, une bonne connaissance de la dactylographie, une belle personnalité et un français impeccable.

Cette personne aura à travailler dans une équipe de recherches au niveau de l'éducation des adultes.

Pour toute demande faire parvenir un curriculum vitae complet à:

**Case 1003,  
Le Devoir,  
Montréal, P.Q.**

### OFFRE D'EMPLOI

- La Commission scolaire régionale de la Péninsule désire retenir les services d'un directeur de l'Enseignement Professionnel.
- Le salaire sera déterminé selon les qualifications et l'expérience.
- Les demandes d'emploi seront acceptées jusqu'au 16 décembre 68 à 12.00 hres.
- Adressez votre demande d'emploi au Directeur Général.

**C.S.R. Péninsule,  
C.P. 810, Gaspé,**

### ASSURANCE-GROUPE

Une importante société d'Assurance-groupe désire s'assurer les services d'un homme ou d'une femme d'expérience entre 20 et 30 ans pour remplir le poste de secrétaire à la vente.

Le candidat devra avoir au moins une 12e année ou son équivalent et avoir quelques années d'expérience dans le domaine de l'assurance-groupe accident-maladie.

Salaire selon les qualifications et l'expérience. Bénéfices marginaux et excellentes conditions de travail.

Pour obtenir une entrevue, téléphoner ou écrire à:

**M. Jacques Belleau,  
La Mutuelle S.S.Q.,  
(Les Services de Santé du Québec)  
3250 est, rue Jean-Talon,  
Montréal, P.Q.  
Tél. 725-9561**

### ANALYSTES DE DONNÉES STATISTIQUES

La nouvelle Division de la statistique

Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien  
Ottawa

**Fonction publique du Canada**

---

### Traitement jusqu'à \$ 15,000

Les titulaires de ces nouveaux postes devront faire preuve d'initiative et d'imagination. Ils assisteront la direction en vue d'élaborer des lignes de conduite et d'évaluer les progrès accomplis en ce qui concerne l'expansion économique, les affaires indiennes et esquimaudes, la faune, ainsi que les parcs nationaux et les lieux historiques du Canada. Les candidats qui ont un degré universitaire et une longue expérience des relevés et des analyses statistiques trouveront ici un travail particulièrement intéressant. Les postes à pourvoir immédiatement sont les suivants:

**ANALYSTE DES DONNÉES** (mention 68-430-27): Le candidat choisi dispensera des conseils aux spécialistes et il travaillera avec eux à la réalisation d'études relatives à la demande et à d'autres facteurs socio-économiques touchant les parcs nationaux.

**DÉMOGRAPHE** (mention 68-430-39): Il s'agit d'analyser des données de nature démographique ayant trait aux Indiens et aux Esquimaux du Canada.

**BIOMÉTRICIEN** (mention 68-430-30): Dispenser des conseils aux scientifiques du Service canadien de la faune et travailler avec eux à la solution de problèmes nationaux et internationaux concernant la faune.

**ANALYSTE DES DONNÉES** (2 postes) (mention 68-430-40): Collaborer avec la Direction du développement économique en ce qui a trait à la mise en valeur des ressources.

**CHEF DU SERVICE DE LA STATISTIQUE** (mention 68-430-41): Veiller au perfectionnement des méthodes et des techniques de rassemblement et de compilation des données.

**ANALYSTE DES DONNÉES** (mention 68-430-42): Donner des conseils et faire des études au sujet de questions d'éducation ayant trait aux Indiens, aux Esquimaux et aux Territoires du Nord-Ouest.

La connaissance des deux langues officielles, bien qu'elle ne soit pas une condition essentielle, constituera un avantage pour ce poste.

Dans votre réponse, veuillez fournir des renseignements complets au sujet de votre degré de formation et d'expérience. Les réponses doivent être expédiées à l'adresse suivante:

**La Commission de la Fonction Publique,  
Tour A, Place de Ville,  
Ottawa 4 (Ontario).**

## Transport Provincial: lent progrès des négociations après un mois de grève

Les négociations entre le Syndicat des employés de Transport Provincial (CSN) et les cinq compagnies de ce complexe dont les 700 employés sont en grève depuis un mois progressent très lentement.

Deux parties dans le cas des employés de garages de Métropolitain Sud et les vendeurs de billets d'Immeubles Provincial, mais rien n'a bougé aux sept autres tables de négociations.

C'est dans le cas des employés de garages de Métropolitain Sud que les progrès ont été les plus encourageants après des séances de négociations qui ont eu lieu les 19, 20, 21, 22 et 25 novembre. En fait, une entente est intervenue sur tous les points du projet de convention, sauf les salaires et la sécurité d'emploi. Cette entente doit cependant être soumise à l'assemblée du syndicat pour ratification.

Les négociations sont toutefois suspendues pour quelques jours à cause de l'absence du conciliateur provincial, M. Gilles Laporte. Dès le retour de ce dernier, la semaine prochaine, il doit cependant y avoir des rencontres pour tenter un rapprochement sur la question salariale où les deux parties sont encore très éloignées. Les employés demandent des salaires comparables aux employés de la Commission de Transport de Montréal, compte tenu du fait que jusqu'en juillet 1967 ils étaient payés à un taux supérieur à ces derniers. L'écart entre les deux parties est présentement de 0,65 l'heure, soit la même chose qu'au début de la grève.

Dans le cas des vendeurs de billets préposés à la consignation et préposés aux renseignements d'Immeubles Provincial, il y a eu négociations le 22, le 25 et hier. Ces négociations qui ont porté sur les salaires, ont été très ardues. Hier, le syndicat a fait une contre-proposition que l'employeur étudie actuellement.

Quant aux sept autres tables de négociations, c'est l'impatience depuis plus de trois semaines.

Les chauffeurs de Métropolitain Provincial et Métropolitain Sud se sont entendus avec les employeurs sur tous les points du projet de convention dès le début de novembre, mais la convention n'a pu être signée parce que les compagnies ne garantissaient pas l'application de la convention immédiatement. Les syndiqués réclament maintenant à compter du 4 novembre, le versement du salaire hebdomadaire de \$105 qui a été garanti dans l'entente.

Dans le cas des chauffeurs des autobus Mille-Îles, il n'y a pas eu de négociations depuis le début de la grève. Les principaux points en litige sont les salaires et les bénéfices marginaux.

## Métropolitain Sud refuse de maintenir les assurances de ses employés en grève

M. Raymond Couture, directeur des grèves à la CSN, a dénoncé le geste posé par la compagnie Métropolitain Sud qui refuse de maintenir les différentes polices d'assurances dont jouissaient ses quelque 160 employés. La même compagnie refuse également de verser la paie de vacances qu'elle doit à certains de ses employés.

M. Couture a révélé qu'en 24 ans de vie syndicale, c'était la première fois qu'il était témoin d'un tel geste.

«Les employés viennent d'être avisés en effet qu'eux et leurs familles ne sont plus protégés désormais par un régime d'assurance-maladie et d'assurance-hospitalisation», affirme le leader syndical.

«Des lors tous ceux qui doivent se faire traiter de ce temps-ci, tous ceux dont les épouses ou enfants sont hospitalisés doivent tout payer à leurs propres frais même s'ils sont en grève depuis un mois.»

«De plus, ils perdent les bénéfices de l'assurance accident de travail. Ils perdent aussi les bénéfices d'une assurance-vie. Si certains d'entre eux décèdent pendant la grève, leur famille sera dans la rue.»

«Le président de la compagnie, M. Jean-Guy Audette, a été inflexible. Il a rejeté toutes les demandes que le syndicat lui a faites depuis quelques jours même si on lui a expliqué qu'il créait un précédent honteux dans notre régime de relations du travail dit civilisé.»

«Devant ce geste de la compagnie, le Syndicat des employés de Transport Provincial (CSN), dont les syndiqués concernés sont membres, se voit dans l'obligation de remplacer les assurances non maintenues.»

«Or, voici qu'à cause des élections partielles qui auront lieu le 4 décembre, certains nous prêtent l'intention de faire de ce problème un enjeu électoral. En fait, il n'y a jamais eu de lien, dans notre esprit, entre les deux échéances; mais j'admets que,

## La conférence 'hémisphérique' contre la guerre au Vietnam s'ouvre aujourd'hui

Avant-première hier de la conférence dite "hémisphérique" destinée à mettre fin à la guerre au Vietnam. L'organisateur de ces assises, M. Edouard Martin Sloan, présentait à la presse réunie dans un salon de l'université Sir George Williams la délégation de la République démocratique du Vietnam et son président qui participent aux travaux.

Le professeur Hoang Minh Giam, ministre de la culture de la R.D.V. entouré de quatre autres délégués parle un excellent français mais au vocabulaire limité.

Il ne connaît qu'un Vietnam, le sien, qu'un allié, le monde démocratique, y compris les Etats-Unis, qu'un ennemi: les agresseurs de Washington dirigés par le belluciste Lyndon Johnson, ses généraux impérialistes et la clique des fantoches de Saïgon.

«Nous attendons, a dit le ministre de Hanoi, beaucoup de cette conférence organisée par le peuple du Québec, pour mettre fin à une guerre contre notre pays. Le monde occidental tout entier a déjà reconnu que nous menons une lutte juste pour l'indépendance, l'unité et l'intégrité de notre territoire. Les envahisseurs de Washington ont annoncé une désescalade contre le sud du Vietnam, mais nous ne nous faisons pas trop d'illusions sur leurs intentions, car ils renforcent actuellement leur potentiel guerrier pour reprendre leur action offensive contre notre nation. Nous sommes résolus à continuer à nous défendre et nous demandons à nos amis du monde libre leur soutien.»

Invité à se prononcer sur l'action militaire soviétique en Tchecoslovaquie, le professeur s'est borné à rappeler que son gouvernement avait déjà pris position sur "l'aide" que l'armée rouge avait apportée au parti frère tchecoslovaque, qu'il n'avait pas à revenir sur ce problème et que d'ailleurs il n'était à Montréal que pour tenter de mettre fin à la guerre au Vietnam.

Il a indiqué qu'une délégation du Vietnam du Sud, c'est-à-dire du Front de libération et non des "fantoches de Saïgon" arrivera sous peu et prendra part à la conférence.

A toutes les questions destinées à cerner les intentions de son pays, M. Hoang Minh Giam a répondu selon son principe manichéen, accompagnant d'un demi-sourire courtis des phrases où revenaient les mots: démocratie, bellucisme, provocation, justice, agression, n'apportant rien de nouveau à une dialectique qu'Hanoi utilise depuis dix ans.

Il reste à espérer que les participants hémisphériques seront plus disert sur le sujet.

Quelque 2.000 délégués participeront, de jeudi à dimanche, à cette conférence. Parmi eux, des représentants de la République démocratique du Vietnam et du Front national de libération du Sud-Vietnam. Une invitation avait été adressée au gouvernement de Saïgon mais elle fut par la suite retirée en raison du "blocage systématique" par les Sud-Vietnamiens des pourparlers de paix de Paris.

Jeudi soir aura lieu l'inscription des participants à la St-James United Church, et, vendredi des orateurs invités prendront la parole. Il s'agit du sénateur Coleman Young de l'Etat du Michigan, du rabbin Abraham Feinberg de Toronto, auteur d'un livre sur un séjour qu'il a fait au Nord-Vietnam, de MM. Hoang Minh Giam, ministre de la culture de la R.D.V., Le Duy Van, secrétaire du comité pour la paix au Vietnam et Le Van, secrétaire de la fédération des travailleurs du Vietnam. Deux représentants du Front national de libération s'adresseront également aux délégués vendredi, soit MM. Hoang Bich Son et N'guyen Van Ba, présentement en mission à Cuba.

Les orateurs québécois invités à cette conférence sont MM. François Aquin, ex-député indépendantiste, Raymond Laliberté, président de la Corporation des enseignants du Québec et Marcel Pepin, président de la Confédération des syndicats nationaux.

La journée de samedi consistera dans l'étude en ateliers de certains aspects de la guerre du Vietnam. Ces ateliers se réuniront à l'ancien externat classique de Longueuil où aura lieu au cours de la soirée un spectacle donné par des artistes québécois, canadiens et américains.

Dimanche, les délégués se réuniront en assemblée plénière et adopteront des résolutions visant à mettre fin à la guerre.

La composition des différentes délégations est la suivante: l'Amérique latine sera représentée par environ 200 délégués, les Etats-Unis par 1.200 et le Canada par 600.

La délégation américaine sera composée entre autres de Bobby Seale, président du conseil des Panthères Noires, du père John Groppe, leader de la communauté noire de Milwaukee, et de trois soldats américains qui ont passé deux ans et demi en prison à la suite de leur refus d'aller se battre au Vietnam.

La journée de samedi consistera dans l'étude en ateliers de certains aspects de la guerre du Vietnam. Ces ateliers se réuniront à l'ancien externat classique de Longueuil où aura lieu au cours de la soirée un spectacle donné par des artistes québécois, canadiens et américains.

Dimanche, les délégués se réuniront en assemblée plénière et adopteront des résolutions visant à mettre fin à la guerre.

La composition des différentes délégations est la suivante: l'Amérique latine sera représentée par environ 200 délégués, les Etats-Unis par 1.200 et le Canada par 600.

La délégation américaine sera composée entre autres de Bobby Seale, président du conseil des Panthères Noires, du père John Groppe, leader de la communauté noire de Milwaukee, et de trois soldats américains qui ont passé deux ans et demi en prison à la suite de leur refus d'aller se battre au Vietnam.

### Les droits linguistiques

## Déclaration de M. Bertrand

QUEBEC — Voici le texte de la déclaration ministérielle faite aujourd'hui par le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand:

«Je me proposais de déposer cette semaine un projet de loi concernant les droits linguistiques dans l'enseignement. Tout comme mon prédécesseur l'avait fait à plusieurs reprises, notamment dans cette conférence de presse qu'on a appelée à juste titre son testament politique, j'avais moi-même déclaré que nous ferions diligence pour présenter une telle mesure dès que nous aurions l'occasion de prendre connaissance du rapport du comité de restructuration de l'île de Montréal.»

«En fait, nous avons le rapport depuis quelques semaines, nous l'avons étudié, nous avons pris connaissance également des réactions et opinions exprimées en divers milieux et nous avons dégagé de tout cela les éléments d'une solution qui était d'autant plus urgente qu'il y avait un cas bien spécifique à résoudre. C'est à cause de cette urgence que j'avais moi-même annoncé que le projet de loi serait, sinon discuté et adopté, du moins déposé cette semaine.»

«Or, voici qu'à cause des élections partielles qui auront lieu le 4 décembre, certains nous prêtent l'intention de faire de ce problème un enjeu électoral. En fait, il n'y a jamais eu de lien, dans notre esprit, entre les deux échéances; mais j'admets que,

pour ceux qui n'ont pas suivi d'aussi près que nous le film des événements, la coïncidence peut paraître troublante.

«Je dirai que non seulement nous n'avons pas le droit de faire de l'électoratisme avec une question comme celle-ci, mais que nous n'avons même pas le droit d'être soupçonnés d'en faire.»

«C'est pourquoi nous avons décidé de ne pas présenter le projet de loi cette semaine. Nous le déposerons sûrement avant la fin de la présente session.

«Car il n'y a pas à se le cacher: il s'agit d'un problème délicat et difficile; d'un problème qui touche à ce que les hommes ont de plus cher, leur langue et leur culture; d'un problème où les réactions émotives peuvent parfois prendre le pas sur la froide raison.

## Mise en garde de la maire Crépeault contre l'ambition territoriale de Montréal

L'ambition territoriale de Montréal risque de conduire à la création d'une nouvelle province. Il en va de même d'un gouvernement métropolitain élu par la population qui pourrait devenir un jour plus puissant que le gouvernement de Québec. Il faut donc résoudre les problèmes intermunicipaux de la région de Montréal par un conseil régional des maires et des conseillers municipaux aux quels s'ajouteraient des représentants de Québec.

Telle est la thèse qu'a soutenue hier devant le club Kiwanis Outremont le secrétaire-trésorier du Conseil de coordination intermunicipal, M. Ernest Crépeault, qui est aussi maire de la municipalité d'Anjou en banlieue de Montréal.

«Quand les humains font face à des crises, ils ont tendance souvent à opter pour les solutions extrêmes... a-t-il affirmé dans une allusion à l'annexion de Saint-Michel et à la crise budgétaire de Montréal. D'après lui, c'est un peu le mécanisme de la psychologie de l'annexion: "aux prises avec une situation financière qu'elle ne peut pas solutionner sans l'imposition de taxes insupportables, il arrive qu'une ville soit tentée de jeter les yeux sur le territoire des villes voisines." a-t-il soutenu.

Remède pire que la maladie, a-t-il poursuivi, précisant que l'annexion ne posait autant de danger nul part ailleurs que dans la région de Montréal.

«Je déplore comme vous l'incident de Saint-Casimir, mais, contrairement à vous, je crois en comprendre la raison profonde, et je sais faire la différence entre quelques carreaux brisés et les sacrifices consentis pendant près de 17 mois par une poignée de grévistes que vous traitez du haut de votre grandeur.»

«Si vous preniez véritablement vos responsabilités de ministre du travail, il serait beaucoup plus facile aux dirigeants syndicaux d'assumer leurs leurs. C'est pourquoi je vous dénie le droit d'accabler tout un mouvement qui a su organiser les manifestations pacifiques du 6 septembre, et du 15 novembre, à Montréal, et qui entendaient certainement qu'il en soit de même à Saint-Casimir puisque nous y avions convié toute la presse.»

«Il me semble, monsieur le ministre, que vous joueriez un rôle socialement plus utile dans le conflit de Saint-Casimir en convoquant immédiatement les parties et en les aidant à conclure une entente équitable, conformément à l'esprit du code du travail. Et c'est ce que je vous demande bien instamment.»

«M. Crépeault reconnaît cependant l'existence de problèmes à caractère régional, mais il signale ici le même danger: recherchant une solution aux problèmes intermunicipaux, dit-il, "nous ne pouvons nous permettre de créer un autre niveau de gouvernement qui pourrait un jour devenir plus puissant que le gouvernement du Québec."»

C'est pourquoi il propose plutôt la solution mise de l'a-

### Louis Laberge répond à Bellemare:

## "Vous laissez pourrir des grèves jusqu'à ce que la violence éclate"

Accusé d'irresponsabilité par M. Maurice Bellemare, à la suite d'une manifestation au cours de laquelle des pierres auraient été lancées dans les fenêtres d'une usine d'emballage de Coke à Saint-Casimir, le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, renvoie la balle au ministre

du travail en l'accusant à son tour d'irresponsabilité.

«C'est vous, dit M. Laberge dans un télégramme au ministre, qui faites preuve d'irresponsabilité en vous tiant exclusivement à certains comptes rendus inexacts de journaux pour attaquer un dirigeant syndical, et en laissant régulièrement pourrir des

### Vive réaction des syndicats

## Réforme du Conseil supérieur du travail

QUEBEC (DNC) — Le ministère du travail sera désormais connu sous le nom du ministère du travail et de la main-d'oeuvre, tandis que le Conseil supérieur du travail deviendra le Conseil supérieur du travail et de la main-d'oeuvre.

Ces modifications ont vivement surpris les milieux syndicaux dont la réaction immédiate s'est traduite par l'envoi d'un télégramme au premier ministre.

Le message déclare: «Nous apprenons avec stupeur que le bill que vous avez déposé sur la transformation du conseil supérieur du travail est loin d'être en accord avec la recommandation unanime de tous les membres de cet organisme. Nous insistons pour que vous convoquiez dans les plus brefs délais le comité parlementaire des relations industrielles afin que les intéressés puissent se faire entendre.»

Le premier projet accorde au ministre des pouvoirs nouveaux concernant les renseignements qu'il peut obtenir, ainsi qu'en matière de formation professionnelle, de placement, de reclassement, de recyclage, de réadaptation, de reconversion et de mobilité de la main-d'oeuvre sur tout le territoire québécois.

Quant au second, outre le changement de nom prévu, il abolit la commission permanente qui existe au sein du conseil supérieur du travail. Il réduit à quatorze le nombre des membres du conseil, dont le sous-ministre du travail ou

son délégué fera partie, mais sans avoir droit de vote. Le président du Conseil sera nommé pour cinq ans et les autres membres pour trois ans.

### Hôpital de \$10 millions

Le ministre de la santé du Québec, M. Jean-Paul Cloutier, a présidé, ces jours derniers, à la cérémonie marquant la levée de la première pelle de terre sur l'emplacement d'un hôpital général de 350 lits dont la construction doit être terminée dans un an et demi. L'hôpital Honoré-Mercier aura 350 lits et coûtera \$10.674.130. Les travaux ont été confiés au plus bas soumissionnaire, la Firme Sogela. Le nouvel immeuble sera relié par un tunnel à l'ancien hôpital.

### Pour personnes âgées

Un foyer pour personnes âgées sera construit à Saint-Adele, dans Terrebonne, et il pourra accueillir 65 personnes. L'établissement sera administré par un organisme sans but lucratif dont la présidence a été confiée à M. Martial Dupuis.

67 spécialités de fruits de mer

Présentées selon une tradition maintenue de père en fils depuis 1892

Quatre salles climatisées dont LA CAVE LORRAINE

SUGGESTIONS

- La Bouillabaisse
- Les Huitres Malpeques
- Les Langoustines Grillées
- Les Crêpes au Crabe
- Le Doré Amandine
- Le Homard Thermidor
- La Sole Anglaise

DEJEUNER D'AFFAIRES de 11.00 a.m. à 5.00 p.m. (Table d'Hôte \$1.50 à \$3.00)

chez Desjardins

Membre du passeport gastronomique "Traditions et Qualité de Paris, France". Musique et danse tous les soirs. Accommodations pour réunions d'affaires et réceptions. Cartes de crédit acceptées: Diners Club, American Express et Carte Blanche. Stationnement gratuit surveillé.

RESERVATIONS: 846-9741 1175 RUE MACKAY, MONTREAL

DEVENEZ

## TRADUCTEUR-INTERPRÈTE

EMPLOIS STABLES ET BIEN RÉMUNÉRÉS

### STAGE de FORMATION: 2 à 6 MOIS

Pour tous renseignements composez 866-7258

• BERLITZ TRADUCTIONS •

SUITE 805 PLACE VICTORIA

Qu'il neige, grésille ou qu'il pleuve

Nous installons les

## GOUTTIÈRES (ho-do)

Acier et aluminium émaillés

cuivre, galvanisé.

MONTREAL 322-4160

QUEBEC 872-9244

PRIMEAU MÉTAL INC.

# La montée des empires de presse au Québec

Sous l'égide des journaux Trans-Canada, MM. Paul Desmarais et Jacques Francoeur viennent de faire l'acquisition de quatre nouveaux journaux et peut-être aussi d'une couple de stations de radio ou de télévision.

La nouvelle, en soi, n'aurait qu'un intérêt secondaire. Le Petit Journal, est, depuis quelque temps, une entreprise déclinante. Le journal Dernière Heure n'a jamais vraiment franchi la rampe. Photo-Journal n'a guère d'autre importance que celle de son volume. La Voix de l'Est est un quotidien à faible tirage qui pourrait profiter d'une association avec un ensemble plus large.

Si la transaction a fait un bruit de tonnerre dans les salles de rédaction, c'est parce que venant s'ajouter à une demi-douzaine d'autres événements similaires survenus depuis quelques années, elle tend à confirmer l'accaparement de notre presse par des empires dont l'ampleur même risque de devenir une menace pour la liberté.

Que M. Jacques Brillant abandonne la propriété des journaux en question, nul ne trouvera à le déplorer. M. Brillant est un homme sympathique et cultivé; les incursions qu'il a faites depuis cinq ans dans le domaine de la presse ont toutefois été malheureuses. Si cet homme avait seulement investi dans des organes judicieusement choisis, une fraction des sommes qu'il a englouties dans Métro Express et dans sa dernière expérience, il se serait acquis la gratitude de milliers de ses concitoyens et aurait puissamment servi la liberté de la presse au Québec. Au point où en sont les choses, il mériterait tout au plus d'aller rejoindre Mme Du Tremblay au royaume des illusions brisées.

M. Brillant se désistant, qui, chez les Canadiens français, pouvait songer à se porter acquéreur des organes possédés par la société Communica, sinon MM. Desmarais et Francoeur d'un côté, et M. Pierre Pélaudeau de l'autre? Entre ces deux acquéreurs possibles, M. Brillant a probablement opté pour celui qui avait fait l'offre la plus généreuse.

Sur le principe même de la transaction, il n'y aurait, a priori, rien à redire. La presse écrite fait partie, dans notre milieu, du domaine laissé à la libre entreprise. MM. Desmarais et Francoeur, en achetant les journaux de M. Brillant, ont fait montre de dynamisme et d'initiative. Loin de leur reprocher, je suis le premier à reconnaître et même à admirer leur ingéniosité.

Là où on doit cependant s'interroger, c'est devant les proportions gigantesques que prend, à une vitesse incroyable, l'empire de MM. Desmarais et Francoeur dans un domaine où la diversité des intérêts et des points de vue demeure une loi essentielle de santé pour l'ensemble.

MM. Desmarais et Francoeur diront sans doute qu'il n'est pas question de créer un monopole, que chacune des publications

qu'ils contrôleront désormais restera libre de se diriger à sa guise sur le plan rédactionnel. Ce sont là des mots qui ne doivent tromper personne, surtout pas ceux qui les emploient. Les nouveaux propriétaires, dès qu'ils deviennent maîtres d'une publication, acquièrent le droit, voire l'obligation, d'imprimer à celle-ci une gestion dynamique. Cela les amène inévitablement à prendre des décisions, à faire des nominations, à établir des contrôles, qui rapprochent la publication de l'image qu'ils s'en font.

Dans les domaines de la publicité et du tirage, qui sont les deux poumons administratifs de toute entreprise de presse, une concentration comme celle qui est en train de se produire fait naître des dangers qu'on ne saurait trop souligner. En matière de publicité, des consortiums comme ceux de MM. Desmarais et Francoeur ou de M. Pélaudeau disposeront éventuellement, par leur seul poids, d'une force de frappe et de négociation qui pourra un jour, si elle n'est contenue dans de justes bornes, jeter à terre n'importe quel concurrent. En matière de fabrication et de diffusion, ils disposeront d'avantages qui feront apparaître leurs concurrents comme de piètres survivants de l'ère artisanale.

Sur le plan de la rédaction, on ne saurait considérer a priori que la concentration est porteuse de déclin ou de recul. Il suffit cependant d'examiner les produits mis sur le marché par les empires Desmarais - Francoeur et Pélaudeau pour constater que la concentration n'est pas, non plus, une garantie certaine de qualité. Ces empires ont réalisés des choses remarquables au point de vue administratif et financier. Ils n'ont pas réussi à se donner la vigueur, la qualité de direction intellectuelle qui iraient de pair avec leur importance matérielle et les ressources du milieu. La loi de la concentration joue souvent, de manière invisible mais fatale, contre le respect de l'expression personnelle et une saine recherche de l'originalité et de la qualité.

Ces conséquences d'une concentration trop poussée sont inscrites dans la logique du système. L'évolution actuelle fait redouter, à plus ou moins long terme, le glissement de la presse quotidienne et hebdomadaire vers un type d'homogénéisation qui serait, si on le laissait se produire, la négation même de la liberté sur laquelle est censé reposer tout le système.

S'il n'y a rien à faire, à l'intérieur du système actuel, pour freiner cette évolution, on doit sûrement s'interroger sur la nécessité d'astreindre le système à des bornes plus raisonnables.

Nous avons maintes fois évoqué le devoir qui incombe au législateur de veiller avec un soin jaloux sur la liberté de la presse, d'en assurer le fonctionnement efficace par-delà même certains impératifs purement économiques qui, abandonnés à eux-mêmes, l'enverraient tôt ou tard sous le rouleau compresseur des fusions, puis de l'uniformité.

Jamais cette obligation du législateur n'est apparue aussi évidente, aussi criante qu'aujourd'hui.

Il s'impose que le législateur entreprenne sans délai l'étude approfondie du statut et des conditions de fonctionnement des entreprises de presse dans notre milieu. Lorsque cette suggestion fut émise pour la première fois, on préféra, dans certains milieux, favoriser le recours à une étude qui serait conduite par les propriétaires et les journalistes eux-mêmes. Inspiré par un libéralisme plus sentimental que rationnel, ce désir ne devait pas avoir de suite. Personne ne s'est intéressé de manière vraiment sérieuse à l'institution d'une telle enquête.

Rien n'ayant changé, ou plus exactement tout ayant continué de glisser, nous ne pouvons que reprendre aujourd'hui les idées émises il y a plus d'un an sur ce sujet à l'occasion de la vente de La Presse. Il faudrait qu'une commission d'enquête sur la presse fût instituée sans délai par le gouvernement du Québec: celui-ci possède seul l'autorité et les moyens voulus pour permettre à cette commission d'accomplir un travail en profondeur. La commission pourrait comprendre un spécialiste de la science politique, un homme d'affaires connaissant déjà, de préférence, les problèmes financiers des entreprises de presse mais n'ayant partie liée avec aucune, un ou deux représentants de ceux qui assurent, dans les journaux, la fonction intellectuelle, un homme possédant une solide formation juridique, et un spécialiste en éducation populaire. Elle aurait pour mandat l'étude des problèmes actuels et des perspectives d'avenir de la presse, surtout de la presse quotidienne. Elle pourrait examiner la structure juridique des entreprises de presse, la manière dont sont réalisées les différentes opérations qui permettent à un discours de M. Bertrand ou de M. Trudeau, quelques heures après avoir été prononcé, de pénétrer sous une forme écrite dans le vif des citoyens. Elle étudierait la question complexe de la liberté de l'information, les énormes pressions techniques et financières qui s'exercent sur les journaux, les conditions dans lesquelles se débattent quotidiennement les entreprises moyennes et modestes, les rapports de l'information et de la publicité, le rôle du syndicalisme à l'intérieur des entreprises de presse. Elle examinerait les modalités possibles d'un concours des pouvoirs publics à la réalisation d'une presse libre. Elle serait appelée à proposer une révision en profondeur des lois désuètes qui régissent depuis au-delà de 40 ans ce secteur d'activité.

Nul ne souhaite une mainmise de l'Etat sur les entreprises de presse. Il appartient cependant à l'Etat de définir le cadre juridique dans lequel peuvent fleurir, à l'intérieur de ce secteur vital, une véritable liberté et un pluralisme efficace. Québec acceptera-t-il d'agir?

Claude RYAN



Une politique des langues

## RÉPONSE À PAUL SAURIOL

# Les vrais motifs des citoyens du comité Milton-Parc

par un groupe de citoyens

● Ce texte nous a été adressé, au nom des citoyens faisant partie du Comité Milton-Parc, par M. Gaston Baudet, animateur social attaché à la Compagnie des Jeunes Canadiens.

Nous désirons clarifier certaines allégations sur notre comité de citoyens que monsieur Sauriol a développées dans un éditorial du Devoir, le 14 novembre 1968. Le titre de cet éditorial: "L'opposition d'un groupe de citoyens à un programme de réaménagement urbain" énonce l'argument majeur qui motive l'article de M. Sauriol ainsi que son opposition à l'action que nous avons entreprise. Nous informons M. Sauriol et ses lecteurs que, en réalité, nous ne nous opposons pas à un programme de réaménagement urbain pour notre quartier, puisqu'un tel programme n'existe pas (ce qui fut confirmé par les représentants de Concordia le 9 octobre 1968). Si par hasard un tel plan existe, il est gardé secret et alors nous demandons sérieusement pourquoi un projet devant favoriser notre communauté devrait être secret. Il est vrai cependant que nous ne croyons pas d'emblée que n'importe quel programme de réaménagement urbain soit nécessairement acceptable et c'est pourquoi nous avons organisé notre comité dans le but de participer à l'élaboration des projets qui nous concernent, croyant qu'un projet qui vise le bien-être d'un groupe de citoyens doit tenir compte des idées, des intérêts et des besoins de ceux qui forment ce groupe.

### Restauration ou réaménagement

M. Sauriol suggère que nos efforts pour protéger notre quartier sont voués à l'échec, en se référant à un expert "sans nom" qui dit que le tiers des habitations montréalaises n'ont aucune espérance de vitalité car le coût de leur rénovation est trop élevé. De quel quartier parle cet expert? Quel est l'état des logements?

L'argument de M. Sauriol est peu convaincant, car il applique gratuitement cette déclaration à notre quartier, et de plus il n'identifie pas cet expert, il ne donne pas ses qualifications et sa spécialité et on sait qu'aujourd'hui le nom d'expert est souvent attribué à n'importe qui. Nous serons plus généreux que M. Sauriol en lui offrant un exemple du coût du réaménagement urbain, ce qu'il encourage pour notre quartier. Au bureau du quartier de la Petite Bourgogne, M. Beauchemin nous a fait part que le budget approuvé par le SCHL pour le réaménagement de 4,000 unités de logement est de \$77 millions. Et ce montant très élevé n'inclut pas le coût des nouvelles constructions et ne s'applique qu'à une petite communauté qui est loin de représenter le tiers des habitations montréalaises. Croire que pour notre quartier la démolition et la reconstruction seraient une économie comparée à la conservation et à la restauration, est ridicule, puisque les maisons sont encore solides et nécessitent seulement des réparations mineures et un entretien adéquat. D'ailleurs les plaintes des citoyens se réfèrent strictement au respect du contrat signé avec le propriétaire: les termes de certains baux n'ont pas été respectés par le propriétaire et le locataire a le droit d'exiger le respect.

### Le manque d'habitations à loyer modique

M. Sauriol se montre en faveur de la démolition de notre quartier dont la plupart des maisons sont à loyer modique. Ceci nous fait songer inévitablement à la disette d'habitations à loyer modique, qui sévit à Montréal actuellement. En novembre 1967, la Confédération des Syndicats Nationaux citait que entre 1961 et 1966, 14,332 unités de logement à loyer modique avaient été démolies et le Montreal Council of Social Agencies estimait en 1968 que 25,000 unités de tels logements étaient nécessaires, ceci à Montréal. Or, M. Sauriol semble aujourd'hui ignorer complètement un sujet qu'il a déjà intéressé puisque le 13 avril 1968, il écrivait dans Le Devoir: "depuis quelques années on construit moins de maisons unifamiliales que par le passé et plus d'appartements, il est évident que les loyers de ces appartements sont trop élevés pour les moyens et les petits salariés."

### Bien-être public et progrès social

M. Sauriol nous accuse de constituer un petit groupe de citoyens qui s'oppose au bien-être de la collectivité montréalaise. C'est un vieux argument qui est souvent lancé à de tels groupes, dont l'existence menace le statu quo. Or, cette philosophie implique que

le quartier central doit être réservé à des "fins communautaires": administratives, culturelles, commerciales, récréatives. Le cœur de la ville devient ainsi dépourvu de citoyens et entouré de "villes-dortoirs" où les gens ne vont que pour y dormir, après leur travail à la ville. On ne peut approuver cette déshumanisation du centre-ville que M. Sauriol désire. D'ailleurs ceux qui s'intéressent à la planification et à la sociologie urbaines, à la criminologie et à l'architecture remettent en question cette forme de développement que prend la plupart des grandes agglomérations urbaines. Ils soutiennent et la science de l'urbanisme le confirme que l'évolution des villes peut être orientée et que ce n'est pas une évolution irréversible comme M. Sauriol le mentionne et l'accepte de façon absolue. En fait, en voyant la ville comme un immense centre administratif, M. Sauriol encourage l'efficacité de la ville, mais les citoyens viennent à se demander un jour si la ville existe pour les mieux servir ou si ce sont eux qui existent pour servir la ville. Toute cette théorie sur les buts utilitaires du centre-ville ne s'applique d'ailleurs pas à l'avenir de notre quartier, car les représentants de la compagnie Concordia que nous avons rencontrés au début d'octobre 1968, nous ont clairement laissé entendre que ce serait probablement des conciergeries à forte densité qui seraient construites dans le quartier. Or on peut déjà prévoir en se fiant à celles qui longent notre quartier, sur les rues Ste-Famille et St-Urbain que de telles conciergeries se loueront à des prix élevés et ne pourront loger que des personnes à revenus élevés. La population actuelle du quartier qui est hétérogène au point de vue revenus et occupations n'y trouvera plus sa place. A cet effet, l'éminent architecte montréalais R.T. Affleck écrivait dans le Star du 17 août 1968:

"Rather than the creation of new ghettos isolated from the surrounding city, the renewed area should be designed to cater to a variety of age, income, occupational and ethnic groups. Rather than isolation and stigmatization the urban qualities of interaction, exchange, and interdependency should be built into the renewal scheme."

### L'expropriation et la spéculation

M. Sauriol discute par la suite de l'expropriation et partout implicitement de notre quartier, il décrit les abus des petits propriétaires qui, profitant de la spéculation, sont "une entrave à la rénovation et au progrès du centre-ville". Notre comité connaît la plupart des propriétaires du quartier (certains font même partie de notre association) et nombreux sont ceux qui ne vendent pas leur maison tout simplement parce qu'ils ne veulent pas. Peut-être est-il difficile pour une personne bien intéressée au profit, de concevoir qu'il y a des propriétaires qui ne voient pas leurs maisons comme un moyen de faire un profit mais simplement comme un endroit auquel ils sont attachés et où ils désirent continuer vivre. La compagnie Concordia qui possède déjà 85% des résidences de notre quartier a fait des offres à certains propriétaires, qui ont répondu que leur maison n'était pas à vendre, et ceci à aucun prix. Il n'y a, en fait, qu'un seul spéculateur dans le quartier et c'est la compagnie Concordia, ce qui crée une situation exactement contraire, à celle que décrit M. Sauriol. Il est généralement reconnu que notre quartier est menacé par l'expropriation éventuelle. Concordia Estates Limited est donc le seul acheteur sur le marché et celui qui veut vendre doit vendre à cette compagnie en se pliant à ses conditions. L'amendement au règlement municipal permettant l'expropriation municipale aux fins de réaménagement urbain par l'entreprise privée n'a pas dans ce cas-ci favorisé le profit du propriétaire. Au contraire, il a détruit la concurrence dans la vente dans un quartier où la compagnie qui profite de la situation, n'a pas encore établi un programme de réaménagement urbain.

### Gouvernement municipal et droits des citoyens

A la fin de son article, M. Sauriol nous rappelle que "c'est l'au-  
Suite à la page 6

## bloc-notes

### Une demande à étudier

Dans le débat de mardi au Conseil municipal, sur la motion de M. Cohen à propos d'une réduction du tarif de transport en commun pour les gens de 65 ans et plus, on peut dire que tout le monde avait raison. Une telle concession aux personnes âgées paraît légitime et il est fort possible qu'elle n'entraîne pas de perte pour le service; mais l'administration ne pouvait pas accepter un vote favorable là-dessus sans s'assurer d'abord que ce ne serait pas un fardeau additionnel pour le budget.

Les arguments en faveur d'un tarif réduit pour les gens âgés méritent un examen sérieux. Ces personnes sont en grande majorité des économiquement faibles, et il est assez probable que le tarif régulier des transports en commun les porte à réduire le plus possible leur utilisation du service. Dans cette perspective, un tarif réduit en leur faveur pourrait bien ne pas entraîner de pertes mais susciter au contraire une augmentation de la clientèle et des revenus.

Ce n'est pas le rôle de la ville de corriger les inégalités de revenus des citoyens. Cependant, on accorde déjà un tarif réduit aux écoliers afin de ne pas alourdir les charges familiales. Il est assez plausible que si on exigeait d'eux le plein tarif, ces écoliers utiliseraient moins fréquemment les transports en commun. La requête en faveur des gens âgés est plus nuancée que pour les écoliers, car elle ne vaudrait que pour les heures mortes de la journée, les jours de semaine, alors que le nombre des voyageurs est très réduit.

On pourrait peut-être même trouver dans cette réforme une valorisation du métro. Les experts ont déjà soutenu que si les lignes actuelles sont prolongées, il faudra bientôt construire de nouvelles lignes pour réduire aux heures de pointe l'encombrement déjà notable du métro dans le centre du quartier des affaires. Le nombre des vieillards va continuer d'augmenter au cours des prochaines années; si un tarif réduit les retire du métro aux heures de pointe, la capacité maximum du service se trouvera améliorée d'autant.

Cette formule existe dans d'autres villes et semble donner satisfaction. On a déjà constaté à Montréal que les hausses de tarifs ont entraîné une diminution du nombre des usagers. Une réduction aussi sélective,

en faveur de gens qui ne sont pas ou qui sont moins obligés de voyager que les autres groupes de la population, pourrait augmenter la clientèle aux moments les plus favorables.

### Répercussions financières

Ces arguments et d'autres qui ont été invoqués mardi contiennent une bonne part d'hypothèse. M. Saulnier ne pouvait pas accepter une augmentation du fardeau financier de la ville à un moment où les difficultés budgétaires vont exiger des mesures fiscales énergiques. Sans doute, une motion adoptée par le Conseil est un simple vœu et n'entraîne aucune décision. Les pouvoirs réels de notre Conseil municipal sont extrêmement réduits. Tout ce qu'il peut faire dans un tel cas, c'est de demander au Comité exécutif "d'étudier l'opportunité" d'une proposition. L'Exécutif demeure parfaitement libre de ne pas bouger. Cependant, devant l'opinion, une résolution du Conseil ne peut être ignorée sans que l'Exécutif s'expose à des contre-coups politiques.

M. Saulnier avait donc raison en principe de demander que l'adoption de cette résolution soit différée jusqu'à ce qu'on puisse établir quelles seraient les conséquences financières de cette réforme sur les finances de la CTM. Là où la position du président est plus faible, c'est que la motion Cohen était ajournée pour la sixième fois; l'administration aurait dû faire procéder aux études nécessaires dès que la proposition a été inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Il faut souhaiter que cette étude soit faite sans retard; car au lieu d'un fardeau additionnel, la réforme proposée pourrait au contraire apporter des avantages financiers à la CTM, mais il faut le savoir avant de décider.

### Les nominations à Air Canada

La nomination de M. Yves Pratte au poste de président général de la Société Air Canada, et celle de M. J. R. Baldwin, au poste de président, étaient attendues depuis quelques jours. C'est assurément un poste important que le gouvernement fédéral confie à un Canadien français, même si le refus de ce poste par M. Saulnier tend à créer quelque confusion à ce sujet.

## Pensées pour notre temps

### L'effet du bilinguisme sur la vie d'une communauté

"Le bilinguisme, propagé de façon intelligente, peut faire naître au sein d'une nation multilingue, le sentiment d'appartenir à une seule et même nation. En Tchécoslovaquie, par exemple, le bilinguisme a réussi à vaincre l'extrême exclusivisme des groupes nationaux qui avait été une force destructrice dans la famille et à l'école. En U.R.S.S., il semble que le bilinguisme ait été le facteur essentiel de l'égalité entre les divers groupes nationaux.

Une grande partie des débats se rapportant aux effets du bilinguisme provient du caractère à dimensions multiples du phénomène, et du degré élevé de la variabilité de chaque dimension. Par exemple, un enfant immigrant bénéficiera du bilinguisme parce qu'il lui est facile de s'y

conformer, tandis qu'un autre n'en profitera pas parce qu'il ne peut s'y plier aisément. L'importance et le poids de chaque facteur varient d'un individu à l'autre, et d'une région à l'autre. C'est pour cela qu'il est si difficile d'établir une relation de cause à effet entre le bilinguisme et les autres aspects du comportement humain.

La politique d'un pays où le bilinguisme est inévitable doit avoir comme objectif de tirer partie des avantages du bilinguisme et d'en minimiser les désavantages. Mais si un pays ne tient pas compte du bilinguisme, il est fort probable que les désavantages l'emporteront. C'est pourquoi un pays officiellement bilingue tel que le Canada devrait encourager l'étude du bilinguisme en tant que phénomène."

(Le Bilinguisme: phénomène mondial, W. F. Mackey, Editions Harvest House)

## LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan

Directeur de l'information: Jean Francoeur

Tésorier: Arthur Lefebvre

TELEPHONE: 844-3361

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc. à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et banlieues: 12 mois \$28.00, 6 mois \$15.00, 3 mois \$8.00. Ailleurs au Canada, par la poste: 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$8.00. À l'étranger: 12 mois \$40.00, 6 mois \$25.00. Edition du samedi: 12 mois \$9.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi de la présente publication comme objet postal de deuxième classe.

des idées

des événements

des hommes

LIBRE OPINION

# Le budget Benson et les sociétés d'assurance-vie

par Claude Garcia, actuaire

M. Claude Garcia poursuit présentement des études de doctorat en sciences économiques au "London School of Economics and Political Science". Il est diplômé en commerce, avec mention en actuariat, de l'université Laval. Il est "fellow" de la "Society of Actuaries". Il doit publier, dans la prochaine livraison de la revue "L'actualité économique", une étude sur "La politique fiscale canadienne et l'assurance-vie".

Le gouvernement fédéral n'a accompli que l'inévitable en annonçant dans le dernier budget que les sociétés d'assurance-vie et leurs contractants seront désormais sujets à l'impôt sur le revenu. Après le rapport de la Commission d'enquête sur la fiscalité (la commission Carter), il eût été quelque peu indécent de continuer les privilèges existants beaucoup plus longtemps.

Nous sommes désolés d'apprendre que le gouvernement fédéral a décidé d'abandonner la formule proposée par Carter pour imposer les contractants en vertu de la formule en vigueur aux Etats-Unis, sous prétexte que celle-ci est "plus simple, plus pratique et devrait aboutir à une égalité de traitement comparable" (les propositions budgétaires de M. Benson, Le Devoir, 24 octobre 1968, p. 5). Il est certain que la formule Benson est plus simple, mais ceci ne signifie pas que la formule Carter soit aussi simple et coûteuse à administrer qu'on nous l'ait fait croire.

**Des complications qui auraient pu être surmontées**

Les sociétés d'assurance-vie communiquent avec la plupart de leurs contractants au moins une fois l'an. Pour les polices avec participation, 65 pour cent du total, elles calculent un dividende annuel et en avisent l'assuré. Comme ce dividende se compose en partie de revenus de placement dans la grande majorité des cas, calculer le revenu de placement imposable n'aurait demandé qu'une étape supplémentaire. Le montant à inclure dans le revenu imposable de l'individu aurait pu être indiqué sur le formulaire qui avise l'assuré de son dividende annuel. Quant à l'assurance sans participation, il ne faut pas oublier qu'environ 60 pour cent de l'assurance temporaire (Rapport du surintendant des assurances pour l'année close le 31 décembre 1965, Ottawa 1966, Imprimeur de la Reine, Volume I, Tableau XX). Beau-

coup de ces polices d'assurance temporaire ne comportent qu'un très faible élément d'épargne et il serait certainement possible pour le gouvernement fédéral d'exempter ces polices de l'impôt sur le revenu de placement. De toute façon, puisque dans un contrat sans participation, les obligations des parties (valeurs de rachat et primes à verser) sont fixées à l'avance, on n'aurait qu'à ajouter à la police un tableau qui indiquerait, pour chacune des années à venir, le revenu de placement imposable. Compliquer cela... Cette esquisse ne ressemble pas à celle peinte par les sociétés d'assurance-vie. Elles nous parlent de charges fiscales pour près de 11 millions de contractants. Toutefois comme nous l'avons démontré dans une étude récente (La politique fiscale canadienne et l'assurance-vie, à paraître dans le numéro octobre-décembre 1968, L'Actualité Economique), ces chiffres tiennent compte de l'assurance collective, de l'assurance épargne (telle que celle en vigueur sur les dépôts d'épargne dans les banques et les caisses populaires) et l'assurance crédit. Toutes ces formes d'assurance comportent rarement un élément d'épargne: il s'agit essentiellement d'assurance temporaire. D'après l'étude citée plus haut, il n'y a pas plus de 60 pour cent de la main-d'oeuvre totale qui possède de l'assurance individuelle avec un élément d'épargne.

Voyons maintenant les modalités de la formule Carter proprement dite - formule différente - mais pourquoi pas, puisqu'on nous a souvent dit que l'assurance-vie était une industrie différente des autres! Carter, on le sait, a proposé que le revenu de placement soit imposé et que le gouvernement étudie la possibilité de taxer les bénéfices moins les pertes de mortalité. Les sociétés d'assurance-vie ont fait remarquer, non sans à propos, qu'un impôt sur les bénéfices moins les pertes de mortalité

ne rapporterait rien au ministre des finances.

**L'impôt sur les polices rachetées**

D'autre part, le ministre des finances a proposé que le revenu de placement soit sujet à un impôt à la source de 15 pour cent. On devra aussi inclure dans le revenu imposable des particuliers le produit de la police (valeur de rachat ou à l'échéance dans le cas de l'assurance mixte) moins le montant net versé pour celle-ci (les primes moins les dividendes, s'il y a lieu). Si la police échoit à la suite du décès du contractant, ce dernier impôt ne sera pas perçu. Quels seront les effets pratiques de cette formule? Etudions d'abord brièvement comment on en arrive à la valeur de rachat.

La valeur de rachat à un moment donné comprend les primes versées par le contractant plus le revenu de placement crédité à son compte moins la somme des trois items suivants: (i) les dépenses débitées à la police, (ii) le coût accumulé de mortalité et (iii) certaines autres charges mineures. La formule Benson imposera le revenu de placement à un taux supérieur à 15 pour cent seulement lorsque celui-ci sera plus élevé que le coût de mortalité, si on fait l'hypothèse que les items (i) et (iii) plus haut sont couverts par l'élément "dépense" inclus dans la prime versée par l'assuré. En d'autres termes, la formule Benson propose que les contractants aient le droit de déduire de leur revenu de placement imposable les pertes de mortalité (qui sont égales au coût). Quant aux bénéfices de mortalité, qui ne peuvent survenir qu'en cas de décès, ils sont exemptés. Permettre une déduction des pertes sans imposer les bénéfices est certainement contraire à la philosophie qui inspire notre système fiscal. Prétendre que cette formule est comparable à la formule proposée par Carter n'est pas tout à fait exact.

Une exemption des bénéfices de mortalité est aussi fortement régressive. Ceux qui ne peuvent s'assurer pour cause de santé ne pourront jamais en bénéficier. Bizarre que le gouvernement annonce cette mesure en même temps que l'impôt dit de progrès social qui, paraît-il, doit rembourser le gouvernement fédéral des frais encourus à la suite de la mise en marche du programme d'assurance-santé. De plus la valeur de l'exemption augmente-

ra plus que proportionnellement avec le revenu du décédé. Dans l'étude citée plus haut (La politique fiscale canadienne...), nous avons démontré qu'un peu plus de 3 pour cent des successions encaissent presque le quart des bénéfices payés au décès par les sociétés d'assurance-vie au Canada. Est-ce la société juste de M. Trudeau?

**L'impôt de 15% sur le revenu de placement**

En plus de l'impôt prélevé sur les retraits, le gouvernement imposera à la source une bonne partie du revenu de placement des sociétés d'assurance-vie. Cet impôt à la source ne serait pas nécessaire, si le gouvernement fédéral avait décidé de suivre la formule Carter. Toutefois si la formule gouvernementale n'est pas modifiée, il nous semble que le taux devrait être augmenté de 15 à 20, peut-être même 25 pour cent. Voici pourquoi. Si on combine l'impôt sur le revenu fédéral et provincial, l'impôt de sécurité de vieillesse et le nouvel impôt dit de progrès social, on s'aperçoit que seuls les contribuables dont le revenu imposable est inférieur à \$1,000 sont imposés à un taux moindre que 20 pour cent. Aussitôt que le revenu imposable est supérieur à \$3,000, le taux d'impôt marginal devient plus élevé que 25 pour cent. En retour d'une augmentation du taux d'impôt sur le revenu de placement des sociétés d'assurance-vie à 25 pour cent, le gouvernement se devrait d'exonérer d'impôt sur les retraits les individus dont le taux marginal est inférieur à 25 pour cent dans l'année pendant lequel s'effectue le retrait.

En calculant le revenu de placement, les sociétés d'assurance-vie auront droit, entre autres, aux déductions suivantes: le revenu de placement affecté aux polices sans participation en vigueur le soir du budget, les dividendes, reçus de sociétés imposables, affectés à leurs affaires d'assurance au Canada et les montants affectés aux caisses de retraite enregistrées auprès du gouvernement fédéral. A titre d'exemple, regardons le bilan de la société d'assurance-vie ABC le soir du budget, société qui ne fait affaire qu'au Canada (pour simplifier nos explications). Faisons de plus l'hypothèse que le revenu annuel de placement de cette société s'élève à \$5.8 millions sans compter les gains de capitaux; de ce total, \$400,000 provient de di-

videndes de sociétés imposables. En calculant son revenu de placement imposable, la société ABC procédera tel qu'indiqué au tableau 2, cas numéro 1. Le total des déductions est \$3,010,000. Si nous faisons maintenant l'hypothèse que la société ABC remplace \$10 millions d'obligations à 6 pour cent par \$10 millions en actions communes au rendement annuel moyen de 4 pour cent, le revenu de dividendes passera à \$800,000, tandis que le revenu de placement baissera de \$200,000, à \$5.6 millions. Si on consulte le tableau 2, cas numéro 2, on voit que les déductions s'élèveront à \$3,320,000. Une augmentation de \$310,000. Une augmentation pour les sociétés d'assurance-vie! En réduisant leur revenu de placement par l'achat d'actions communes, elles pourront réduire leurs impôts de façon plus que proportionnelle à la diminution de leur revenu de placement.

Dans notre exemple on voit qu'une baisse de \$200,000 dans le revenu de placement va réduire le revenu imposable de \$510,000. Comme cet investissement accru en actions communes produira sans doute des gains de capitaux, ceux-ci, qui demeurent non-imposables, vont probablement compenser la perte de \$200,000.

Comment expliquer ce phénomène? Tout simplement par le fait qu'il y a double déduction d'une partie des dividendes encaissés par les sociétés d'assurance-vie. Si on suit le cas numéro 1 au tableau 2, on voit qu'on déduit d'abord \$400,000, soient les dividendes reçus de sociétés imposables. La société ABC déduit ensuite une somme de \$1,450,000, égale au quart de son revenu de placement, puisque le quart de son passif consiste en réserves pour caisses de retraite enregistrées auprès du gouvernement fédéral. On remarquera que le revenu de placement total, \$5.8 millions, à partir duquel nous avons calculé cette dernière déduction, comprend le \$400,000 de dividendes, déjà déduit. Le même raisonnement s'applique dans le cas du revenu de placement affecté aux polices sans participation en vigueur le soir du budget. La correction à apporter à la formule Benson est évidente ici. Toutefois si cette correction n'a pas lieu, on peut être certain que les actions communes, toujours dédaignées par les sociétés d'assurance-vie, deviendront leurs investissements favoris.

En vertu du paragraphe (g) de l'article 7 des résolutions du budget, le revenu de placement canadien d'une société canadienne qui fait affaire à l'étranger sera, dans la plupart des cas, déterminé en multipliant le revenu de placement global par le rapport (a) sur (b) où (a) est le passif pour les affaires canadiennes et (b) le passif total. Cette formule va répartir le revenu total, non suivant le pays où il est gagné mais en proportion du passif des sociétés d'assurance-vie au Canada et à l'étranger.

Au cours de l'été 1968, nous sommes entrés en communication avec les sociétés canadiennes d'assurance-vie qui font affaire à l'étranger et leur avons demandé, entre autres, de diviser leur revenu de placement total entre celui gagné au Canada et hors du Canada. Aussitôt les propositions Benson connues, nous avons effectué la même répartition, mais cette fois en nous servant de la formule proposée par le ministre des finances. Douze sociétés ont répondu à cette question (sur dix-neuf), et chacune a estimé le revenu de placement gagné au Canada plus élevé que le résultat produit par la formule Benson. La différence est supérieure à 10 pour cent. Ce résultat est doublement significatif si l'on considère que les sociétés sont arrivées à ce résultat indépendamment l'une de l'autre, probablement avec des formules différentes. Comme le revenu de placement gagné à l'étranger par les sociétés canadiennes s'élève à plus de \$200 millions par année (chiffres de 1966), le gouvernement se prive de \$3 à \$5 millions d'impôt que les sociétés et leurs contractants sont en mesure de payer. (\$3 millions si le taux d'impôt sur le revenu de placement est de 15 pour cent, \$5 millions s'il est de 25 pour cent). Cette formule aura donc pour effet de favoriser les sociétés canadiennes qui font affaire à l'étranger puisqu'une partie de leur revenu de placement échappera à l'impôt canadien, du moins tant que le rendement moyen des placements sera plus élevé au Canada que dans les pays où ces sociétés font affaire.

De plus, une formule de ce genre fournit aux sociétés une porte d'évasion fiscale. Prenons le cas d'une société qui fait affaire au Canada et aux Etats-Unis et qui a évalué toute sa réserve mathématique à un taux d'intérêt de 3½ pour cent. Si cette société décide maintenant d'évaluer sa réserve mathématique sur ses affaires américaines à 2½ pour cent, cette opération aura pour effet d'augmenter la réserve mathématique totale. D'autre part le rapport passif au Canada / passif total diminuera, ce qui entraînera une diminution de l'impôt à verser au gouvernement canadien, sans une augmentation correspondante de l'impôt à verser au gouvernement américain. Il nous semble que le rendement d'une formule d'impôt devrait être indépendant d'opérations techniques effectuées sur les affaires situées à l'extérieur du pays. La solution que nous proposons ici est d'obliger les sociétés canadiennes à maintenir des caisses séparées pour leurs canadiennes et étrangères, ce que le paragraphe (h) du même article des résolutions semble demander des sociétés étrangères.

La formule que propose le ministre des finances pour établir le revenu d'entreprise nous semble raisonnable, quoique nous estimons que la latitude que s'accorde le ministre est regrettable. Pour avoir une idée de ce que M. Benson entend faire de cette discrétion, il faut nous en remettre au discours prononcé en Chambre le 22 octobre. On y lit que dans le calcul des réserves mathématiques à déduire du revenu d'entreprise "nous nous servirons du même intérêt hypothétique qui est contenu implicitement dans les tableaux de valeurs de rachat" (Le Devoir, op.cit., le 24 octobre 1968). Cette proposition est généreuse et il serait osé de la part des sociétés d'assurance-vie d'en demander davantage. Le ministre devra opposer un non catégorique à toute demande des assureurs en ce sens. De plus le ministre augmenterait de beaucoup la confiance du public si le projet de règlement était publié avant promulgation. Il y a encore beaucoup trop d'inconnus pour que seulement l'industrie soit consultée. Le public aussi a son mot à dire.

Dans cet article, nous avons

voulu souligner les faiblesses que nous avons cru déceler dans les propositions fiscales du gouvernement fédéral envers les sociétés d'assurance-vie. Ces lacunes doivent être corrigées, soit par amendement au projet de loi, soit par règlement, si le gouvernement tient à recueillir les \$100 millions d'impôt qu'il attend de cette source. Si le gouvernement décidait de confier à un comité de la Chambre l'étude approfondie de ce projet de loi,

celui-ci devrait aussi réétudier les mérites des propositions du rapport Carter. Enfin nous croyons que les sociétés d'assurance-vie sont en mesure de payer au moins \$125 millions d'impôt par année, et non \$95 millions comme l'a suggéré l'honorable Benson dans son discours du budget. De là notre proposition de porter le taux d'impôt à la source à 25 pour cent. Si le gouvernement fédéral n'agit pas, les provinces pourront s'en emparer.

**Tableau 1**  
Bilan de la société ABC au 22 octobre 1968. (millions de dollars)

Actif	Passif
Actions communes \$10	Réserve mathématique
Obligations et hypothèques 85	Caisses de retraite \$25
Autres éléments d'actif 5	Assurance avec participation 35
<b>TOTAL \$100</b>	Assurance sans participation 20
	Surplus et autres éléments du passif 20
	<b>TOTAL \$100</b>

**Tableau 2**  
Calcul des déductions permises en calculant le revenu de placement imposable.

	Cas. no. 1	Cas. no. 2
	(1)	(projection)
Revenu de placement total	\$5,800,000	\$5,600,000
Déductions		
Div. de sociétés imposables (2)	400,000	800,000
Rev. de placement affecté aux caisses de retraite (1) x 25	100	
	(3)	1,450,000
Revenu de placement affecté aux polices sans participation en vigueur le 22 octobre 1968. (1) x 20	100	
	(4)	1,160,000
Total des déductions (2) + (3) + (4)	(5)	\$3,010,000
Revenu de placement imposable avant autres déductions permises (1) - (5)	(6)	\$2,790,000
		\$2,280,000

**Librairie Le Carrefour**  
Station Berri-Demontigny  
843-5033

**20%**  
SUR TOUS LES LIVRES

**MONTROSE**  
ALBUM DE LUXE DES

**DÈS DEMAIN MATIN**

**BEATLES**  
PLUS DE 30 NOUVELLES CHANSONS

**ALBUM DE 2 DISQUES**  
SWBO-101  
SUR DISQUE CAPITOL  
**STÉRÉO**  
12" MICROSILLON

**CE PRIX EST VALABLE JUSQU'AU 7 DÉCEMBRE**

**BEATLES**  
RÉGULIER \$12.60  
EXTRA SPÉCIAL \$18.98  
L'ALBUM  
PHOTOS EN COULEURS INCLUS

**CONTENANT**  
Back in U.S.S.R. - Dear Prudence - Glass Onion - Ob-La-Di, Ob-La-Da - Wild Honey Pie - The Continuing Story of Bungalow Bill - While my Guitar Gently Weeps - Happiness is a Warm Gun - Martha my Dear - I'm so tired - Blackbird - Piggies - Rocky Raccoon - Don't pass me by - Why don't we do it in the road? - I Will - Julia - Birthday - Yes blues - Mother Nature's Son - Everybody's Got something to Hide Except Me and My monkey - Sexy Sadie - Helter Skelter - Long, Long, Long - Revolution 1 - Honey Pie - Savoy Truffle - Cry Baby Cry - Revolution 9 - Good night.

**MONTROSE**  
3162 est. Bélanger  
Montréal 408  
RA.9-2833

50¢ par 3 disques pour frais de poste et d'emballage - Taxes en plus  
SCÉLÉ 1ère QUALITÉ

**BERTRAND**  
DISQUES COLUMBIA  
GRAVURE UNIVERSELLE

**DISQUES & LIVRES**  
expédiés partout le jour même sans frais\*  
• de poste  
• de manutention  
• d'emballage  
ni frais de remboursement (C.O.D.) sur commandes accompagnées d'un acompte  
**20%**  
à moins d'indication contraire nous versons des dividendes de 20%  
**BERTRAND**  
CATALOGUE COMPLET DE TOUTS LES DISQUES ET RUBANS COLUMBIA

**Eugene Ormandy**  
et l'Orchestre de Philadelphie  
M2X-786 \$7.98

**Philippe Entremont**  
Moonlight Sonata  
MS-7175 \$6.29

**Gilles Vigneault**  
Le Nord du Nord  
FS-681 \$5.29

**Renée Claude**  
FS-673 \$5.29

**Monique Leyrac à Paris**  
FL-357 \$5.29

**Claude Léveillée**  
Une voix, deux pianos  
FL-362 \$5.29

**Sculpture Esquimaude**  
George Swinton  
**\$12.50**

**BERTRAND**  
• PLACE BONAVENTURE 878-3031  
• 1009 OUEST STE-CATHERINE 288-3146  
• PLACE VILLE MARIE 861-5808

suites de la première page

**L'OCCUPATION**

Le conseil de la faculté a accepté la formule mardi et les étudiants l'ont acceptée mercredi, tout en déclarant qu'ils ne s'y ralliaient que parce qu'ils y étaient forcés.

Le vice-recteur académique, M. Maurice Chagnon, avait déclaré que l'administration universitaire devrait prendre certaines mesures si l'occupation n'était pas terminée à la fin de la semaine.

Selon un porte-parole, les étudiants ont également demandé à l'administration de porter après le 16 décembre les examens dont certains devaient avoir lieu cette semaine. Le sénat universitaire doit prendre cette requête en considération.

**PROTESTATION**

Le communiqué ajoute: "Au lieu d'entreprendre une action vigoureuse pour donner au français la place légitime qui lui est dû, le gouvernement veut imposer, sans avis, une loi qui consacre un état de fait inacceptable et qui entrainera, à brève échéance, la minorisation du groupe francophone".

Les trois groupements étudiants qui ont signé le communiqué sont l'Association générale des étudiants de Laval, l'Association des étudiants du CEGEP de Ste-Foy et celle du CEGEP de Limoilou.

**OTTAWA**

Les relations avec Ottawa et avec l'étranger.

Quant au Niger, il va sans dire que l'une des raisons de sa prudence est sans doute l'aide qu'il reçoit du gouvernement canadien. Il n'est d'ailleurs pas exclu de croire que le voyage prochain du sénateur Paul Martin au Niger confirmera, comme par hasard à quelques jours de l'ouverture de la conférence, l'intérêt que le gouvernement canadien porte à l'aide aux pays francophones d'Afrique.

M. Martin a quitté le Canada hier pour une tournée de plus de quinze jours, notamment au Niger, en République démocratique du Congo (où doit avoir lieu la prochaine conférence des ministres de l'éducation de la francophonie), au Sénégal et en Côte d'Ivoire.

L'occasion du voyage est la célébration du cinquième anniversaire de la fondation de l'Université nationale du Rwanda dont le révérend Père Georges-Henri Lévesque est le recteur. L'Université compte plusieurs professeurs canadiens, et en vertu d'un accord quinquennal entre les deux pays, le gouvernement canadien débourse des sommes qui peuvent s'élever jusqu'à \$750,000, par année pour le fonctionnement de l'université.

La tournée de M. Paul Martin en Afrique est la troisième organisée par le Canada en quelques années. M. Lionel Chevrier en avait dirigé une il y a quelques mois, mais la première initiative d'envergure en Afrique avait été, il y a quelques années, le voyage du ministre sans portefeuille, M. Yvon Dupuis.

**LOGEMENT**

maine de l'habitation et de la construction domiciliaire, la fonction fédérale étant principalement d'ordre financier.

M. Choquette suggère la formation d'un comité parlementaire afin de permettre aux députés de se familiariser et de prendre conscience active du problème social numéro un.

Le ministre du travail, M. Bellemare, a félicité le député de son intervention constructive et convenu que les députés devaient étudier à fond la question.

**LE PROJET**

alors que l'on n'a même pas réussi à faire du français la "langue d'usage" au Québec.

Ces diverses tendances, déjà perceptibles alors que M. Johnson était à la barre du parti, se sont affrontées avec vigueur, selon toute apparence, dans les deux derniers caucus du parti.

Les ponts n'ont pas été rompus, personne n'a claqué la porte, de sorte qu'il est permis de croire, à la suite du compromis d'hier, que l'on en vienne finalement à un compromis définitif au sein du parti et donc du gouvernement.

En attendant l'issue des élections partielles, M. Bertrand, ministres et députés sont muets comme carpe et avarés de toute déclaration. Il est visible que des consignes sévères ont été données à la suite des indiscretions du début de la semaine, et que, une fois de plus, l'Union nationale joue la carte de l'unité et de la solidarité.

Dans sa déclaration d'hier, le premier ministre note que c'est à cause de l'urgence de résoudre le problème spécifique de Saint-Léonard (où la commission scolaire a décrété l'unilinguisme scolaire progressif) qu'il avait annoncé en fin de semaine qu'un projet de loi serait, sinon discuté et adopté, du moins déposé cette semaine.

Or, dit-il, à cause des élections partielles du quatre décembre, certains nous prêtent l'intention de faire de ce problème un enjeu électoral. Ce propos de M. Bertrand fut accueilli par des rires et des "ah ah" de la part des libéraux. M. Lesage les qualifiant de "fantaisie" par rapport à ce que M. Bertrand avait déjà déclaré.

En fait, reprit M. Bertrand, il n'y a jamais eu de lien, dans notre esprit, entre les deux échéances; mais j'admets que, pour ceux qui n'ont pas suivi d'aussi près que nous le film des événements, la coïncidence peut paraître troublante.

Ne voulant pas faire de l'électoratisme, ni même être soupçonné de vouloir en faire, le gouvernement diffère donc "avant la fin de la présente session" la présentation du projet de loi, espérant que, d'ici là, chacun retrouvera son sang-froid.

Accueillie avec satisfaction par les ministériels, la déclaration fut avec scepticisme de la part des libéraux, dont le chef, M. Lesage, se départit du silence étrange qu'il avait adopté la veille sur la question.

M. Lesage déclara qu'il y avait contradiction entre les propos du premier ministre et ce qu'il avait dit à la radio anglophone, et il demanda à M. Bertrand de dire quelles étaient ses "intentions". M. Bertrand répliqua qu'il ne ferait aucun commentaire ni en Chambre, ni à l'extérieur. Il

répondit de la même façon à des questions subséquentes de MM. Laporte et Lévesque.

Le député de Chambly conclut les échanges par ces mots cinglants: "Est-ce que je dois comprendre que, sur cette politique d'une extrême importance, toute la province de Québec ferait des commentaires, sauf le premier ministre?" Le premier ministre resta coi.

**M. Lesage**

Hors de la Chambre, le chef de l'opposition libérale a confié à des journalistes que le retard apporté à la présentation du projet de loi constituait une "humiliation" pour M. Bertrand qui, selon lui, aurait été forcé d'agir ainsi par les "séparatistes" au sein de son caucus.

M. Lesage croit même qu'aucun projet sur les droits linguistiques n'a encore été rédigé pour la raison que la seule pression qui pouvait amener le gouvernement à le faire — soit l'élection partielle dans Notre-Dame-de-Grâce — n'existera plus dans une semaine.

M. Lesage affirme également que le refus d'intervenir du gouvernement pourra être dommageable aux minorités françaises des autres provinces, particulièrement en Ontario et au Nouveau-Brunswick où, à ses yeux, des progrès substantiels ont été accomplis récemment.

**Les motifs de M. Bertrand**

Si l'on tente d'analyser les motifs du premier ministre, à partir de ses déclarations de la fin de semaine et d'hier, il est clair, semble-t-il, que M. Bertrand visait avant tout à prévenir la répétition du geste posé par la commission scolaire de Saint-Léonard et du même coup à assurer le droit des non-francophones du Québec de choisir l'école et la langue d'enseignement de leur choix.

Ce faisant, il se réclamait notamment de la conférence de presse télévisée de M. Daniel Johnson, la veille de sa mort, le 25 septembre.

Or, l'ex-premier ministre avait alors dit textuellement ceci: "Nous prendrons pas par la législation, mais par d'autres moyens toutes les mesures voulues pour amener les Québécois qui ne sont pas de langue française à devenir partie du Québec de façon qu'ils se sentent chez eux et qu'ils apprennent la langue dominante du Québec, le français."

Plus loin, M. Johnson reprit des propos qu'il avait déjà tenus en Chambre, à la suite d'une question sur le problème précis de Saint-Léonard: "Nous ne pouvons pas admettre que des droits aussi importants que ceux de la langue soient, évidemment, manipulés, par une commission scolaire locale, au gré, aux caprices d'une élection dans un, deux ou trois quartiers sur cinq."

"Nous ne sommes pas, ajoutait M. Johnson, pour répéter, dans Québec, des Maillardville et d'autres situations qu'on a connues et dont on a souffert dans le reste du Canada. Ce n'est pas parce qu'on a souffert dans le reste du Canada que nous devons évidemment, aujourd'hui tenter de faire souffrir des gens ou de les inquiéter, d'inquiéter des parents pour l'avenir de leurs enfants."

"Cependant, il faut à partir des réalités 1968, établir une politique telle que le groupe francophone ne se laisse pas assimiler. Alors que la confessionnalité a été la protection dans le passé, la protection du français même en dehors du Québec, il ne faudrait pas que la confessionnalité, aujourd'hui, devienne un élément de destruction de la francophonie dans le Québec."

On s'en souvient, tous les députés de l'Union nationale ont souscrit d'emblée aux propos de M. Johnson, qu'ils ont qualifiés après sa mort de "testament politique" dont ils se réclamaient désormais.

Or, ceux-là qui applaudissaient le plus fort aux propos de l'ex-premier ministre sont les mêmes qui, aujourd'hui, s'opposent plus ou moins farouchement à ce que ces grands principes soient écrits noir sur blanc et engageant pour l'avenir.

M. Bertrand ne prévoyait sûrement pas cette vive réaction au sein de son caucus puisqu'il n'avait pas pris la précaution de le prévenir formellement qu'il se proposait de déposer un projet de loi qui s'appuierait sur ces deux points:

- au Québec, les non-francophones devront avoir une connaissance d'usage de la langue française, cette connaissance étant dispensée principalement par l'école;
  - les parents doivent avoir le droit de choisir pour leurs enfants la langue d'enseignement qu'ils désirent.
- Ces deux points — dévoilés lundi à Montréal par M. Bertrand — rejoignent les propos tenus par M. Johnson. Pourquoi alors ont-ils soulevé une crise au sein du caucus ministériel? Est-ce seulement parce que certains estiment qu'à ce moment-ci l'adoption de telles mesures donnerait prise à des accusations d'électoratisme? Si l'on se fie à certaines confidences, les objections sont plus profondes et fondamentales et subsisteront après le quatre décembre.

**RÉPONSE**

Suite de la page 4

torité municipale émise pour protéger les intérêts de la population" qui a le pouvoir de décider de l'avenir du quartier. Il faut se souvenir cependant, que dans notre régime démocratique, c'est nous, les citoyens, qui avons le pouvoir et nous le déléguons à ceux que nous choisissons. Lorsque cette autorité déléguée n'agit pas en faveur de nos intérêts, nous avons non seulement le droit, mais la responsabilité morale de protester ouvertement afin de faire respecter nos intérêts vitaux.

Enfin M. Sauriol termine cet éditorial en disant que nous, les citoyens du centre-ville, n'avons pas un droit absolu à y demeurer, nous n'avons que le droit au logement. Le logement est un droit sur le plan légal, mais sur le plan humain ce n'est qu'une compensation pour la perte d'un droit réel: le droit de vivre où l'on désire. Malgré l'importance qu'accorde M. Sauriol au droit de logement, nous préférons le droit de vivre heureux à l'endroit que nous avons choisi. Mais, c'est certain, ce droit n'est pas absolu; il est relatif à l'instar du droit du propriétaire de disposer de sa propriété. Nous sentons cependant profondément que le respect de notre droit de rester dans notre quartier, sera la meilleure contribution au bien commun, car si notre comité de citoyens réussit à créer un précédent soit à faire respecter ce droit de vivre où l'on désire, nous aurons contribué au bien-être général de la population montréalaise mieux que n'importe quelles taxes supplémentaires ne l'aurait fait.

**UN INTÉRÊT**

Suite de la page 13

un bon réseau de distribution sur le continent européen, l'exportation vers le Marché commun n'est ni plus hasardeuse, ni plus compliquée et, en redoublant leurs débouchés, garantit un écoulement stable de leur production.

Les attachés commerciaux du Québec reprochent encore aux maisons québécoises de ne pas toujours donner suite aux propositions de ventes qu'ils leur transmettent. Ils ne doutent pas qu'avec un peu plus de dynamisme, les producteurs québécois pourraient se tailler une place de choix sur le marché européen même si la concurrence, pour certaines catégories de produits, y est très sévère.

**Subvention à St. Mary's**

OTTAWA — Le ministre de la santé nationale et du bien-être social, M. John Munro, annonce l'octroi d'une subvention de \$3,758,786 plus à même la Caisse d'aide à la santé en faveur de l'hôpital St. Mary's de Montréal. Cette contribution fédérale permettra à cet hôpital de s'agrandir, de rénover et compléter ses accommodations présentes.

En 1962 on mettait en chantier la première phase des travaux. La phase actuelle ne sera complétée que pour l'année 1971. Une fois les travaux terminés cet hôpital possèdera un service de diagnostic des plus complets ainsi que de nouveaux locaux pour le traitement des malades, l'enseignement et la recherche. Le nombre de lits servant aux fins de l'enseignement et du traitement sera porté de 368 à 505.

Affilié à l'université McGill depuis 1966, l'hôpital St. Mary's sert de champ clinique aux étudiants et aux diplômés de médecine. Les facultés de l'art dentaire et l'enseignement para-médical, les infirmières, les techniciens de laboratoire et les physiothérapeutes auront des locaux plus adéquats pour l'enseignement et la pratique.

L'École d'infirmières compte cent quatre-vingts élèves. Un programme très poussé de recherches a été institué en cet hôpital. Les recherches actuelles portent surtout sur l'osification, la guérison des plaies, la transplantation ovarienne et le perfectionnement d'un appareil qui permettra la conservation des organes prélevés.

**Nomination**

M. René Montpetit, journaliste et agent de relations publiques vient d'être nommé directeur des services d'information du Conseil national de recherches du Canada. Originaire de Montréal, il est âgé de 45 ans.

Le nouveau titulaire, qui sera directement responsable au président du Conseil national de recherches, Monsieur W.G. Schneider, occupait précédemment un poste supérieur dans l'administration provinciale du Québec.

Monsieur Montpetit aura comme fonctions et responsabilités premières de faire connaître les politiques du Conseil national de recherches du Canada en élaborant des programmes d'information propres à répondre le mieux à l'intérêt général de la population canadienne ainsi qu'aux besoins de la collectivité scientifique de langue française et de langue anglaise du pays. Il verra aussi à assurer et à maintenir un plus haut degré de bilinguisme au sein des services d'information et d'en faire ressortir toute l'importance.

**L'occupation se poursuit aux sciences politiques de McGill**

Les étudiants en sciences politiques de l'université McGill continuent la grève et l'occupation de leurs locaux au quatrième étage du Stephen Leacock Building en revendication d'une représentation étudiante de 1/3 sur tous les comités du département.

Plusieurs centaines d'étudiants ont assisté à des groupes de discussions, organisés par l'Association des étudiants en sciences politiques, au lieu d'aller à leurs cours. Le boycott fut respecté à 100%.

Les grévistes ont discuté, entre autres, le pouvoir noir, les méthodes efficaces de contrôle de professeurs autoritaires, la guérilla et la situation politique au Québec. Pendant

que les groupes de discussion siégeaient, les comités d'organisation continuaient à fonctionner sans difficultés.

Toutes les décisions importantes sont prises lors de réunions plénières qui ont lieu au moins deux fois par jour. A la dernière plénière les étudiants ont reçu les rapports des comités de grève et ils ont élu un comité pour poursuivre les négociations avec le département en réunions ouvertes. (Les cinq élus furent Arnold August, Harry Cowen, Chris Neilson, Jonathan Hoffman et Martine Eloy).

Entre-temps, le doyen de la faculté d'arts et sciences, H. D. Woods, et le président de l'Association des étudiants en arts et sciences, Paul Wong,

ont offert de servir de médiateurs entre les étudiants et le département. Les étudiants ont accepté cette offre et ils ont demandé aux médiateurs et au département de les rencontrer au Council Room au huitième étage du Leacock pour amorcer les négociations.

Les étudiants ont organisé une série de séminaires dans cinq des domaines principaux du département de sciences politiques de façon à créer une ambiance intellectuelle stimulante par une approche nouvelle à l'étude de la science politique. Dans les discussions ces domaines seront examinés à partir de perspectives autres que celles traditionnellement présentées de façon à englober toutes les théories politiques.

De plus il y aura un séminaire d'une journée dont le sujet sera "Le contenu politique de l'éducation dans les sciences sociales".

Le comité pour une université libre de Sir George Williams a organisé hier une manifestation d'appui aux grévistes de l'Association de sciences politiques. La manifestation a quitté Sir George à cinq heures pour se rendre à l'université McGill, le siège de l'occupation. L'UGEQ et les comités de grève des CEGEP occupés ont participé à la manifestation en solidarité.

Aujourd'hui, l'Association des étudiants en littérature anglaise entend tenir une session d'étude sur la situation actuelle aux sciences politiques.

A peu près quatre-vingts personnes ont passé la nuit dans les lieux occupés. Le moral des étudiants est très bon et leurs buts n'ont pas changé: l'occupation et la grève continueront jusqu'à ce que le département accorde les revendications de l'Association des étudiants en sciences politiques.

**Les machines imprimantes**

**Livre de mille pages imprimé en 10 secondes**

BAD GOESBERG (AFP) — Des machines imprimantes de haute qualité capables de reproduire 100,000 caractères par seconde pourraient être mises sur le marché dans l'avenir. C'est à dire qu'un livre de 1,000 pages pourrait être imprimé en 10 secondes et que les dépêches défilées par un téléscripteur en 24 heures pourraient être écoulées en quelques secondes.

Ces étonnantes possibilités ont été révélées par le M. Werner Kulcke, chef du département des recherches des laboratoires I.B.M. de Boblingen, en Allemagne, au cours du séminaire scientifique et technique organisé par cette firme en RFA.

De telle performances sont rendues réalisables par l'emploi des holographes, inventions dont les idées de base, fondées sur l'application des rayons monochromatiques et directionnels des lasers, remontent à 1948. Les hologrammes sont des diapositives obtenues par cette cohérence des lasers permettant la reproduction des hologrammes, images virtuelles rendant le relief total.

Les holographes peuvent être non seulement de forme optique mais aussi acoustique. Une seule partie de cette diapositive permet de reproduire la totalité de l'objet holographié.

On prévoit ainsi que les futurs ordinateurs auront des circuits intégrés d'une densité

accrue et plus complète. Des mémoires holographiques auraient l'avantage de n'être pas sensibles à la poussière, aux détériorations et de posséder une plus grande fiabilité.

De telles "imprimantes" de textes holographiques n'existent pas encore, mais on serait déjà en mesure de produire un prototype en laboratoire.

**Billets rail-autobus**

Le Canadien national et les lignes d'autobus Greyhound viennent de mettre en commun leurs ressources de mise en marché, annonce M. Garth C. Campbell, directeur général, ventes et services voyageurs, au Canadien national.

Cela signifie qu'à partir du 1er décembre, on pourra se procurer à tous les bureaux du CN et dans les agences de voyages autorisées par le CN, des billets de voyage rail-autobus. Ces billets communs permettront aux voyageurs de partir en train d'une gare du CN et de voyager vers la frontière américaine où ils pourront prendre l'autobus Greyhound jusqu'à leur destination. De la même façon, les gares d'autobus Greyhound et les agences de voyages autorisées par cette compagnie vendront les billets autobus-rail pour les voyages à partir de centres américains vers des villes canadiennes.

**Roland Trudel**

M. Roland Trudel est décédé subitement à l'âge de 56 ans. Estimé par la Société centrale d'hypothèques et de logement, M. Trudel était président de la Caisse Populaire et ex-marguillier de la paroisse Saint-Denis. Il avait été premier président du comité de moralité publique mis sur pied par Mmes Jean Drapeau et Pacific Plante. Son épouse était décédée il y a cinq mois à peine. Il laisse dans le deuil deux frères: Roméo et Lionel, ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces.

Service à 10h, samedi, en l'église Saint-Denis. La dépouille est exposée chez Paul et Fortin, 835 est, avenue Laurier.

**Qu'est-ce qui rend une maison de courtage différente d'une autre maison de courtage?**

**Le personnel, surtout**

... comme le personnel de Grant Johnston. Nous sommes méticuleux dans le choix de notre personnel, tant du point de vue de la compétence professionnelle que de l'expérience requise. Nous exigeons encore plus... cette sorte de personnalité propre à Grant Johnston. Nous vous servons avec la plus grande courtoisie... et l'on nous dit que c'est un plaisir de traiter d'affaires avec nous.



**Grant Johnston & CO. LIMITED**

1, Place Ville-Marie, Montréal - Téléphone: 875-5200  
Membre: Bourse de Montréal • Bourse canadienne  
Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières



**Vous croyez qu'ils sont les meilleurs gens au monde... alors, offrez-leur ce monde!**

Un billet CPA vers les endroits romantiques. Le cadeau le plus apprécié de tous. Toutes les occasions s'y prêtent: anniversaires de naissance ou de mariage, collation de diplômés ou retraite. Egalement idéal comme prix de concours de ventes. Chaque billet est présenté dans une enveloppe cadeau pour chaque occasion.

P.S. CPA offre des tarifs spéciaux et des voyages organisés en Californie, au Mexique, à Hawaï, en Europe, en Orient et en Amérique du Sud. Vous pouvez aussi profiter d'un plan budgétaire. Demandez tous détails à CPA ou à votre agent de voyage.

**LES LIGNES AERIENNES CANADIEN PACIFIQUE**

**Comment s'aident les étudiants de TEVEC**

Une enquête, menée par le ministère de l'éducation auprès des étudiants inscrits aux cours de télévision éducative, dans la région du Saguenay Lac Saint-Jean, révèle, que le guide fourni avec les cours, est l'instrument le plus utile dont l'élève puisse se servir pour répondre aux exercices scolaires imposés.

**DÉCÈS**

Parents: M. et Mme. Lesage, 835 avenue Laurier, ont le plaisir de vous inviter à la messe de réquiem pour le repos de l'âme de leur fils, M. Yvon Dupuis, le 27 novembre 1968, à 10 heures, en l'église St-Denis, 835 avenue Laurier.

Parents: M. et Mme. Lesage, 835 avenue Laurier, ont le plaisir de vous inviter à la messe de réquiem pour le repos de l'âme de leur fils, M. Yvon Dupuis, le 27 novembre 1968, à 10 heures, en l'église St-Denis, 835 avenue Laurier.

Parents: M. et Mme. Lesage, 835 avenue Laurier, ont le plaisir de vous inviter à la messe de réquiem pour le repos de l'âme de leur fils, M. Yvon Dupuis, le 27 novembre 1968, à 10 heures, en l'église St-Denis, 835 avenue Laurier.

# regards

## Espagne

### Sur l'échiquier militaire atlantique

par Edouard de Blaye

MADRID — Quinze ans après la signature des accords de défense hispano-américains, le sort des bases US dans la péninsule ibérique se joue actuellement entre Madrid et Washington. Mais à la différence du traité initial qui vit le jour en 1953 et fut reconduit pour cinq ans en 1963, il ne s'agit pas tant cette fois de négocier le montant du "loyer" à payer pour la poursuite de l'utilisation de ces bases, que d'exploiter par Madrid le biais offert par le renouvellement de ces accords, pour amarrer plus solidement l'Espagne, déjà liée par des conventions militaires bilatérales aux Etats-Unis et au Portugal, à la communauté armée du monde libre. C'est ce que M. Dean Rusk qui fut pour 48 heures (16/17 novembre) l'hôte de Madrid, au terme de la session ministérielle de l'OTAN à Bruxelles, s'est vu confirmer par le chef de la diplomatie espagnole, M. Fernando Maria Castiella. Initialement prévu pour moins de 24 heures, le séjour en Espagne du secrétaire d'Etat américain se vit prolongé par la force des choses: frappé d'une angine et d'une extinction de voix à son arrivée à Madrid, M. Dean Rusk ayant été contraint par ses médecins de garder le lit tout un jour. Cet entracte forcé fut mis à profit par M. Rusk non pour mettre une dernière touche à son dossier espagnol mais

plus simplement pour se distraire à la lecture de romans policiers...

#### Dimension politique

Dans l'immédiat, la nouvelle orientation que l'Espagne aimerait voir donner aux accords hispano-américains ne constitue pas dans l'esprit du gouvernement du général Franco une offre de candidature discrète à l'Alliance Atlantique, mais plutôt un nouveau degré dans l'escalade diplomatique entamée simultanément par Madrid sur l'échiquier européen (candidature au Marché Commun) et sur l'échiquier mondial (élection récente de l'Espagne au Conseil de sécurité des Nations Unies).

Si à la lumière de la visite de M. Dean Rusk, Madrid semble conserver le meilleur espoir de voir aboutir ces négociations avant le 26 mars 1969, date à laquelle, faute d'un accord, devraient être démantelées les 4 bases utilisées par les Américains sur le territoire espagnol, c'est de préférence au président Johnson, sur le président Nixon que l'on compte pour "activer" les discussions actuellement dans l'impasse. L'attitude de fermeté sur le plan militaire prêté généralement au président Nixon, jointe à deux facteurs importants intervenus récemment dans les relations Madrid-Washington, alimente l'optimisme espagnol.

Premier facteur: le message personnel adressé le mois dernier par M. Rusk à M. Castiella informant que les investissements privés américains en Espagne ne seraient pas touchés par les mesures de restriction du crédit décreées en janvier dernier par l'administration Johnson, a été interprété ici comme un "geste" confirmant le désir des Américains de maintenir une ou plusieurs de leurs bases dans la péninsule ibérique. L'invasion de la Tchécoslovaquie, la présence navale soviétique massive en Méditerranée ou l'hypothétique utilisation du port algérien de Mers-el-Kébir par la flotte russe, dont la rumeur est, coïncidence ou non, complaisamment colportée par la presse espagnole, a en quelques mois, valorisé de 100% la portée stratégique des bases US en Espagne, ce que ne manquent pas de mettre en valeur les milieux diplomatiques madriléens.

Deuxième facteur positif: bien qu'aucun chiffre ne soit avancé de source officielle, il semble que l'Espagne, résolue à faire passer les considérations politiques au premier plan, au détriment des questions de "gros sous", a considérablement diminué ses prétentions financières.

Après avoir initialement estimé à 1,1 milliard de dollars pour cinq ans le "loyer" de

ses bases, l'Espagne a réduit dans un premier temps ce montant à 700 millions de dollars, pour ne plus réclamer maintenant que 400 millions de dollars, toujours pour 5 ans. On est encore loin cependant des 150 millions de dollars seulement offerts par Washington, ce qui tendrait à confirmer d'ailleurs les rumeurs selon lesquelles les Américains entendraient conserver uniquement la base navale de la Rota (Cadix), seul port d'attache avec Holy Loch, en Ecosse, des sous-marins nucléaires Polaris en Europe. Seraient ainsi restituées aux Espagnols les bases aériennes de Moron (Séville), Saragosse et de Torrejón, près de Madrid. Cette dernière équipée de l'une des plus longues pistes d'atterrissage du monde, pourrait être convertie aux moindres frais par les Espagnols en un aéroport civil ultra-moderne en remplacement du vétuste et étroit aérodrome de Madrid-Barajas.

Mais que le nouvel accord militaire hispano-américain englobe les 4 bases de la péninsule, ou s'applique exclusivement à la seule base de la Rota, l'Espagne, consciente de son nouveau "poids" diplomatique entend tirer d'ici le mois de mars prochain un maximum d'avantages politiques de sa position de repli militaire privilégiée sur le flanc sud-ouest du continent européen.

# sur le monde

## Maroc

### A la veille de profondes transformations

par Etienne Rod

CASABLANCA — Le 7 juin 1965, faisant une application contestée par certains juristes (dont M. Ahmed Reda Guedira, jusqu'en 1964 l'un des conseillers les plus écoutés du roi) de l'article 35 de la Constitution monarchiste, le chef de l'Etat marocain s'attribua l'intégralité des pouvoirs, congédia le Parlement et décréta l'état d'exception. En annonçant cette décision à la nation, il indiqua que le régime ainsi instauré, de caractère provisoire, ne porterait aucune atteinte aux libertés: "Les partis politiques et les organisations syndicales poursuivront leurs activités légales dans l'ordre et le respect de la loi".

Ayant exposé les motifs qui l'avaient déterminé à adopter cette solution autoritaire, Hassan II précisa encore que son objectif était d'engager le Maroc dans une ère de transformations radicales de laquelle la déliquescence et le laisser-aller seraient définitivement bannis. Désormais seuls le civisme, le respect de la loi, l'autorité de l'Etat gouverneraient un pays ayant besoin à sa tête d'un pouvoir fort, juste et stable.

A l'échéance d'une période indéterminée et après avoir réformé la Constitution sur certains points, le souverain se proposait — et sans doute se propose toujours — de restaurer le Parlement.

#### Des partis en veilleuse

Il est clair que, sous ce régime de monarchie absolue, qui dure maintenant depuis 42 mois, Hassan II a pu diriger l'Etat sans la moindre entrave. Il est non moins certain que le Maroc a accompli des progrès.

La stabilité du pouvoir a-t-elle été mieux assurée que naguère? C'est davantage contestable si l'on en juge par le nombre considérable de remaniements ministériels intervenus pendant les trois ans et demi qui viennent de s'écouler.

Quant aux partis et organisations syndicales, tout en poursuivant effectivement leurs activités, ils ont perdu une partie de leur clientèle et, par conséquent, de leur influence. Leurs dirigeants se sont aussi querellés parfois, voire séparés, animant aujourd'hui des groupes ou factions rivales. C'est particulièrement vrai du "Mouvement populaire" d'origine berbère et rurale, tombé pratiquement en que-

nouille. C'est le cas également du "Parti socialiste démocratique", fondé en avril 1964 par M. Ahmed Reda Guedira avec le concours de plusieurs ministres en exercice. Ce parti-là eut d'ailleurs une existence plus virtuelle que réelle et ne parvint pas à atteindre les objectifs qu'il s'était fixés.

#### D'autres très vivants

Par contre, deux autres partis, l'Istiqal et l'UNFP (Union nationale des forces populaires) paraissent avoir conservé l'essentiel de leur structure. Leurs leaders voudraient qu'on ne les oublie pas complètement. Pour cette raison, ils se réunissent périodiquement et proclament leurs vœux. Bien entendu, quel que soit le bord dont ils se réclament, ils sont unanimes sur un point: ils exigent l'abandon de l'état d'exception et l'organisation de nouvelles élections législatives. A cela se borne la convergence de leurs revendications. A partir de là, deux tendances se dégagent.

L'Istiqal, à bien des égards conservateur et nationaliste à l'excès, n'a pas perdu toute audience auprès du roi, bon nombre des conseillers et collaborateurs les plus proches de celui-ci étant issus de ses rangs. Le président de l'Istiqal, Si Allal el Fassi, peut même se targuer d'être consulté et entendu dans certaines circonstances où le souverain est appelé à trancher un débat. On incline à penser que ce parti — dont le nom signifie "indépendance" — et qui joua un rôle décisif avant et aussitôt après le retour du Maroc à sa complète souveraineté (2 mars 1956) — se satisfait de légers amendements à la Constitution, le but primordial visé par lui étant de revenir au pouvoir. Il se dit convaincu que des élections parlementaires, pourvu qu'elles permettent aux citoyens de voter en toute liberté, lui attribueraient une très large majorité dans les assemblées législatives.

En sens inverse, les dirigeants de l'UNFP — parti né d'une scission de l'Istiqal et qui se qualifie de "progressiste" — réclament bien, eux aussi, des élections. Cependant, dans leur esprit, le nouveau Parlement qu'elles engendreraient aurait pour tâche prioritaire de rédiger une autre Constitution. En exprimant ce désir, l'UNFP reste fidèle à sa propre doctrine. En effet, lorsqu'en décembre 1962 le roi invita le peuple marocain à ratifier le projet de

Constitution qu'il soumettait à son approbation, l'UNFP suggéra à ses militants de ne pas participer à cette consultation populaire. Déjà à l'époque, ce parti refusait une charte "ocroyée" et voulait que la Constitution soit l'oeuvre d'une assemblée constituante représentative des divers milieux de la nation.

En six ans, le comité central de l'UNFP — amputé d'un membre éminent en la personne de Mehdi ben Barka mystérieusement enlevé à Paris le 29 octobre 1965 — non seulement n'a point fait litière de ses opinions, mais les a confortées. Convoqué par son "bureau politique", tête pensante du mouvement, ledit comité central s'est réuni à Casablanca le 13 octobre dernier. Les quelques dizaines de membres qui le composent ont entendu les rapports et exposés des chefs responsables des sections du parti à travers le Royaume. Ils ont également analysé la situation générale, intérieure et extérieure. Après quoi, ils ont adopté un "manifeste politique" et des résolutions.

#### Un manifeste

Le manifeste concerne la politique intérieure. Il comporte un préambule et un programme. Dans le préambule, sont confirmés les objectifs de l'UNFP qui affirme sa volonté de "continuer la lutte pour la réalisation des aspirations des masses populaires". Selon les auteurs de ce document, le Maroc aurait conservé ses structures coloniales. Il doit s'en libérer, afin de construire une société socialiste. Quant au programme à exécuter en vue d'atteindre ce résultat, il devrait être précédé de certaines mesures telles que "la libération de tous les détenus politiques", "la promulgation d'une amnistie générale véritable" et "la formation d'un gouvernement représentatif disposant de la confiance des masses populaires".

Une résolution exprime la solidarité de l'UNFP avec les peuples qui luttent pour leur libération, en particulier les peuples palestinien et vietnamien.

Il semble que le "manifeste politique" de l'UNFP n'ait provoqué, jusqu'à maintenant en tout cas, aucune réaction dans les milieux officiels de Rabat. Cependant, il existe probablement une relation entre ce manifeste et les rumeurs persistantes depuis plusieurs semaines d'un pro-

chain remaniement ministériel fondamental. Selon certaines sources, le roi envisagerait de remettre en selle son ancien bras droit, M. Ahmed Reda Guedira (retraité de la scène publique depuis plus de quatre ans) à qui il confierait la succession du Dr Mohamed Benhima, premier ministre. M. Guedira dirigerait un gouvernement provisoire, chargé précisément de préparer un référendum constitutionnel assorti d'élections législatives. Si un proche avenir venait à confirmer l'exactitude de semblables conjectures, on s'apercevrait que le processus choisi par le chef de l'Etat est à l'opposé de celui préconisé par l'UNFP.

## L'ÉVÉNEMENT

### Malgré Saigon, le FNL jouera un rôle déterminant à Paris

par Jean-Marc Léger

Avec la décision du gouvernement de Saigon de participer aux négociations de Paris, la conférence de la paix au Vietnam pourra enfin commencer. Ce sera une longue, sans doute très longue route, comme le disait Mme Thi Binh, chef de la délégation du Front national de libération dans l'interview que "Le Devoir" publiait hier. Une route certainement semée d'embûches, de fondrières dans lesquelles s'enlisent parfois profondément la conférence, au point qu'on pourra avoir à certains moments l'impression qu'elle est compromise: il n'est pas exclu même qu'à un moment ou l'autre, les pourparlers soient suspendus plus ou moins longtemps.

Et pourtant, tout bien pensé, il y a de bonnes raisons de croire, comme disait Mme Binh, que "la paix est au bout". A moins, évidemment, que l'on assiste à la fois à Saigon et à Washington à un retour offensif des faucons. On peut en tout cas s'attendre dès le début de la conférence, — ce qui devrait intervenir d'ici une huitaine — à de premiers et vifs accrochages de procédure, surtout, comme le prévoient la plupart des observateurs si Saigon envoie à Paris une "délégation dure". Ce sera d'abord la querelle de la reconnaissance: Saigon et Washington aussi bien (encore que les Américains seront là-dessus plus pragmatiques) estiment n'avoir en face d'eux qu'une délégation, celle du Vietnam du nord, qui apparemment comprendra des éléments appartenant aux "insurgés du sud". Cela n'empêchera pas le

F.N.L. d'avoir sa délégation bien distincte et de parler en son nom propre: le Front paraît résolu à ne pas se laisser prendre à des discussions de procédure de cet ordre ou à des querelles d'amour propre, sachant bien qu'avec le temps les délégations américaine et sud-vietnamienne devront bien reconnaître en fait qu'elles n'auront pas seulement devant elles le gouvernement de Hanoi.

Au reste, le Vietnam du nord et le FNL pourront rendre à l'autre camp la monnaie de sa pièce, en faisant même de ne s'adresser constamment qu'aux Américains plutôt qu'au régime "fantoche" de Saigon, même si les premiers ont habituellement consenti à laisser au second la direction théorique des délégations alliées. En tout cas, les Vietnamiens du Nord et du Sud, ont amplement démontré qu'ils excellent à la guerre d'usure, autour du tapis vert comme sur le terrain.

Les questions de procédure occuperont probablement une bonne part des premières séances. Déjà, le gouvernement sud-vietnamien a annoncé dans un communiqué faussement triomphal avoir obtenu satisfaction sur la conception d'une "conférence à deux", c'est-à-dire d'un côté Saigon et ses alliés américains, de l'autre le gouvernement d'Hanoi. Il ne pouvait faire autrement sans perdre la face mais chacun sait bien que c'est bel et bien une conférence à quatre qui va se dérouler à Paris. Et au besoin, Washington le rappellera à Saigon, quitte à encourir sa colère, plutôt que de

risquer l'avortement de la conférence.

Si éloignées soient les positions sur cette question, elles le sont moins que celles de deux camps sur le fond du problème, c'est-à-dire les conditions du rétablissement de la paix. Stratégiquement, le FNL aura tout intérêt à exiger l'application intégrale de son programme, évidemment inacceptable pour les Etats-Unis, afin de consentir ultérieurement certains compromis auxquels l'adversaire devra bien répondre par des concessions de même ampleur. Il y a en tout cas pour le Front deux objectifs essentiels: l'entrée à part entière dans un gouvernement provisoire chargé notamment de préparer des élections générales dans le sud; l'évacuation complète des troupes américaines selon un calendrier précis, les élections ne pouvant intervenir qu'après l'évacuation ou celle-ci déjà largement réalisée.

Même cette version minimale et extrêmement modérée des exigences du FNL restera inacceptable pour l'actuelle équipe de Saigon dont il y a lieu de prévoir qu'elle sera remplacée dans le cours des négociations. Les Américains "n'imposent pas un gouvernement de coalition à Saigon": ils feront en sorte qu'un nouveau régime sud-vietnamien accepte lui-même, se résigne à accepter une formule de coalition. Quant à l'évacuation des troupes et à la suppression des bases américaines, elle a été souvent promise par Washington qui a répété ne rien désirer de plus que de laisser un Vietnam paci-

fic se développer librement. On peut penser que Hanoi et le FNL de concert, une fois reconvenue la participation du dernier à un gouvernement de coalition à Saigon, feront en sorte qu'un prompt et complet rétablissement de la paix accélère le départ des troupes américaines.

A partir de là, le Front pourra se montrer confiant: élargi au maximum pour donner l'impression de la plus grande représentativité, multipliant les assurances, fort du prestige que lui vaudra sa présence dans un gouvernement provisoire, il devrait être en mesure de remporter les futures élections générales ou au moins d'être la première force politique du pays. Il acceptera sans doute au besoin la présence d'une commission internationale de surveillance ou d'observation à l'occasion du scrutin, composée selon la formule classique d'Etats occidentaux, neutres et communistes.

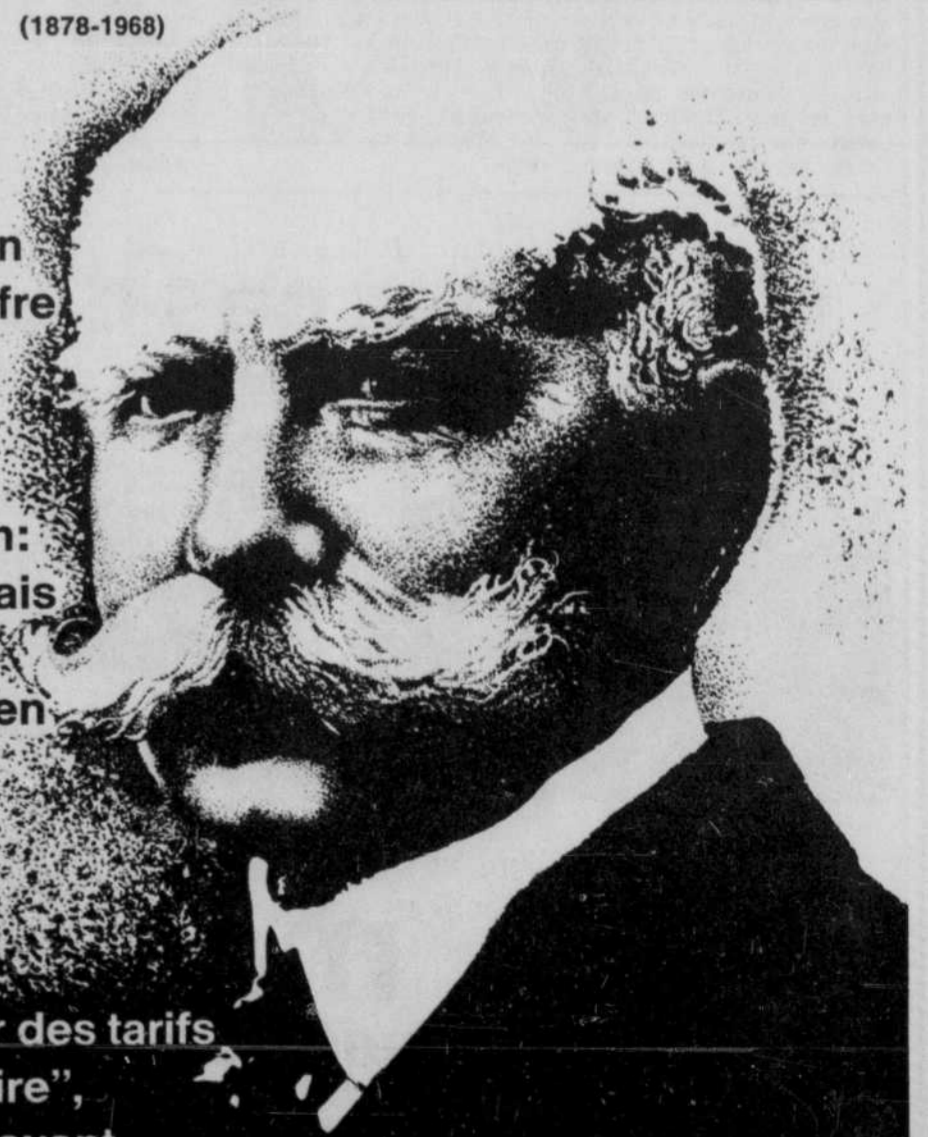
Tout cela peut sembler aujourd'hui inconcevable mais le retour de la paix sera certainement à ce prix. La thèse américaine qui aboutirait à la capitulation pure et simple du Front et à la tenue d'élections sous les auspices de l'actuel gouvernement de Saigon n'est qu'une position tactique qui sera forcément abandonnée en cours de route, fut-ce dans six mois, dans un an, voire même davantage. Le règlement se fera finalement sur la base du programme du Front, ou la guerre sera relancée pour une durée indéterminée.

# 90<sup>e</sup> Anniversaire

(1878-1968)

A cette occasion Berlitz vous offre des réductions de 20 à 30% sur tout Berlitz Blitz en: Anglais - Français Espagnol Allemand - Italien Japonais.

Pour bénéficier des tarifs "90<sup>e</sup> anniversaire", inscrivez-vous avant le 31 décembre 1968 et prenez, vous aussi, votre Berlitz Blitz, maintenant ou en 1969.



**Berlitz**  
Langues vivantes

Siege social,  
1, Place Ville-Marie,  
Montréal, 288-3111

Alma 668-8888 • Calgary 265-3850 • Chicoutimi 549-7474 • Drummondville 478-7000 • Edmonton 429-5602 • Granby 378-8787 • Halifax 423-1257 • Hamilton 579-2688 • Joliette 756-0438 • Montréal 288-3111 • Ottawa 237-5343 • Québec 529-6161 • Rimouski 723-1944 • Rouyn 762-0282 • Sherbrooke 537-0316 • Sherril 669-9179 • Soré 742-4879 • St. Basile 773-3022 • St. Jean 346-8100 • St. Jérôme 436-1398 • Toronto 924-7773 • Trois-Rivières 378-2811 • Val d'Or 824-2300 • Valleyfield 371-3010 • Vancouver 685-9331 • Victoriaville 758-1333

## AGENCE LM VOYAGES

Ecoutez l'émission LM Voyages avec Jacqueline à Radio CKLM tous les dimanches à 11 h. a.m.

#### Voyage en Terre Sainte

Départ 19 déc. et 10 février. Entièrement accompagné de Montréal. A partir de CA \$837.

#### Croisière "Spéciale LM"

Les Antilles et les Iles accompagnées exceptionnellement par Mlle Suzanne Lapointe. Départ le 3 jan. A partir de CA \$350.

#### Noël et Jour de l'An à Paris

Deux semaines de vacances inoubliables à Paris pendant les fêtes. Départ le 22 décembre. A partir de CA \$563.

#### Voyage en Israël et en Europe

Départ le 15 mars. CA \$760.

#### Voyage France Hollande Suisse

Départ le 12 mai.

#### UNIQUE ET INSURPASSABLE OSAKA EXPO 70

Le voyage de votre vie "Expo 70" le Japon et tout l'Orient, 24 jours à partir de CA \$1,300. Places limitées. Réservations ouvertes.

Coupon à retourner à LM Voyages sur les brochures des vols.

LM Voyages, 1184 Ouest Ste-Catherine, Montréal.

LM Voyages  
1184 O. Ste-Catherine  
Tél.: 861-9091

Présente ses voyages en groupe accompagnés au départ de Montréal.

# LE MONDE À SON MEILLEUR

Président: Charles de Roy

Relations extérieures: Marie-Anne D'Arcy

# informations

## Nouveaux incidents à la faculté de Nanterre

PARIS (AFP) — La fièvre monte à nouveau à la faculté des lettres de Nanterre, d'où était partie la révolte estudiantine de mai avec la création du "mouvement du 22 mars" de Daniel Cohn-Bendit qui y était alors étudiant en sociologie. Deux personnalités non universitaires et le doyen lui-même y ont été sequestrés par les étudiants contestataires au cours de deux violents incidents lundi et mardi. La police, qui sur appel du doyen avait pris position en force autour de la faculté, n'a cependant pas eu à intervenir.

Sommé par les étudiants de venir s'expliquer devant leur assemblée générale, mardi, le doyen, M. Jean Beaujeu, y a été retenu de force puis a été victime de jets de fruits pourris au moment où il s'en allait. Le doyen leur ayant refusé la disposition d'une salle, les étudiants en ont ensuite démonté les portes qu'ils ont brûlées. L'assemblée générale s'est terminée sans que la police ait à intervenir. Elle avait notamment demandé au doyen de s'expliquer "politiquement" sur la nomination d'un professeur d'ethnographie à la tête du département de sociologie de la faculté et sur le fait qu'il avait fait appel à la police, la veille, au cours du précédent incident.

Ce dernier avait eu pour victime, outre le doyen lui-même, que les étudiants avaient rudoyé, deux personnalités non universitaires venues participer au jury pour une soutenance de mémoire et qui avaient été sequestrées. MM. Bonte, inspecteur gé-

ral au ministère de l'armement et Fiquemont, directeur adjoint de la grande entreprise aéronautique Marcel Dassault. Les étudiants, au nombre d'une cinquantaine, avaient pénétré dans la salle où était réuni le jury, puis, après avoir expulsé ce dernier, avaient sequestré les deux personnalités pendant deux heures dans un amphithéâtre. Le doyen, qui était intervenu, avait été rudoyé par les étudiants.

Les étudiants protestaient d'une part contre la loi prévoyant la participation aux jurys de personnalités non universitaires et, d'autre part, contre l'arrestation, la veille, de deux de leurs camarades qui distribuaient des tracts. Ils affirmaient ne vouloir relâcher leurs "otages" que contre la libération des deux étudiants. Le doyen fit alors appel à la police qui commença à prendre position autour de la faculté mais n'eut pas à intervenir, les étudiants ayant cessé leur manifestation en apprenant au moment même que leurs camarades avaient été relâchés.

À la suite de cet incident, le recteur de l'Académie de Paris a porté plainte pour "voies de fait, violences et séquestration". En l'annonçant dans un communiqué, le ministre de l'éducation nationale lui-même a tenu à préciser: "Cette plainte est formulée par le recteur au nom de l'Université de Paris et sur instruction de ministre, au nom de l'Etat qui a le devoir de protéger les fonctionnaires contre les attaques de tout ordre dont ils peuvent être l'objet dans leurs fonctions."

## Régis Debray: je suis victime de l'impérialisme américain

LA PAZ (AFP) — "Je suis victime de l'impérialisme yankee", a déclaré Régis Debray à un groupe de journalistes venu lui rendre visite dans sa prison de Camiri. Le président René Barrientos étant venu inaugurer une usine de liquéfaction de gaz à Camiri, les journalistes qui l'accompagnaient lui avaient demandé l'autorisation d'aller voir l'écrivain français, qu'ils ont trouvé en bonne condition physique et intellectuelle.

Un journaliste lui ayant demandé si son attitude hostile à l'égard de la bourgeoisie était sincère ou simulée, Debray, visiblement irrité, a affirmé que sa conviction était sincère et a ajouté qu'une telle question constituait "une provocation à l'égard d'un homme emprisonné pour ses idées". Après avoir admis qu'il était humainement traité et que sa santé était "relativement bonne", il a assuré qu'il conservait ses convictions idéologiques et que celles-ci ne faisaient que "s'affirmer" en raison de son incarcération.

"Je tiens à dénoncer, a-t-il poursuivi, la répression croissante de l'impérialisme nord-américain et de son colonialisme en Amérique latine..." Répondant à diverses questions, Régis Debray a précisé notamment qu'il n'écrivait pas un livre, comme il avait été dit, mais seulement des "pages détachées".

Les journalistes ont déclaré à leur retour à La Paz que l'écrivain français disposait, dans le "casino militaire" de Camiri, d'une cellule convenablement éclairée, mais étroitement surveillée, et qu'il était abondamment pourvu en livres et publications. Il dispose également d'un récepteur de radio.

D'autre part, selon des informations de source proche des milieux militaires, il semble de plus en plus possible que Régis Debray et l'Argentin Ciro Bustos soient prochainement transférés dans une prison militaire située près de La Paz ou de Cochabamba. Cependant, aucune confirmation officielle n'a pu être obtenue.

## Jarring reprend sa mission au M.-Orient

NATIONS UNIES, (AFP) — M. Gunnar Jarring, représentant spécial du secrétaire général U Thant au Proche-Orient, a quitté New York hier soir par avion pour Nicosie, à Chypre, où il "reprendra ses contacts avec les parties dans la région", a annoncé le porte-parole d'U Thant.

On apprend par ailleurs que la mission de M. Jarring est prolongée jusqu'à la fin de l'année. Il avait été question qu'elle prit fin d'abord en octobre, puis en novembre.

Le secrétaire général U Thant publiera prochainement, probablement au début du mois de décembre, un rapport sur "les points essentiels" de la mission de M. Jarring.

M. Jarring se propose de reprendre les contacts qu'il avait eus auparavant à Nicosie, où est installé son quartier général, et dans le Proche-Orient, puis à New-York depuis le mois d'octobre, avec les ministres des affaires étrangères d'Israël, de Jordanie et de la République Arabe Unie.

Il est probable qu'à la suite de ce nouveau tour de négociations, M. Jarring soumettra au Conseil de Sécurité un rapport contenant ses suggestions, à la lumière du résultat de ses contacts, pour la mise en pratique de la résolution du Conseil de Sécurité du 22 novembre 1967.

M. Jarring pourrait alors mettre fin à sa mission ou repartir sur de nouvelles bases, suivant la décision du Conseil de Sécurité.

M. Jarring est actuellement en congé de son poste d'ambassadeur de Suède à Moscou.

### La fermeture du Canal de Suez

LE CAIRE, (AFP) — Le libre passage des navires israéliens par le Canal de Suez est conditionné par l'acceptation et l'exécution totale de la résolution du Conseil de Sécurité par Israël. Tel est le point de vue égyptien défini hier par le porte-parole officiel du gouvernement de la RAU au cours de sa conférence de presse hebdomadaire.

"Nous ne posons aucune condition à la réouverture du Canal de Suez, a-t-il dit, mais cette réouverture est entravée par l'agression israélienne et l'occupation de la rive orientale de la voie d'eau". "En ce qui concerne le passage de cargos et de navires israéliens, Israël doit respecter et exécuter entièrement la résolution du Conseil de Sécurité. Si un appel est lancé en faveur de la libre navigation de tous les navires sur le Canal de Suez, il est évident qu'il doit s'adresser en premier lieu à Israël, qui doit être invité à respecter les droits des autres et à exécuter la résolution du Conseil de Sécurité", a-t-il précisé.

Le porte-parole égyptien a déclaré d'autre part que la RAU ne posait aucune condition pour le dégagement des quinze navires bloqués dans le Lac Amer depuis juin 1967, mais a rappelé l'incident israélo-égyptien qui a suivi les premières opérations de sondage de la partie nord du canal. Il a précisé que les opérations étaient destinées à trouver la voie la plus appropriée pour le passage des bâtiments bloqués, que cela soit, a-t-il dit, par le nord ou par le sud du canal.

## Trois synagogues sont incendiées à New-York

NEW YORK (AFP) — Par trois fois en trois jours, des incendies criminels ont été allumés dans des synagogues new-yorkaises. Dimanche soir, le feu a pris à la synagogue Toroi Zonov, dans le Bronx, endommageant gravement le temple et l'appartement du rabbin qui lui était contigu. Un bidon d'essence a été retrouvé dans la rue devant la synagogue.

Lundi soir, un incendie était allumé dans une autre institution israélite du Bronx, l'Institut hébraïque, lui aussi gravement endommagé. Des croix gammées avaient d'autre part été dessinées sur les murs et les portes du bâtiment.

Dans la nuit de mardi à mercredi enfin, la synagogue Yeshiva, à Brooklyn a entièrement flambé. Le feu s'est propagé si vite que la police estime qu'un produit attisant les flammes a été utilisé.

Dix autres synagogues new-yorkaises avaient été la proie des flammes ou de vandales au cours des trois derniers mois. M. John Lindsay, maire de New York, a ordonné hier à la police et aux pompiers de veiller spécialement à la sécurité des synagogues de la ville.

## Un accord serait en vue à Chypre

NICOSIE (AFP) — Les conversations entre les communautés grecque et turque de Chypre, entamées en juin dernier, sont entrées dans une phase décisive depuis un mois, et d'ores et déjà, un accord est intervenu sur la révision de la constitution de 1959, a-t-on appris hier à Nicosie.

De source bien informée, on précise que l'Élysée a été le premier à tenter maintenant de définir une nouvelle structure constitutionnelle, et en particulier de déterminer l'étendue de l'autonomie administrative dont disposera la communauté turque.

Si un accord intervenait sur ce dernier point, une conférence internationale, à laquelle, outre les deux communautés de l'île, participeraient les trois "pays garants" du régime actuel de Chypre, la Grande-Bretagne, la Turquie, et la Grèce, se réunirait sans doute au début de l'année prochaine hors de Chypre.

D'autre part, selon des sources proches de Nations-Unies à Nicosie, et du gouvernement chypriote, le mandat de la force de pacification de l'ONU, qui expire le mois prochain, sera certainement renouvelé pour une période de six mois et le nombre des casques bleus dans l'île sera réduit de 25 pour cent, passant de 4.500 hommes à environ 3.400. Pour les observateurs, cette diminution des effectifs de la force internationale indique que la situation à Chypre est en voie d'amélioration.

## À la réunion des pays du pacte de Varsovie

# Moscou tente de modifier l'attitude de la Roumanie

par Jean Anne Chalet

BUCAREST (AFP) — Le silence le plus total continue à régner autour de la conférence des Etats signataires du traité de Varsovie qui s'est ouverte mardi à Bucarest sous la présidence du maréchal Ivan Yakoubovski, commandant en chef des forces armées de ce pays.

La presse roumaine n'a fait aucune allusion hier à la rencontre et dans les milieux officiels on déclare tout ignorer de la teneur des travaux de la conférence. On croit cependant savoir, de source privée, qu'elle se déroule au niveau des chefs d'états-majors des différentes armées (ils sont généralement vice-premier ministre de la défense), seule la Roumanie étant représentée par le ministre de la défense, le général Ion Ionița.

De même source, on indique que les participants pourraient aborder au cours de leurs travaux, le problème de la "standardisation" des armements au sein du pacte. Les productions nationales d'armes auraient sévèrement été critiquées par l'Union Soviétique qui ne souhaiterait pas voir se développer outre mesure des industries "nationales" dans ce domaine.

Toutes ces informations demandent cependant à être accueillies avec les réserves d'usage en attendant la publi-

cation d'un éventuel communiqué final le 29 novembre.

"La Roumanie, en tant qu'Etat socialiste, en tant que membre du pacte de Varsovie, doit développer une collaboration étroite, non seulement avec les Etats qui font partie de ce pacte mais également avec les armées de tous les pays socialistes". Ainsi s'exprimait le 14 novembre dernier, M. Nicolae Ceaucescu, premier secrétaire du P.C. roumain et président du conseil d'Etat en décorant des officiers artilleurs. Le premier roumain indiquait par là clairement qu'il entendait également collaborer dans le domaine militaire avec la Chine et la Yougoslavie.

Aujourd'hui, alors que se tient à Bucarest la conférence des Etats signataires du pacte de Varsovie, il semble que cette position n'ait pas varié. "La Roumanie, se plaît-on à affirmer dans différents milieux, restera fidèle au pacte, mais elle estime également, au nom même du marxisme-léninisme, qu'elle doit collaborer globalement avec tous les pays socialistes".

Cette position diffère évidemment de celle de l'Union Soviétique et il est vraisemblable que de fortes pressions seront exercées sur la Roumanie, au cours de la conférence, pour qu'elle modifie sa position, ou au moins pour qu'elle l'assouplisse.

De même, il est quasi-certain que l'Union soviétique tentera d'arracher aux dirigeants roumains "l'autorisation" de tenir sur leur territoire les prochaines grandes manœuvres du pacte. Les délégués soviétiques, si l'on en croit certaines rumeurs, auraient donné des assurances aux Roumains que les troupes des "pays frères" quitteraient leur pays sitôt les manœuvres ter-

minées. On murmure cependant, de source privée, que les délégués roumains ne se seraient pas laissés convaincre, du moins jusqu'à présent. On rappelle d'ailleurs que l'on a démenti par deux fois officiellement du côté roumain, que des grandes manœuvres du pacte soient prévues prochainement en Roumanie.

Autre point de friction: les productions nationales d'armement lourd. Le 14 novembre dernier, M. Ceaucescu avait demandé aux militaires et aux techniciens de tout mettre en oeuvre pour intensifier la production d'armement roumain dans le domaine de l'artillerie. Cette initiative n'a, semble-t-il, pas été très bien accueillie à Moscou, tout au moins si l'on en croit certains propos aigre-doux tenus des Soviétiques à Bucarest.

Le Kremlin estimerait totalement inopportune toute initiative "nationale" dans ce domaine. Il insisterait, au contraire, pour une "standardisation" de tous les armements du pacte de Varsovie.

Cette position, croit-on savoir, doit être défendue par l'Union Soviétique au cours de l'actuelle conférence de Bucarest.

## Bilan des grèves en Angleterre

LONDRES, (AFP) — Les pertes de travail dues aux conflits sociaux ont été en Grande-Bretagne pendant les dix premiers mois de cette année les plus lourdes enregistrées depuis sept ans. Elles ont représenté l'équivalent de 4-193.000 journées de travail y compris 1.500.000 jours à la suite de la grève d'un jour des "métaux".

UN VOYAGE A NE PAS MANQUER!  
**7 JOURS À MIAMI**  
 Du 13 au 20 décembre 1968

SEULEMENT **159<sup>95</sup>**

VOYAGE COMPREND:  
 • Par Jet, première classe  
 • 7 nuits dans hôtel de luxe  
 • "Splash Party" Cocktail  
 • Bouteille de Champagne complémen-taire  
 • Spectacle

R. Baribeau - 376-8180

## M. Caetano réaffirme la priorité de la défense des colonies du Portugal

LISBONNE (AFP) — M. Marcelo Caetano, le nouveau premier ministre portugais, a donné hier la priorité absolue à la défense des territoires portugais d'Afrique dans son premier discours devant l'Assemblée nationale, depuis qu'il a accédé au pouvoir le 27 septembre dernier.

"La position du Portugal ne peut être différente", a-t-il affirmé, justifiant la politique coloniale de son prédécesseur, le Dr Salazar. Le Portugal, a déclaré en substance M. Caetano, ne peut livrer à la subversion "financée et armée" de l'étranger les populations blanches ou noires qui vivent paisiblement sous son drapeau. "Nous n'avons déclaré la guerre à personne" et nous NE DÉFENDONS PAS QU'une civilisation elle-même", a

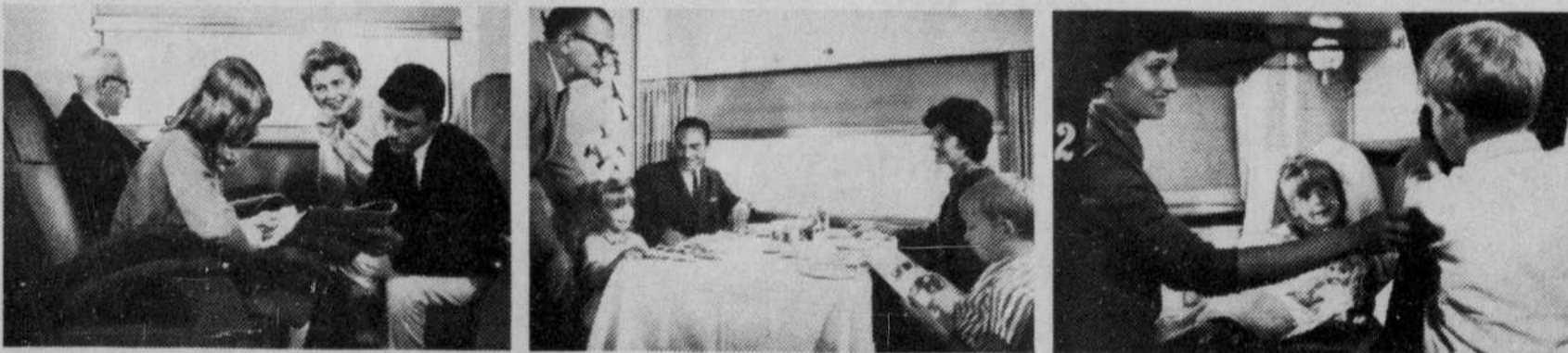
notamment ajouté le premier ministre portugais.

Selon M. Caetano, l'entraînement des cadres de la subversion qui vise l'Angola, la Guinée et le Mozambique a lieu en Union soviétique et en Chine, tandis que les instructeurs viennent de Cuba.

Mettant l'accent sur les "ambitions impérialistes de l'URSS", le premier ministre a indiqué que l'invasion de la Tchécoslovaquie et l'intrusion de la flotte soviétique en Méditerranée avaient détruit "l'illusion à laquelle plusieurs années de coexistence pacifique avaient donné libre cours", en laissant espérer que l'Union soviétique avait renoncé à toute intention agressive et était disposée à collaborer dans une Europe "de l'Atlantique à l'Oural".

# n'attendez pas d'être à destination

pour connaître le confort d'un grand hôtel! pour manger à une vraie table! pour dormir dans un vrai lit!



## rendez-vous dans les maritimes en toute quiétude à quatre pieds d'altitude!

3 trains quotidiens		Billet simple, les jours de tarif Rouge, de Montréal à:	
Le Chaleur pour Gaspé et Moncton: via Lévis, Rivière-du-Loup et Matapédia			
L'Océan pour Halifax et Sydney: via Edmundston, Moncton et Truro		voiture-coach	voiture-lits (chambrette)
Le Scotian pour Halifax: via Lévis, Rivière-du-Loup, Campbellton et Moncton		GASPÉ	\$13.00
		MONCTON	\$13.00
		HALIFAX	\$15.50
			\$25.00
			\$28.50

Renseignez-vous sur les avantages qu'offre le CN:  
 • escompte de 10% accordé aux familles  
 • réduction de 25% accordée aux adolescents les jours Rouges et Blancs.

BON PRIX • BON REPAS • BON REPOS



ce qu'il y a de mieux en fait d'élégance et de précision...  
 les collections President et First Lady par Bulova

Seules des montres en aussi haute estime que celles-ci sont dignes de porter des noms honorifiques comme ceux-ci. La montre President ou la montre First Lady que vous offrez — ou que vous recevez — deviendra une vraie compagne, pour toute la vie. Bulova. Des montres sensationnelles. Une qualité célèbre dans le monde entier. A l'avant-garde pour le style.

PRESIDENT "D" — A l'avant-garde de la mode. 17 rubis. En jaune seulement avec cadran ton argent No 62908y, cadran doré No 62907y. \$69.95

FIRST LADY "J" — Une montre absolument ravissante. 17 rubis. Bracelet mince. En jaune No 53854y, en blanc No 53855w. \$69.95

PRESIDENT "C" — Le meilleur choix. Bollier et bracelet finement ouvragés. 17 rubis. En jaune No 62906y, cadran doré No 62905y. \$69.95

FIRST LADY "E" — Une montre charmante. Verre à facettes. 17 rubis. En jaune No 53850y, en blanc No 53851w. \$74.95

FIRST LADY "G" — Petite mais précise. 17 rubis. Bracelet mince. En jaune No 53852y, en blanc No 53853w. \$79.95

PRESIDENT "A" — Bollier et bracelet parfaitement assortis. 17 rubis. En jaune avec cadran ton argent No 02940y, cadran doré No 02941y. \$74.95

Chez les meilleurs bijoutiers, partout

# ■ lettres au DEVOIR

## Paul VI et les évêques canadiens

Ainsi, selon nos évêques, quatre catholiques sur cinq ont accueilli avec "enthousiasme et soulagement" leur déclaration du 27 septembre dernier sur l'encyclique Humanae vitae, tandis qu'un catholique sur cinq seulement (soit 1.600.000 environ) a jugé que cette déclaration était contraire à l'enseignement pontifical. C'est pour quoi, ils veulent rencontrer cette dernière catégorie de fidèles dans chaque diocèse pour les mieux informer.

Notre avis, nos évêques devraient plutôt songer à rencontrer les catholiques de la première catégorie, car, au moment de la parution de l'encyclique Humanae vitae, quatre catholiques sur cinq ont manifesté leur surprise et leur déception devant la condamnation de la contraception et exprimé soit leur angoisse, soit leur intention de ne pas obéir à l'encyclique et de suivre plutôt leur conscience. Ce sont précisément ces catholiques qui ont trouvé un merveilleux et solide appui dans la déclaration de nos évêques, laquelle les exonère de toute faute morale dans la pratique "de bonne

foi" de la contraception.

En effet, il est généralement facile pour un grand nombre de ces catholiques de pratiquer la contraception "de bonne foi", puisque, depuis plusieurs années, et bien souvent avec l'accord tacite de nos évêques ou la collaboration des facultés de théologie de nos universités, de nombreux théologiens leur ont littéralement faussé la conscience en leur enseignant que la contraception n'était pas contraire à la loi divine.

"Celui qui m'aime, garde mes commandements", dit le Seigneur. Comment un catholique qui prétend aimer le Seigneur, alors qu'il n'observe pas sa loi? Comment un catholique peut-il prétendre sauver ou grandir son amour en profanant la loi même de l'amour?

Par ailleurs, en affirmant que le pape avait "pris connaissance avec satisfaction" de la déclaration des évêques canadiens, Mgr Carter semble laisser entendre que le pape serait d'accord avec leur déclaration. Le procédé est habile, avouons-le puisqu'il s'agit proba-

blement là d'un accusé de réception poli de la part du pape: celui-ci serait satisfait que les évêques canadiens lui aient fait connaître leur point de vue. Mais de là à prétendre que le pape serait d'accord avec eux, il y a toute une marge! Mieux vaudrait attendre les commentaires du pape lui-même.

S'il en était ainsi, l'encyclique Humanae vitae, bien que très utile en théorie, n'aurait pas servi à grand-chose en pratique. A lire les commentaires émis par un grand nombre de théologiens depuis quelques années, les profanes comme nous en sont à se demander si, dans le renouveau post-conciliaire, la théologie ne serait pas devenue "l'art de faire dire à un texte le contraire de ce qu'il dit", ou encore "l'art de trouver des portes de sortie pour débiter au Magistère de l'Eglise sans faire de faute".

Une partie du Peuple de Dieu, assoiffée de Lumière et de Vérité, est incapable de reconnaître l'Esprit de Dieu dans une telle théologie!

GUY et MARIE MOREAU  
Duberger, 11 novembre 1968

## Notre "société juste"

Ce revenu n'est pas tellement énorme en regard du rôle vital et essentiel du médecin, chargé qu'il est de sauvegarder l'état de santé de la population et de sauver des vies humaines, y compris, en passant, celles des contestataires matraqués par les protecteurs de l'ordre établi.

Combien ne pourrait-on pas citer d'individus, ou même de groupes, qui sont presque uniquement des parasites de la société et qui commandent, ouvertement ou clandestinement, des revenus autrement plus considérables.

Il est bon aussi de tenir compte que le fisc ne se borne pas à scruter les statistiques, mais qu'il se charge ensuite de réduire le niveau des revenus médicaux selon des barèmes aussi sévères qu'égalisateurs.

Une fois faite cette mise au point que je crois nécessaire à une perspective plus exacte des choses, je tiens à féliciter M. Proulx pour son talent de pamphlétaire. En contrôlant soigneusement ses statistiques, il pourra sans doute rendre de grands services à la cause qu'il a entreprise de servir. Dieu sait combien les masses populaires sont journellement soumises à une propagande intensive de bourrage de crâne qui vise à sauvegarder les privilèges des gens en place. Je trouve toujours rafraîchissant, en contrepartie, de lire des lettres de gens qui contestent cet état de chose ou qui soulignent ce qui se passe dans les coulisses de notre "société juste".

La lutte contre l'hégémonie de l'Établissement, et contre l'injustice-érigée-en-système, demande

du courage, du talent et de la persévérance. Ce genre de combat s'est fait sporadiquement dans le passé, par des penseurs isolés et dans des conditions peu encourageantes. Par contre, actuellement, la conjoncture mondiale est plus propice aux efforts de ceux qui désirent un changement. Les concepts traditionnels sont partout remis en question.

(...) Pour l'oligarchie qui possède le pouvoir et l'autorité, l'asservissement légal de l'homme par l'homme est un état de chose trop satisfaisant pour qu'on laisse impunément se répandre l'esprit de contestation ou de révisionnisme. C'est la raison d'être de la censure de presse, des tabous sociaux et même de ces matraques grand-format que notre juste société fournit aux forces dites de l'ordre. A ce propos, je souhaite que M. Proulx fasse en sorte de voir le film "TAIRE DES HOMMES" produit dernièrement à Montréal par la Société Générale du Cinéma. C'est un pamphlet d'une "frappante" actualité.

Depuis des millénaires, sous toutes les latitudes, dans toutes les sociétés, les contestataires et les révisionnistes ont toujours été taxés d'utopie, de subversion, d'hérésie ou d'anarchie et donc persécutés par le pouvoir en place. Et toujours le troupeau des bien-pensants a suivi servilement les consignes. C'est que les bien-pensants sont conditionnés à l'orthodoxie officielle. Et l'orthodoxie officielle possède en propre le monopole de la Vérité.

ROLAND FRENETTE M.D.  
St-Lin, 10 novembre 1968

## Les droits de la minorité anglophone

M. Claude Ryan préconise d'inscrire les droits de la minorité anglophone dans une charte du Québec. Pourquoi ne pas plutôt y insérer la "Déclaration des Droits de l'Homme", puisque déjà, il n'y a pas si longtemps, nos dirigeants fédéraux avaient trouvé cette géniale idée de compléter l'actuelle constitution canadienne en y adjoignant la "Charte des Droits de l'Homme" afin de protéger les droits des Canadiens français et des autres minorités? Étant donné que cette admirable solution, face à la crise constitutionnelle, avait éveillé des échos très favorables dans les milieux anglophones, je ne vois pas pourquoi la reprise de cette idée ne serait pas applicable aux minorités anglophones du Québec. Après tout, si on a trouvé pour nous une idée aussi excellente, peut-être que le monde anglophone continuera à la considérer également excellente pour eux?

M. Ryan dit que si le gouvernement québécois impose la langue française comme langue de travail, ce sera un abus de pouvoir. Je suis de son avis! ce sera un abus de pouvoir, avec la différence qu'il faut constater que c'est la situation abusive imposée à la majorité francophone du Québec (langue de travail anglaise) qui appelle un correctif aussi énergique. Le monde des affaires montréalais est un exemple éloquent d'une situation déjà odieuse.

M. Ryan observe que l'absorption des immigrants par la minorité anglophone du Québec risque de tuer "à long terme" la prédominance du groupe majoritaire francophone. A moins d'être impatient que la chose arrive, il faut se rendre à l'évidence que c'est à court terme que l'échéance approche. A cet égard les statistiques sont expressives!

M. Ryan est d'avis de laisser aux immigrants le choix d'opter pour l'une ou l'autre des deux cultures et langues officielles du pays. Une hypothèse: qu'arriverait-il si le Canada laissait grandes ouvertes ses portes à l'immigration chinoise, que cinquante millions de Chinois venaient s'établir en terre canadienne sans qu'il leur soit imposé des conditions linguistiques et autres et tout cela par "fair play"? Peut-on penser que nos compatriotes anglophones ne seraient pas pris d'une violente inquiétude, légitime par surcroît, devant une telle invasion culturelle? Peut-on croire que nos compatriotes anglophones continueraient à considérer le nationalisme comme une notion possédée?

M. Ryan épouse la thèse libérale de la Commission B.E., qui veut laisser à l'immigrant le choix de la langue, en incitant plutôt la communauté française du Québec à "livrer la lutte sur le terrain de l'Excellence" et de l'attrait qu'elle pourra exercer pour les nouveaux venus.

GEORGES SAVARIA  
Montréal, 13 novembre 1968

Sur ce, il me semble que l'un n'empêche pas l'autre. Pour sortir de l'impasse et accélérer le progrès, on doit agir aux paliers de "l'excellence" en même temps qu'obliger tout immigrant à des devoirs précis envers sa nouvelle patrie d'adoption. En échange de la place qui lui est faite comme citoyen à part entière, l'immigrant doit cesser de miner l'équilibre de la communauté française qui est celle qui représente le plus légitimement la population québécoise.

M. Ryan conclut que le nationalisme comporte des dangers. Nous sommes bien placés pour le savoir: ceux-là même qui dénoncent avec mépris le nationalisme québécois proviennent justement, en grande partie, d'un pays dont le nationalisme est un des plus hautains qui soient: "There will always be an England" et, mettant Dieu de leur côté par le bien connu: "God save our gracious King"; sous de telles bannières, le nationalisme "british" s'est répandu sur toute la terre pour assujettir le nationalisme des autres, y compris celui de notre petit peuple dont on fait actuellement en milieu fédéral des gorges chaudes.

Il n'est pas exagéré de prétendre que le nationalisme qui anime le Québec est dans les limites du bon sens et aussi sain que l'esprit de famille. Nos ambitions se résument à ce qui nous appartient déjà et à le sauvegarder. Le Québec. Quant au reste, tous ceux qui ne nous reconnaissent pas comme nation, ils peuvent le garder. Il y en a grand...

GEORGES SAVARIA  
Montréal, 13 novembre 1968

## Le pont de Saint-Hugues

Passons au déluge, immédiatement.

La mise au point (un tantinet naïve) du ministre de la Voirie, M. Fernand Lafontaine, qui a fait trois colonnes, en page une du Devoir, le 23 novembre dernier, annonçant (enfin!) que la construction d'un pont à Saint-Hugues était, en réalité, un vieux projet arrêté déjà depuis plusieurs mois (il y aura 10 mois de cela, le 9 décembre prochain, soit 4 jours après l'élection complémentaire de Bagot), en a laissé plusieurs fort perplexes, et pour cause!

(...) et le pont n'est pas encore construit, évidemment!

S'il s'agit d'un "si vieux" projet, comme le prouve M. Lafontaine (documents à l'appui), pourquoi alors son collègue, l'autre ministre, M. Jean-Guy Cardinal, incidemment candidat officiel de l'Union nationale, celui-là, dans l'é-

lection de Bagot, s'est-il permis d'annoncer la construction d'un pont à Saint-Hugues?

Certainement pas pour accaparer des votes en faveur de l'Union nationale...

Si son collègue, M. Lafontaine, l'avait informé "honnêtement" qu'il aurait à chercher ailleurs, s'il voulait gonfler son bagage de promesses électorales, bien sûr que le candidat de l'Union nationale n'aurait pas induit ses électeurs en erreur en leur annonçant que le gouvernement (actuellement au pouvoir) s'amenait dans le comté de Bagot avec un projet flambant neuf: la construction du pont de Saint-Hugues, — que les électeurs de cette circonscription attendent depuis 40 ans!

Mais alors? Qui est en faute?

Le candidat Cardinal, qui, à tout prix, a besoin d'un siège à l'Assemblée législative?

## L'école et les immigrants

L'élément anglophone et juif s'est groupé pour solliciter du Premier Ministre le libre choix de l'école et de la langue pour les immigrants. Ils ont aussi réclamé pour eux-mêmes un Conseil scolaire autonome dans chacune des régions à établir. Ils ont poussé le toupet jusqu'à suggérer de créer un poste de ministre associé à l'Éducation pour diriger les Commissions scolaires anglaises. C'est à se demander s'ils n'ont pas profité des concessions linguistiques car ils craignent de plus en plus de perdre "leurs privilèges".

Que feront nos parlementaires? Auront-ils l'échine assez solide pour dire "non" aux Anglais comme Tito à dit "non" aux Russes?

Nous le souhaitons car autrement Montréal, qui est le château-fort de la province de Québec, sera avant longtemps le fief des Anglophones...

Pourquoi avons-nous perdu le Labrador, pourquoi nos richesses minières, comme le minerai de l'Ungava, ont-elles été cédées pour cent ans aux intérêts étrangers? Pourquoi les Canadiens français des comtés de Pontiac, Papineau-Hull, etc. sont-ils les mercenaires des Anglais? Pourquoi à Montréal les écoles les plus modernes sont-elles aux Néo-Canadiens et aux Irlandais? Pourquoi les francophones sont-ils défavorisés dans leur province? Tout simplement parce que nos ministres et nos députés, à

Ou bien, ne serait-ce pas M. Lafontaine lui-même, qui aurait été négligent à ce point qu'il a laissé le ministre de l'Éducation promettre un pont, dont la "demande" de construction a été ratifiée par un arrêté du Conseil de la Trésorerie, en date du 24 juillet dernier, soit depuis quatre mois?

Peut-être bien, aussi, que c'est vous, M. Prince, qui avez induit vos lecteurs en erreur selon les allégations du ministre Lafontaine, en dénonçant de tels cadeaux électoraux à saveur douteuse?

Vive la sainte-sacro-démocratie du Québec, qui nous éloigne ou nous rapproche, à intervalles réguliers, des années de la Grande Noirceur, tare ineffaçable que nous ont laissée les régimes (arriérés) Tache-reau-Duplessis!

THOMAS DUHAIME,  
journaliste,  
Boucherville, 24 novembre 1968.

quelques exceptions près, sont vendus aux capitaux anglophones.

Qui redressera la situation? Il est temps d'élire des hommes qui ne travailleront pas à l'extinction de notre groupe linguistique, qui feront du français la langue de travail, la langue d'usage, le "privilege language" comme cela existe en Ontario pour l'anglais.

Les Anglais ne considèrent que ceux qui se tiennent debout devant eux, comme un de Gaulle par exemple. Comme ils doivent mépriser, dans le fond de leur être les marionnettes qui, pour gagner leurs faveurs, sont toujours en salamalecs devant eux.

MME J. CHOQUETTE  
Montréal, 22 novembre 1968.



Photo: Alain Rivest

## Quel service procure autant pour si peu?

En deux mois, l'électricité lave pour vous 3 600 assiettes, verres et tasses ainsi que des milliers d'ustensiles. Elle grille 480 tranches de pain. Nettoie, sèche et repasse plusieurs centaines de pièces de linge.

Oui, en deux mois l'électricité fait tout cela pour vous et même plus. Tout cela pour à peine 25 cents par jour.

L'électricité se réserve les corvées. L'électricité, c'est le confort total à la portée de tous.



Hydro-Québec

# Enfin

167-A \$2.35      167-B \$5.45

## Melchers

**Un bon gin CROIX D'OR, ça vaut son pesant d'or!**

En vente dans tous les magasins de la Régie des Alcools du Québec.  
LES DISTILLERIES MELCHERS LTÉE, BERTHIERVILLE, QUÉ.

■ informations religieuses

**600 prêtres d'Espagne refusent d'être payés par l'Etat**

MADRID (AFP) — Six cents prêtres espagnols ont signé une lettre qu'ils ont adressée à leurs évêques respectifs, pour manifester leur désir de renoncer aux émoluments qui, conformément au concordat, leur sont versés par l'Etat. Par ce geste, les prêtres signataires veulent éviter les inconvénients que, selon eux, représente pour l'exercice de leur ministère, un salaire d'Etat: ils n'apparaissent pas devant les fidèles comme entièrement désintéressés et indépendants ou; ils passent aux yeux du peuple pour des fonctionnaires ou encore de nombreux fidèles leur reprochent de gagner leur vie à ne rien faire.

**Droit de défense pour les prêtres**

NEW YORK (AFP) — Un congrès qui a réuni quelque 200 prêtres catholiques de la région new-yorkaise a pris fin mardi après avoir adopté plusieurs résolutions, dont les suivantes:

«Une proclamation faisant état des droits des prêtres» aux termes de laquelle les prêtres exposés à des sanctions judiciaires de la possibilité de se défendre, comme le prévoit la justice américaine.

«Des salaires minimums avec échelle mobile».

«Plus d'esprit d'initiative de la part des prêtres pour exposer à leurs paroissiens blancs le problème du racisme.»

Ces résolutions seront soumises à l'approbation d'un congrès national qui se tiendra à Chicago le mois prochain.

D'autres sujets ont été discutés au cours du congrès mais ils n'ont pas fait l'objet de résolutions officielles, notamment la question du célibat des prêtres, qui devrait faire l'objet d'études approfondies, et celle du contrôle des naissances.

**Rencontre catholique-anglicane**

LONDRES (AFP) — La deuxième réunion de la commission conjointe anglicane et catholique romaine se tiendra du 27 au 30 novembre à Pina Sacchetti, près de Rome. On s'attend que les travaux de la commission soient rendus plus ardu par l'encyclique de juillet dernier condamnant la contraception artificielle. Peu après la publication de l'encyclique «Humanae Vitae» l'Eglise d'Angleterre avait en effet réaffirmé qu'elle était en faveur du contrôle des naissances par des méthodes artificielles, y compris la pilule.

**L'Eglise catholique et les alliances confessionnelles mondiales**

GENEVE (AFP) — «Il est possible que l'Eglise catholique romaine devienne bientôt membre permanent d'un groupe non-officiel de responsables d'alliances confessionnelles mondiales qui, jusqu'à présent, ne comprenait que des protestants, des orthodoxes et des vieux catholiques», déclare un communiqué du Conseil oecuménique des Eglises (C.O.E.).

«Lors d'une réunion qui s'est déroulée au Centre oecuménique à Genève, précise le communiqué, la conférence des secrétaires des alliances confessionnelles mondiales a examiné le statut actuel des relations oecuméniques et, en particulier, les divers contacts existant avec l'Eglise catholique romaine. Les remarques du père Jérôme Hamer, membre du secrétariat du Vatican pour l'unité des chrétiens, qui était le premier catholique romain à assister à ce genre de réunion, laissent espérer que l'Eglise catholique romaine deviendra membre de la conférence.»

Selon le communiqué, le père Hamer a déclaré au cours d'une discussion pour une participation plus active de l'Eglise de Rome à cette conférence: «L'Eglise catholique romaine est une Eglise, une famille, un peuple. Elle peut être considérée comme une alliance confessionnelle mondiale.»

Les photographes prises à l'époque sont devenues très floues et les négatifs sont perdus.

Les travaux qui viennent de commencer ont été décidés par le pape pour répondre aux vœux de plusieurs savants.

**Retraites fermées**

On annonce les retraites fermées suivantes. Pour jeunes filles, du 6 au 8 décembre, retraite prêchée par le père Hutchison et pour les fiancés du 13 au 15 décembre par l'abbé Paul Lapierre. A la maison Sainte-Bernadette, 430 rue Champlain, Saint-Jean.

Réactions à la nouvelle affaire "Maintenant"

**Le prier provincial des dominicains prépare une déclaration publique**

par Jean-Pierre Proulx

Le père Georges Perreault, prier provincial des dominicains canadiens, a préféré hier ne pas commenter pour le moment, la décision de son conseil de ne plus assumer financièrement la publication de la revue Maintenant ni non plus sa responsabilité tout court.

Le père Perreault, au cours d'un entretien téléphonique, a toutefois ajouté qu'il ferait très bientôt une déclaration publique à ce sujet. Les faits rapportés hier dans les journaux, a-t-il dit, sont justes mais incomplets. L'interprétation de ces faits doit aussi être évaluée. Quoi qu'il en soit, a dit le père Perreault en riant, «je sais parfaitement qu'on ne pourra pas convaincre tout le monde et son père!»

On sait que cette décision rendue publique hier par le directeur de Maintenant, le père Vincent Harvey, en plus de laisser la revue sans statut, met en jeu son existence même puisque celle-ci ne peut pas vivre par les seuls abonnements.

**Réactions**

Nous avons au cours de la journée d'hier tâché de glaner çà et là des réactions à cette nouvelle affaire Maintenant.

Pour sa part, le père André Guillemette qui a participé à un récent comité chargé d'étudier la question de la revue Maintenant s'est refusé à tout commentaire. Celui-ci s'était opposé, avec deux de ses confrères, à ce que les dominicains continuent de la financer et d'y collaborer.

Jean-Paul Audet, o.p.

Pour sa part, le père Jean-Paul Audet, o.p. professeur d'exégèse à Ottawa et collaborateur occasionnel à la revue a déclaré qu'au-delà du problème financier, qui est réel, il y a un jugement porté sur la valeur apostolique de la revue. Or, a-t-il dit, ce jugement est contestable.

Il doit y avoir place pour la divergence d'opinion, à l'intérieur de l'Ordre au plan des engagements et des orientations apostoliques.

Ou bien, on dit et écrit des choses que tout le monde dit et écrit ou bien on accepte qu'un groupe de chrétiens puisse une réflexion de pointe pour autant qu'elle est appelée à un certain avenir.

C'est alors à l'autorité de passer outre au sentiment d'une majorité qui le cas échéant, c'est évident, n'accepte pas la revue, si elle croit que cette réflexion a de l'avenir.

La revue Maintenant, a-t-il dit, est un service à la communauté chrétienne. Il n'est pas sûr, à ce point de vue que l'image que les dominicains se font de la revue soit l'image que les chrétiens, eux, s'en font.

D'autre part, le père Audet ne croit pas que la décision du conseil provincial crée des remous à l'intérieur de l'Ordre. «Il y aura plutôt un soupir de soulagement. Les réactions vont plutôt se faire sentir à l'extérieur».

M. Fernand Dumont

«Je pense que la revue présente un type de présence chrétienne indispensable. On a besoin que des chrétiens essaient d'interpréter les événements de la vie à la lumière chrétienne». C'est ce que nous a déclaré M. Fernand Dumont de l'université Laval.

Est-ce que cela doit prendre la forme d'une revue, a

dit M. Dumont, c'est une autre question. Il faudra que l'équipe de Maintenant explore d'autres moyens de s'exprimer.

Si d'autre part, a dit M. Dumont, il est vrai que fondamentalement, on coupe les fonds à la revue parce que l'on doute de sa valeur apostolique, «c'est clair que ça ne tient pas». Tout apostolat, a-t-il dit, suppose des options, un engagement et donc une certaine liberté d'action. En ce sens, il est évident que tous les dominicains ne peuvent être intellectuellement d'accord avec toutes les actions apostoliques de la communauté ou de tels individus mais ils n'en demeurent pas moins solidaires.

Jacques Grand'Maison

Le chanoine Grand'Maison, professeur à la faculté de théologie de l'université de Montréal a préféré, quant à lui, ne pas poser de jugement pratique sur la situation actuelle.

Toutefois, a-t-il dit, il demeure «très important qu'il y ait des groupes charismatiques autonomes qui exercent dans l'Eglise une fonction critique et libératrice et ce, d'une façon permanente. C'est inscrit au cœur même de la tradition judéo-chrétienne.»

A ce point de vue, a poursuivi M. Grand'Maison est-ce que les communautés religieuses ne sont pas par vocation, appelées à être à la pointe,

à être génératrices de ministère exploratoire. Ne peut-on pas penser à des politiques pastorales audacieuses qui représentent des signes de pointe. Bref, est-ce que les communautés religieuses à cause même de ce qu'elles sont et des conditions qu'elles réunissent, ne sont pas un terrain propice à l'écllosion prophétique?

Voilà, a dit M. Grand'Maison, autant de questions que suscite cette nouvelle crise. Cela, a-t-il conclu, ne nous permet pas d'éviter de se demander si il n'est pas opportun que des laïcs publient eux aussi, et d'une façon autonome, une revue de pointe.

**Du côté protestant**

Nous avons aussi interrogé deux personnalités du monde protestant, M. Claude de Mestral, directeur du centre d'oecuménisme Dialogue et M. Michel Despland, professeur d'histoire des religions à Sir George William.

«Il n'y a plus d'erreur, a dit M. de Mestral, il faut une revue qui ne soit plus reliée à une structure ecclésiastique. A ce point de vue, Maintenant aura une liberté d'action même si cela leur cause des problèmes. Je trouve cependant dommage, a dit toutefois M. de Mestral que l'Eglise ait si peur. Pour ma part, j'ai écrit au directeur pour lui assurer mon appui.»

Quant à M. Despland, il a dit douter que l'on puisse parler d'un prophétisme qui compte sur les secours de l'institution. Le prophétisme, a-t-il dit, doit employer les moyens du bord s'il veut exister.

Il a dit trouver triste que la revue disparaisse mais comprendre aussi l'usure de la bonne volonté de l'Ordre dominicain à l'égard de la revue étant donné ses positions socio-politiques.

**L'adultère ne sera jamais cause d'annulation**

CITE DU VATICAN (AFP) — L'adultère ne pourra jamais être considéré par l'Eglise comme une cause d'annulation de mariage, déclare l'«Osservatore Romano» en réponse à une étude parue en Hollande. Le journal du Vatican estime que les conclusions de l'é-

tude visée sont «hâtives et ambiguës» et qu'elles sont en contradiction avec la doctrine traditionnelle théologique et juridique. Il rappelle que l'Eglise n'a jamais admis un changement de cette doctrine et après avoir cité la constitution pastorale conciliaire

«Gaudium et Spes» sur l'indissolubilité du mariage, le journal conclut:

«Ces principes ont toujours caractérisé les lois canoniques matrimoniales et l'on ne comprend pas pourquoi ils devraient être mis en discussion aujourd'hui, après que le deux-

ième concile du Vatican les a clairement réaffirmés».

L'étude en question est un rapport préparé par la commission sur le mariage et la famille, rapport qui doit être examiné par le concile pastoral de l'Eglise des Pays-Bas du 5 au 8 janvier prochain.

Le lien conjugal, y est-il dit, n'est pas un fait qui pourrait être constaté ou mis en doute au moyen d'arguments juridiques.

C'est une réalité de nature morale et divine qui est formée par les rapports de l'homme et de la femme entre eux et avec la communauté.



**Cet hiver, Air Canada vous offre le plus de vols quotidiens en jet sans escale de Montréal vers la Floride... deux vers Miami, un vers Tampa/St-Petersburg.**

Montréal - Miami ou Montréal - Tampa/St-Petersburg: **\$164** Tarif "Excursion 21 jours", aller-retour, classe économique.

Consultez votre agent de voyage; il vous parlera des super-tours "Cap sur le soleil". Ou appelez Air Canada à 931-4411.

**AIR CANADA** Bureau de vente des billets: Place Ville-Marie; 7116, rue St-Hubert et Place Bonaventure.

**en liasse**  
votre courrier de Noël arrivera plus vite à destination

Utilisez les étiquettes de routage vertes et blanches pour enlasser vos cartes de Noël. Elles vous seront distribuées par votre facteur ou vous pouvez les obtenir au bureau de poste.

**DATES LIMITES POUR VOS ENVOIS DE NOËL:**  
le 13 Déc. Pour la distribution au Canada  
le 17 Déc. Pour la distribution locale

**COUVERTURE POUR EXTERIEUR**  
**COUVERTURE LOCAL**

## La course vers la Lune

**Américains et Soviétiques ont modifié leurs plans spatiaux afin d'être les premiers**

par Serge Berg,  
rédacteur scientifique de l'AFP

PARIS — Les Américains d'abord — et ils l'ont fait savoir, — les Soviétiques ensuite, sans le dire, mais cela apparaît de plus en plus probable, ont modifié, chacun de leur côté, et de façon assez précipitée, leurs plans de vols humains vers la Lune et ce, afin d'essayer d'être les premiers à effectuer le vol historique d'un équipage humain autour du satellite naturel de la Terre.

C'est la constatation que font la plupart des spécialistes des questions spatiales à la suite de la série d'expériences spatiales réalisées tant par l'Union soviétique que par les Etats-Unis et des déclarations faites tant à Moscou qu'à Washington. Au début du mois d'août dernier, personne n'attendait avant le milieu de 1969, au plus tôt, le départ d'astronautes américains ou de cosmonautes soviétiques vers la Lune. Les plans américains étaient connus et ils prévoyaient la première tentative d'un vol vers la Lune — avec débarquement sur le sol lunaire, vers la fin de 1969. Quant aux Soviétiques, traumatisés par la mort de Vladimir Komarov, le 24 avril 1967 à bord du nouveau vaisseau Soyouz, ils étaient en train de réviser de fond en comble la nouvelle cabine et ce n'est que le 26 octobre de cette année qu'ils reprenaient leurs vols humains autour de la Terre avec Beregovoi à bord du Soyouz 3.

Les Soviétiques précisaient à l'occasion de ce vol que Soyouz 3 n'était pas destiné à des vols vers la Lune, car ce vaisseau était prévu pour évoluer à 1.200 km de la Terre au maximum.

Entre-temps, les Soviétiques réalisaient une première spatiale spectaculaire: le vol de Zond 5 qui, parti de la Terre le 15 septembre, contournait la Lune le 18 et revenait sur la Terre, à la seconde vitesse cosmique, le 21. L'exploit était remarquable, mais les Soviétiques précisaient alors que Zond 5 était uniquement un engin scientifique et technique qui, certes, permettait de résoudre un des problèmes fondamentaux d'un voyage Terre-Lune-Terre, à savoir le retour sur la Terre d'un engin qui s'était arraché à l'attraction terrestre, mais que beaucoup restait à faire pour perfectionner cette technique. En même temps, les Soviétiques annonçaient, par la voix du professeur Sedov, membre de l'Académie des sciences de l'URSS, que d'autres vols de Soyouz en orbite terrestre allaient avoir lieu.

Le sentiment prévalait donc que les Soviétiques poursuivaient, il y a six semaines encore, deux programmes parallèles qui, certes un jour, allaient se rejoindre, mais à terme plus ou moins lointain.

Le premier coup de théâtre dans cette compétition spatiale soviéto-américaine pour la Lune fut le fait des Américains qui, quelques jours avant la conférence des Nations unies sur l'espace qui s'ouvrit à Vienne, le 14 août, annoncèrent que les premiers astronautes américains qui seront envoyés vers la Lune n'y débarqueraient pas.

La NASA modifiait ainsi radicalement son programme Apollo puisqu'elle faisait savoir en même temps, que le premier vol de la cabine Apollo habitée, autour de la Terre, fixé au mois d'octobre 1968, s'effectuerait sans le module lunaire, dont la mise au point subissait des retards, mais sans lequel précisément le débarquement sur la Lune n'est pas possible.

Quelle fut alors la réaction des Soviétiques? A la conférence de Vienne, le cosmonaute soviétique Alexis Leonov interrogé déclarait: "Nous ne ferons pas d'olympiades dans l'espace." Et au mois d'octobre, cette fois aux Etats-Unis, le professeur Sedov était encore plus formel en affirmant que les Soviétiques "ne prévoyaient pas de premier vol humain vers la Lune avant un an", c'est-à-dire la fin de 1969.

Or, les informations parvenant depuis quelques jours de Moscou laissent penser que les Soviétiques tenteraient le premier vol habitée dans la Lune très prochainement. Que s'est-il passé?

D'une part, un événement technique très important: le vol de Zond 6, qui lancé le 10 novembre, a contourné la Lune le 13 et s'est posée sur la Terre le 16. Par rapport à Zond 5, deux perfectionnements de taille ont été accomplis. Zond 6 a atterri selon de nouvelles techniques de ricochets sur les couches denses de l'atmosphère, qui permettent au retour une décélération de seulement 2 à 3 G au lieu de 8 à 9 avec Zond 5. C'est fondamental.

Avec la technique employée pour Zond 6 les cosmonautes revenant d'un voyage lunaire sont soumis à des forces de décélération parfaitement supportables, ce qui n'est pas le cas avec Zond 5. En l'espace de deux mois donc, les Soviétiques ont modifié le système d'atterrissage de Zond de façon extrêmement importante. De plus, alors que Zond 5 avait amerri dans l'océan Indien, Zond 6 s'est posé sur le territoire de l'URSS.

Grâce aux appareils de mesure des radiations — ces dernières sont la bête noire des

savants soviétiques — Zond 6 a démontré que les protections aménagées à l'intérieur de la cabine pourraient protéger convenablement les cosmonautes qui y prendraient place. Or, le 6 novembre 1968, à la suite du vol de Beregovoi, M. Mstislav Keldych, président de l'Académie des sciences de l'URSS, déclarait au cours d'une conférence de presse que "si ce problème de radiations était convenablement résolu, il ne sera pas nécessaire alors d'envoyer des animaux vers la Lune avant d'y envoyer des hommes. Il sera possible d'y envoyer du premier coup des hommes."

Le second événement, celui-là psychologique et politique, est la confiance reprise par les Soviétiques dans le déroulement de leurs programmes spatiaux. Une toute petite phrase, passée inaperçue, a paru dans un article publié dans l'Etoile Rouge,

organe du ministère de la défense de l'URSS, le 24 septembre 1968, sous la signature du colonel N. Melnikov.

Cette phrase disait: "Le retour de Zond 5 sur la Terre a accru la confiance et l'audace des constructeurs et des savants soviétiques". Il faut bien lire l'audace. Or depuis, il y a eu Zond 6 et Soyouz 2 et 3 qui ont dû accroître encore davantage cette audace.

Il ne s'agit donc plus, comme il y a encore quelques mois de se presser lentement quitte à se faire battre sur la corde par les Américains. Il s'agit désormais d'être audacieux et de les battre. Il y a de fortes chances pour que telle ait été la directive donnée, tout récemment, par les dirigeants soviétiques aux responsables des programmes spatiaux de l'URSS.

La course à la Lune qui dès le départ était considérée com-



Le lieutenant-colonel David R. Scott (à droite) immobilise d'une main la capsule Apollo au cours d'un exercice dans le golfe du Mexique. Ceci permet au colonel James McDivitt de quitter la capsule. Russell L. Schweichart (à gauche) est le seul membre civil de l'équipage d'Apollo 9 dont le lancement est prévu pour le premier trimestre de l'année 1969. (Téléphoto PA)

me une question de prestige pour les Américains qui, pour être les premiers, ont décidé de prendre le risque calculé,

mais redoutable, d'envoyer le 21 décembre leurs premiers astronautes vers la Lune, en modifiant leur programme

Apollo, apparaît maintenant, à l'évidence, constituer le même caractère pour les Soviétiques. Les premiers disent "on

risque", les seconds "de l'audace". On ne dit pas autre chose à des concurrents prêts à une compétition serrée.

## A Londres, ce gin n'a pas de prix.



IMPORTED Dry gin véritable car il est importé.

Car il est exclusivement réservé à l'exportation. Au Canada, c'est l'un des plus chers.

Ce qui est normal, puisqu'il est importé. Et que, pour un gin véritablement britannique, on s'attend à payer le prix.

Boodles fera votre joie. Et celle de vos amis. En toutes occasions. Boodles, le gin véritable.

RAQ 196 25 oz. / RAQ 196A 40 oz.  
Distillé et embouteillé en Grande-Bretagne.



La Protection civile du Québec est un organisme au service des municipalités

obtenez le plus  
**5 1/2%**  
sur vos épargnes

Pourquoi vous contenteriez-vous de moins? Cette importante compagnie de fiducie canadienne, constituée en vertu des lois du gouvernement fédéral et placée sous la surveillance de ce dernier, verse le maximum d'intérêt sur les épargnes. Votre compte s'accroît plus rapidement chez Guaranty

COMPAGNIE GUARANTY TRUST  
DU CANADA

Capital et réserves: \$31,000,000.

427 ouest, St-Jacques 849-5705  
# 43 Centre d'achats Place Versailles  
7275 est, rue Sherbrooke  
351-3500

GT-66-30F

# arts et spectacles

## La Twentieth Century Fox veut tourner un film sur Mao avec Gregory Peck...

HONG-KONG (AFP) — Le gouvernement de Hong-Kong n'encourage ni la Twentieth Century Fox, ni l'acteur américain Gregory Peck, à venir tourner à Hong-Kong le film "Le président", sur Mao-Tse-toung, a déclaré à l'AFP un porte-parole gouvernemental.

### Anti-chinois

En effet, l'arrivée imminente de la vedette et de l'équipe cinématographique qui doivent tourner une partie du film à Hong-Kong pendant le week-end, a provoqué, ces deux derniers jours, une avalanche de protestations des communistes de la colonie. Dans un éditorial, le "Wen Wei Pao" qui est le principal journal communiste de Hong-Kong, a qualifié le film de "grossièrement anti-chinois", et de "diffamatoire à l'égard de la révolution culturelle chinoise". Au cours de réunions communistes, le film américain a été traité "d'insulte" au président Mao et à ses gardes rouges. Le "Wen Wei Pao" a demandé aux autorités de Hong-Kong d'empêcher immédiatement les "impérialistes américains" de choisir Hong-Kong pour tourner des films anti-chinois, et a évoqué les "conséquences graves" que pourrait avoir un tel choix.

### Une menace

Il semble que les milieux gouvernementaux craignent que les réactions communistes n'aient pour résultat un certain désordre à Hong-Kong, et même une menace à la sécurité de l'île, au moment même où elle améliore ses relations avec la Chine.

On pense généralement que l'on pourrait inciter la compagnie cinématographique américaine et sa vedette à tourner l'ensemble du film ailleurs qu'à Hong-Kong.

## Le bruit de la ville

**BALLET:** Deux prix ont été décernés au Royal Winnipeg Ballet, à l'occasion du Festival international de la danse qui se tient à Paris. Ils seront présentés demain.

**OBJECTIF:** Poursuivant sa campagne de souscription, l'Orchestre Symphonique de Montréal a recueilli jusqu'ici \$68.000. Survivra-t-il? On sait que l'objectif a été fixé à \$300.000.

**CINEMA:** "Le règne du jour" de Pierre Perrault sera présenté demain soir à la Cinéma-thèque à 19h.

**PERSONNALITE:** C'est à Jean Gauguier-Larouche, sculpteur et poète de la Malbaie, que le Ministère des Affaires culturelles a attribué, cette année, le Studio Québec, à la Cité internationale des arts de Paris. Le bénéficiaire obtient une subvention de \$4.000 et passera un an à Paris où il réalisera, entre autres, une sculpture musicale. Le Studio Québec a été acquis par le Ministère des Affaires culturelles, il y a cinq ans, et il est offert chaque année, à un artiste. Outre le logement, il comprend un atelier et un studio.

**EXPOSITION:** Sous le patronage de l'ambassade du Canada, une exposition d'art esquimau a été inaugurée mercredi dans le vaste sous-sol de la galerie Les Caves, dans le quartier de Saint-Germain-des-Prés.

Quelque 300 pièces sont présentées, pour la plupart des sculptures taillées dans une pierre tendre la sapologie. On y trouve aussi des gravures, céramiques et tissus au pochoir d'un art à la fois naïf et réaliste qui se prête à la stylisation.

Les œuvres exposées émanent en grande partie d'artistes qui se sont déjà acquis une certaine renommée, tels Kenojuak et Pitseolak dont les œuvres figurent dans les musées nationaux du Canada.

**VARIETES:** Le chanteur Joe Dassin sera à la Comédie-Canadienne le 2 décembre prochain.

Pour Noël, le Théâtre de Quat'Sous présentera un spectacle intitulé "Peuple à genoux" le 10 et 29 décembre. Il réunira Yvon Deschamps, Louise Latraverse, Robert Charlebois, Mouffe, Jean-Guy Moreau et Michel Robidoux. Paul Buissonneau signe la réalisation.

**MUSIQUE:** Le Centre culturel de Dorval présentera, dimanche, un concert d'instruments à cordes donné par les étudiants seniors du Conservatoire de Québec sous la direction d'Otto Joachim. L'admission est gratuite.

## Horaires des théâtres

**CENTRE DU THEATRE D'AUJOURD'HUI (AU) LOCAL DES APPRENTIS-SORCIERS:** relève COMEDIE-CANADIENNE "Pauvre Amour" de Marcel Dubé - 20.30  
**NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE (Salle du Gesù):** "Volpone" en semaine 19.30 le samedi 20.30, relève dimanche  
**LE PATRIOTE:** Claude Gauthier et Renée Claude  
**LE PATRIOTE A CLEMENCE:** "La grosse tête" revue satirique et musicale  
**LA POUZIERE:** "L'escalier" de Dyer - 20.30 (jusqu'au 14 décembre)

**THEATRE DU RIDEAU VERT:** "Les posters" - comédie-musicale - 20.30

### PLACE DES ARTS

**THEATRE WILFRID-PELLETIER:** Yehudi et Hephzibah Menuhin - 20h.30  
**THEATRE MAISONNEUVE:** America Hurrab 20h.30  
**THEATRE PORT-ROYAL:** "Le Tartuffe", de Molière, par le T.N.M. A 20h.15

## Horaires des cinémas

**EN LANGUE FRANCAISE**  
ANHERST - "Le Cobra" et "Le Bossu de Londres"  
BILOU - "Mercredi des Cendres" et "Bagarres à Bagdad pour X 2"  
BONAVENTURE - "Les Oiseaux vont mourir au Pérou" - 1.05 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00 (Sam. 11.15)  
CANADIEN - "La Peur" - 2.15 - 5.50 - 9.40 - "La louve solitaire" - 12.30 - 4.10 - 7.45  
CINEMA 5 - "Le vieil homme et l'enfant" - 7.30 - 9.30 - Dim. 1.30 - 5.30 - 9.30  
CHAMPLAIN - "Les jeunes fauves" - 2.30 - 6.10 - 10.10 - "Maldonne pour un espion" - 12.30 - 4.10 - 8.00  
CHATEAU - (Voir Amherst)  
CINEMA DE PARIS - "Le grand Meaulnes" - 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30  
CREMAZIE - (Voir Champlain)  
DAUPHIN - "Salle Remors" - Baisers volés - 7.30 - 9.30 - sam. et dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30  
DAUPHIN - Salle McLaren: "Vivre pour vivre" - 7.30 - 9.30 - sam. et dim. 12.45 - 2.50 - 5.05 - 7.30 - 9.30  
ELECTRA - "La nuit la plus chaude" et "Violence de la nuit"  
FLEURS DE LYS - "Le grand Meaulnes" - 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30  
FRANCAIS - "Partons femmes" et "L'Homme du Bengale"  
GRANADA - (Voir Français)  
JEAN-TALON - "Les grandes vacances" - 6.30 - 9.50 - "Son seul amour" - 8.10  
MAISONNEUVE - "Les grandes vacances" - 5.30 - 9.50 - "Son seul amour" - 8.10  
MERCER - (Voir Electra)  
MIDI-MINUIT - "Comment les réduire" et "Suzanne"  
PAPINEAU - "Suzanne et ses péchés mignons" - 1.30 - 3.35 - 5.40 - 7.40 - 9.40  
PARISIAN - "Le petit baigreur" - 10.00 - 12.10 - 2.25 - 4.35 - 6.45 - 8.55  
PIGALLE - (Voir Midi-Minuit)  
PLAZA - "La Peur" - 12.30 - 4.10 - 7.45 - "La louve solitaire" - 2.15 - 5.50 - 9.40  
RITZ - "Histoires Extraordinaires" et "Le Rayon infernal"  
RIVOLI - "Autant en emporte le vent" sous 3.00 - matins sam. et mer. 2.00  
ST-DENIS - (Voir Bijou)  
VILLERAY - (Voir Electra)

### ET AUTRES LANGUES

ATWATER - "Anzio"  
AVENUE - "Rachel, Rachel" - 1.05 - 3.05 - 5.05 - 7.15 - 9.25  
CAPITOL - "Coogan's Bluff"  
CINERAMA IMPERIAL - "Ice Station Zebra" - 8.30 - du lundi au samedi 7.30 dim. 2.00 merc. sam. dim.  
CINEMA WESTMOUNT SQUARE - "I love you Alice B. Toklas"  
ELYSEE - Salle Alain Resnais: "Cul-de-Sac" - 7.30 - 9.30 - sam et dim. - 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 (10.00 le sam.)  
ELYSEE - Salle Eisenstein: "Falstaff" même horaires  
GUY - "The War Game" - 1.00 - 3.25 - 6.10 - 8.45 - "Privilege" - 11.50 - 1.45 - 4.25 - 7.00 - 9.35  
KENT - "The Wild Eye"  
LIDO - "Phaidra" - 6.00 - 9.45  
LOREWS - "The Boston strangler"  
PALACE - "Lady in Cement"  
PLACE DU CANADA - "Funny Girl" - 2.00 - 8.15  
PLACE VILLE MARIE - Petite salle: "Graduate" - 12.45 - 2.45 - 4.45 - 6.45 - 8.45  
SEVILLE - "Romeo and Juliet" - dès 1.00  
VERDI - "Darling" - 5.45 - 9.45 et "Lilith" - 7.45  
WESTMOUNT - "Hot Millions" - 1.55 - 3.30 - 5.20 - 7.20 - 9.25  
YORK - "Great Catherine" - 1.20 - 3.25 - 5.25 - 7.25 - 9.40

**EN LANGUE ANGLAISE**  
ALOUETTE - "Doctor Zhivago" - 1.00 - 4.30 - 8.00



YEHUDI ET EPHZIBAH MENUHIN donneront un récital conjoint, ce soir à 20h.30 à la salle Wilfrid-Pelletier. On se réjouira du retour chez nous de ces artistes prestigieux qui attaquent leur première tournée de récitals conjoints en Amérique, il y a douze ans déjà. Au programme de la soirée, les Menuhin ont inscrit les œuvres suivantes: "Sonate en la majeur, no 2, Op. 100" de Brahms; "Sonate no 1" de Bartok et "Sonate en la majeur, Opus 47", (Kreutzer), de Beethoven.

## DÉCENTRALISATION: LA CRISE DES MAISONS DE LA CULTURE EN FRANCE

par Claude Sarrault (Le Monde)

Où sont les maisons de la culture? Au point mort. Un peu partout en France on s'interroge sur leur utilité, sur leur coût, sur leur vocation, sur leur sort; on montre un peu partout du doigt les lézardes de ces édifices soutenus - équilibre fragile - pour moitié par l'Etat, pour l'autre par les villes. Bref, chacun refait ses comptes et ceux là même qui se vantaient statistiques en main, de leurs résultats font parler différemment les chiffres et soulignent les manques ou les faiblesses de l'entreprise.

Réunis en mai dernier à Villeurbanne, les animateurs ont donné l'exemple en reprenant à zéro tout le reste de la décentralisation. L'énoncé en est simple: comment ouvrir à la vie de l'esprit la masse du "non-public" négligée jusqu'ici. A cette question Jeanne Laurent donnait en 1946 un commencement de réponse: quatre, bientôt cinq centres dramatiques en province, à Paris un Théâtre national populaire. Lui emboîtant le pas, la Ve République a voulu aller plus loin sur cette voie et y aller autrement en imprimant sa marque personnelle au mouvement amorcé sous la IVe. D'où l'opération maisons de la culture traitée par ses adversaires d'opération-prestige.

### Les absents

Conçues en fonction des centres, destinées à élargir leurs moyennes et leurs audiences, ces maisons, pour la plupart, ont failli à leur mission. Expositions au rabais, bibliothèques réduites à quelques revues traînant sur les tables de l'entrée, discothèques insuffisantes, elles n'offrent, trop souvent, à leurs adhérents qu'une salle de spectacle doublée d'une cafétéria. Fréquentées à 50% par les moins de trente ans, à 30% par les plus de quarante ans, leur public se compose essentiellement de retraités et d'étudiants. Peu d'ouvriers, très peu de paysans qui osent franchir, en poussant leur porte, l'impitoyable barrière de l'enseignement secondaire.

Depuis quelque temps déjà des esprits chagrins - et sérieux - laissent entendre que le ministère de l'éducation nationale détenait seul la clé égarée par celui des affaires culturelles et que l'accès à la vie intellectuelle n'était pas fonction du prix des places dans les théâtres mais du nombre des places dans les lycées. Ces voix discordantes trouvent aujourd'hui à la direction générale des arts et lettres un écho.

On fait valoir la nécessité de tirer les leçons du passé pour mieux préparer l'avenir. On croit souhaitable de "détaxer" des maisons de la culture, de les séparer, le cas échéant, des centres dramatiques, de bien distinguer leurs rôles respectifs. Les premières auraient à leur tête des "Socrates" chargés de l'animation culturelle de la région, les seconds - rebaptisés centres de création culturelle - seraient toujours dirigés par des "Aristophanes" ainsi libérés des lourdes tâches administratives incombant au directeur d'une maison. Le gouvernement continuerait à participer aux frais de construction et d'entretien des maisons; comme par le passé, il assumerait seul les charges des centres.

On revient aussi sur la notion de palais, de cathédrale de la culture dont Grenoble est le plus bel et le plus coûteux exemple. Peut-être

faudra-t-il envisager désormais d'autres solutions architecturales, plus fragmentées, plus dispersées à l'intérieur même de la cité, multipliant les points de rencontre au lieu de les regrouper, mieux adaptées enfin aux besoins profonds du pays.

En attendant et pour parer au plus pressé, on espère pouvoir reloger sans trop de difficultés tous les directeurs de maisons de la culture récusés par les municipalités et qui retrouveraient leur vocation première de directeurs de centre dramatiques, pardon, de centres de création culturelle.

Pour Jo Tréhard, à Caen, on étudie les plans d'un nouveau théâtre. Si vraiment Gabriel Monnet ne pouvait rester à Bourges; rien n'interdit (et rien n'autorise!) de penser qu'il serait invité ailleurs avec son centre. Dasté restera dans sa salle des Mutilés avec possibilité de louer le petit théâtre d'essai de la maison de la culture que l'on fait passer par profits et pertes, en abandonnant au député-maire de Saint-Etienne le soin de l'animer.

On laisse Planchon à Villeurbanne en essayant d'améliorer l'acoustique de son théâtre de la Cité. A Grenoble, pas de changement, sinon dans le chiffre de la subvention plus élevée que prévu initialement. A Toulouse, pas de problème: centre dramatique et centre culturel doivent cohabiter sans se gêner. On cherche un animateur capable de prendre en main les destinées de la maison qui doit bientôt s'ouvrir à Reims et l'on se félicite de voir qu'à Châlons, Francis Jeanson, futur animateur, et Jacques Fournier, futur créateur, ont déjà engagé le dialogue de pair à compagnon. A Strasbourg, enfin, Hubert Gignoux et son Théâtre national populaire, que lui revient tous ses confrères, témoignent de ce qu'on pourrait faire avec davantage de crédits.

Ici comme ailleurs les questions de politique générale se doublent - et c'est l'essentiel - de questions de gros sous. On a protesté à Villeurbanne contre la disparité entre les établissements nationaux de la capitale et ceux de la pro-

vince, et en province même contre les inégalités entre troupes. Pour le moment il paraît impossible d'y remédier, le budget des affaires culturelles étant ce qu'il est.

Les directeurs de centre le comprendront-ils? Ils attendaient beaucoup des maisons de la culture. Visible-

**CINEMAS de REPERTOIRE**  
**CE SOIR à samedi:**  
Julie et Jean  
La pétille JULIE CHRISTIE  
"DARLING"  
de Schlesinger 5.45 et 9.45  
et l'adorable JEAN SEBERG  
"LILITH"  
de Rosen à 7.45

**verdi**  
5380, ST-LAURENT - 277-4145  
**CE SOIR à samedi:**  
Mélina et Irène  
Mélina Mercouri, PHAEDRA  
de Jules Dassin, 6.00 et 9.45  
et Irène Pappas, ELECTRA  
de M. Cacoyannis à 8.00

**hido** VILLE DE LAVAL  
340 boul. LABELLE - 461-1888  
**DERNIERE SEMAINE**  
**Cul-de-Sac**  
Roman Polanski  
DONALD PLASENCE - FRANCIS DOLAC - LONE STANDER  
18 ans  
SALLE RESNAIS

**3e SEM.**  
SA PASSION EST RAVIVÉE DANS...  
**THE HOUSE OF THE SLEEPING VIRGINS**  
(LA MAISON DES VIERGES ENDORMIES)  
sous-titres anglais  
Un film de KAZUO YOSHIMURA  
d'après le roman de Yasunari Kawabata  
PRIX NOBEL DE LA LITTÉRATURE - 1966  
HORAIRES 12.45, 2.50, 5.00, 7.15, 9.30  
SCOPE  
**VENDÔME**  
PLACE VICTORIA - TEL. 878 1451 CINEMA D'ART

**Canadian Concerts and Artists**  
**CE SOIR - 8h. 30**  
YEHUDI et HEPHIZIBAH MENUHIN  
Programme: Sonate la majeur, no 2, Brahms; Sonate no 1, Bartok; Sonate à Kreutzer, Beethoven.

Judi soir, 5 décembre  
**VALENTIN GHEORGHIU**  
"pianiste d'une technique magistrale" - Le Devoir  
Programme: Fantaisie du mineur, Mozart; Fantaisie du majeur, Schumann; 3 Impromptus, Schubert; Nocturne, la dixième, Andante Spianato et Grande Polonaise Brillante, Chopin.

Dimanche soir, le 15 décembre  
**ALEXANDRE BRAILOWSKY**  
Concerto ré mineur, Vivaldi; Sonate la majeur, Scarlatti; Sonate ré mineur, Beethoven; 24 préludes, Chopin; Reflets dans l'eau, Debussy; Valse impromptu et Rhapsodie hongroise, Liszt.  
Prix: Brailowsky: \$2, \$2.50, \$3.50, \$4, \$5.  
Gheorghiu: \$2, \$2.50, \$3.50, \$4, \$5.  
Menuhin: \$2.50, \$3, \$4, \$5, \$6.  
Billets en vente à la Place des Arts et à CCA, 1822 ouest, Sherbrooke et aux autres agences de CCA.  
Billets d'étudiants (\$1.00) nombre limité. Se présenter en personne à CCA seulement.  
Commandes postales à CCA, 1822 ouest, Sherbrooke, avec chèque ou mandat et enveloppe retour affranchie.  
RESERVATIONS PAR TELEPHONE A CCA SEULEMENT  
932-2171, 2234

## Musique: Baudo et Weissenberg tendent leurs filets à l'OSM

par Jacques Thériault

Certains artistes obtiennent parfois des résultats impressionnants sur disques et déçoivent à la scène. C'est le cas du pianiste Alexis Weissenberg que, nous entendions, cette semaine, en compagnie de l'Orchestre Symphonique de Montréal placé sous la direction de Serge Baudo.

Hélas, son interprétation du "Concerto No. 2" de Brahms ne nous donna qu'un pâle reflet de son habituelle virtuosité, de ses rutilances pianistiques et de son sens d'une approche globale d'une œuvre. Ici, nous étions en présence d'une œuvre colossale, transformée soudainement en mosaïque fragile sous les doigts de Weissenberg, puis soulignée dans ses multiples contours au crayon gras. Il est certain

ment elles ne sont pas pour eux; ils ne feront qu'y passer, en tournée. La plupart s'en féliciteront, désireux qu'ils sont de rester ou de redevenir un foyer de création original, indépendant, de former des élèves, de monter ce qui leur plaît comme bon leur semble, sans avoir de comptes à rendre. Encore faudrait-il que ce foyer soit digne d'eux et de tous ceux qui leur ont fait confiance. Ils souhaitent se voir confier des "maisons de théâtre", des "maisons de cinéma" toutes neuves. Au mieux, ils devront se contenter de ce qu'ils ont, au pire, de ce qu'ils avaient... avant leur divorce avec les municipalités.

Esérons que les meilleurs ne se décourageront pas.

qu'un interprète à le droit (et se doit) de parler sa propre langue, mais sans pervertir en inspiration, ni la destination poétique. L'allegro non troppo manquait de soufflé, l'andante fut dénué d'intériorité et les attaques étaient sèches dans la finale. L'interprète d'origine bulgare savait-il seulement où il allait exactement? Etait-il suffisamment familier avec l'œuvre de Brahms? N'étant pas privé d'un toucher puissant et séduisant, ni d'une belle technique, Alexis Weissenberg gagnerait à reviser une esthétique qui ne s'accordait pas tout à fait à la logique du concerto en question.

Révéle dans l'ouverture "Benvenuto Cellini" de Berlioz qui fila à une allure proprement "sportive". Serge Baudo fit une excellente impression. Chef permanent du nouvel orchestre de Paris, il se produisit pour la première fois à l'OSM, à l'instar de

son collègue et compatriote Jean-Pierre Jacquillat. Toujours est-il que l'ouverture de Berlioz avait du nerf, sonnait admirablement bien.

Passons sur les tempos qu'il a adoptés dans l'œuvre concertante; ils étaient définitivement trop timides et les différents plans pas assez nuancés.

Il a fallu attendre la "Symphonie No 3" de Roussel pour constater toutes les possibilités du chef français. Ce dernier s'est lancé au sein de ces pages éclatantes avec tempérament et lucidité. Au pupitre d'un orchestre qu'il ne connaissait pas, Baudo a réussi à équilibrer avantageusement les différents plans et à susciter beaucoup d'âme dans l'ensemble des quatre mouvements. Les cordes étaient homogènes et harmonieuses dans l'adagio, les cuivres bien dosés et les crescendos souvent dramatiques, sinon amenés avec toute la rigueur nécessaire.

**Salle Royal** Ce soir 7.30-9.30, **Salle Mc-Lara**  
UN FILM DE FRANÇOIS TRUFFAUT  
**baisers volés**  
ANNE GIRARDO  
**VIVRE POUR VIVRE**  
"Tout simplement un chef-d'œuvre" (L'EXPRESS)  
721-6060 **LE DAUPHIN**  
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE

**CINÉ-ART FILMS** PRÉSENTE  
**Le grand Meaulnes**  
LE ROMAN D'AMOUR QUI, DEPUIS UN DEMI-SIÈCLE, FAIT RÊVER LA JEUNESSE DU MONDE ENTIER...  
EN COULEURS  
d'ALAIN Fournier  
900 ouest, STE-CATHERINE - 288-3303  
Tel. 861-2996  
**CINÉMA DE PARIS**

**POUR TOUS**  
**LOUIS DE FUNÈS**  
les grandes vacances  
Aussi en réduction en couleur  
SON SEUL AMOUR **JEAN-TALON**  
JEAN-TALON, A L'EST DE PIERRE - 725-7000  
3019, E. SHERBROOKE - 525-2174  
**MAISONNEUVE**

**dès VENDREDI**  
**TOUTE LA VÉRITÉ SUR LE BONHEUR CONJUGAL**  
HORAIRES: 12.30-2.40-4.15-6.20-8.00-10.00  
**Le MIRACLE DE L'AMOUR**  
Aussi en couleurs  
COPLAN SAUVE SA PEAU **PLAZA**  
4505, ST-HUBERT - 274-6155  
1204, E. STE-CATHERINE - 523-5180  
**CANADIEN**

**DERNIÈRES SÉANCES: LA PEUR - LA LOUVE SOLITAIRE**  
**UN FILM PROFONDÉMENT HUMAIN**  
avec Michel Simon  
**LE VIEIL HOMME ET L'ENFANT**  
ALAIN COHEN  
un film de CLAUDE BERRI  
Semaine: 7.30-9.30  
Dimanche: 1.30-3.30  
5.30-7.30-9.30  
5550 ouest Sherbrooke - 489-5559  
**CINÉMA**

**DEMAIN**  
**AVEC SOUS-TITRES FRANÇAIS**  
**Onibaba**  
"C'est sûrement un des grands événements cinématographiques de l'année"  
François BEAULIEU  
 Mise en scène KANETO SHINDO  
18 ANS RÉSERVE AUX ADULTES  
**FRANÇAIS**  
H. FRICKX (Le quartier latin)  
**S.OUS-TITRES FRANÇAIS:** ST. ANGLAIS A LA:  
**FESTIVAL SALLE HERMÈS**

**"UN VÉRITABLE ENCHANTEMENT!"**  
**ICE CAPADES**  
En Amérique, le spectacle no. 1 pour la famille.  
**CE SOIR à 8 h**  
et jusqu'à LUNDI soir  
- Matinées -  
**SAMEDI et DIMANCHE à 1.30 et 5.30 p.m.**  
LUNDI à VENDREDI à 8 h p.m.  
SAMEDI SOIR à 9 h p.m.  
BILLET À PRIX POUPIRÈRES:  
2.50 - 3.50 - 4.50 - 5.00  
Bonne billets tous les prix, toutes représentations au  
**MAGNIFIQUE NOUVEAU FORUM**

**SALLE WILFRID-PELLETIER**

# arts et spectacles

## Zoom sur Dassin, Dumont, Charbonneau et compagnie

Dimanche prochain à 19h30, Radio-Canada présentera Zoom avec Christine Charbonneau, Lucille Dumont, Joe Dassin, Maria Neglia, Jean Thielemans, Les Magid Triplets et Lee Evans.

Jacques Boulanger présentera les invités et chantera en duo avec Christine Charbonneau.

Christine Charbonneau, auteure-compositrice-interprète originaire de Drummondville, a déjà enregistré plusieurs microsillons. Elle est bien connue des amateurs de chansons. Les téléspectateurs de Zoom auront le privilège de connaître les toutes dernières compositions qu'elle chantera pour la première fois, en public.

Lucille Dumont, appelée "la grande dame de la chanson", vient de fêter ses 33 ans de vie artistique. Influencée à ses débuts par Lucienne Boyer, Lucille Dumont a toujours eu le goût de la romance tendre et des jolis textes. Sa voix merveilleusement placée lui permet de posséder un répertoire très varié, animé par un seul souci: la qualité. Elle chantera des chansons actuelles et aussi quelques "classiques".

Zoom nous fera découvrir Joe Dassin, un chanteur qui connaît une grande vogue en France et qui vient à Montréal pour la première fois et pour un court séjour (il se

produit le lendemain dans un gala unique à la Comédie-Canadienne).

Fils de l'illustre metteur en scène Jules Dassin, Joe est né à New York. Il eut une enfance "cosmopolite" qui lui fit appartenir à 11 lycées... en trois ans. La famille bouge: Los Angeles, San Francisco, New York, Détroit, Rome, Londres, Paris, Genève. Cela lui permit d'apprendre le français, l'anglais, l'italien, et aussi un peu d'allemand, de russe et de grec.

A plusieurs reprises, il collabora avec son père comme assistant et même comme acteur. Diplômé en ethnologie à l'université de Michigan, il a aussi obtenu un doctorat de philosophie, à la fin de ses études. La rencontre, en Amérique, d'un étudiant français, excellent guitariste, lui donna le goût et la passion de cet instrument. Sur la première guitare qu'il acheta, Joe apprend toutes les chansons de Brassens et les chante devant ses amis à l'université. En voiture, il fait le tour des Etats-Unis et se familiarise avec le folklore.

En plus d'être excellent chanteur, Joe Dassin est également un présentateur apprécié. La France l'a adopté et des titres comme "ça m'avance à quoi?", "Bip Bip", "la Bande à Bonnot" en ont fait une vedette. Joe Dassin écrit des ballades sentimentales où se retrouvent l'influence du jazz américain et aussi des échos de folklores européens.

## Des pianistes aux J.M.C.

Les jeunes pianistes - duettistes Garth Beckett et Boyd McDonald de l'Ouest canadien feront leur début à Montréal, lundi 2 décembre au Théâtre Port-Royal.

Ces artistes commencent à jouer ensemble alors qu'ils étudient avec Lyell Gastin à Saskatoon. Plus tard, ils se séparent. Garth Beckett se perfectionne en Angleterre avec M. Ching et en Italie avec Michelangelo tandis que Boyd McDonald travaille en France avec Nadia Boulanger.

Ils interpréteront les œuvres suivantes: la "Sonate pour deux pianos" de Hindemith, quatre extraits de "Mikrokosmos" de Bartok, le "Concerto pour deux pianos solo" de Stravinsky, "Petite suite" de Debussy et "Variations sur un thème de Haydn Op. 56a" de Brahms.

## La Place des arts

# Un déficit pleinement justifiable

par Bernard Racine, de la PC

On ne peut accuser la Place des Arts d'être un "éléphant blanc", a affirmé hier M. Gérard Lamarche, lors d'une conférence qu'il prononçait devant un club de Montréal.

Le directeur général de la Place des Arts a déclaré à ce sujet que "même si les dépenses, à l'occasion, excèdent \$200,000, les revenus qu'elle occasionne par son activité autant chez les commerçants que chez les gouvernements, justifient amplement sa présence sur le plan purement économique".

"Sur le plan culturel, une ville de 2,000,000 d'habitants, métropole d'un pays, et qui a la réputation d'être un centre artistique intéressant à cause du caractère cosmopolite de sa population qui a toujours manifesté de l'intérêt pour le

spectacle, mérite bien un centre culturel de cette qualité."

M. Lamarche a averti qu'on pouvait s'attendre qu'à l'avenir la célèbre salle de concerts accuse un déficit annuel d'exploitation s'élevant entre \$100,000 et \$200,000.

"Au sujet du mot déficit, je suis d'avis qu'il serait plus juste de parler du coût d'un service comme on le fait régulièrement dans le cas de l'entretien des parcs, du Jardin botanique et des bibliothèques," a-t-il dit.

### Critiques

M. Lamarche s'est particulièrement appliqué à réfuter les principales critiques entendues contre la Place des Arts.

A ceux qui prétendent que les billets sont trop chers, il a énuméré la longue liste des frais entraînés par un seul spectacle. Il a aussi noté que

le coût des billets vendus à la Salle Wilfrid Pelletier était en moyenne de \$4 et qu'il était de \$2.50 au Théâtre Port-Royal, comparativement à \$15 au Metropolitan Opera de New York, et de \$8.50 à l'Opéra de Paris.

"La qualité des services et la propreté de la Place des Arts nous ont valu les plus grands éloges. Cette réputation qui a même franchi nos frontières, nous tenons à la préserver, même si parfois elle occasionne des dépenses un peu plus élevées," a dit le conférencier qui a affirmé avec une pointe d'humour que "la Place des Arts, c'est comme une jolie femme, on la voit une fois et on ne l'oublie pas," on voudrait même la revoir.

A ceux qui prétendent que la Place des Arts est le refuge de l'aristocratie et de la bourgeoisie, M. Lamarche a répondu que rien n'était plus

faux, qu'il s'agissait là de "jugements fantaisistes" formulés généralement par des "gens qui fréquentent d'autres endroits que la Place des Arts ou qui prennent un malin plaisir à discréditer tout ce qui est valable dans notre milieu".

"A la Place des Arts, on trouve de tout: à partir de la cravate noire en passant par la tenue de ville jusqu'au costume hippie de la plus psychédélique imagination," a dit M. Lamarche.

### Expérience

L'expérience acquise au cours des cinq années d'existence de la Place des Arts — elle a ouvert ses portes le 21 septembre 1963 et 4,000,000 de personnes ont fréquenté la salle depuis ce temps — a démontré que "pour certaines disciplines artistiques telles la musique classique sous toutes

ses formes, exception faite de l'opéra, certains répertoires dramatiques plus exigeants intellectuellement, le public canadien-français montre moins d'enthousiasme: un petit nombre, et toujours les mêmes, assistent à ces spectacles".

M. Lamarche croit que cette situation dépend pour une bonne part de notre éducation. "Aux différents paliers de notre système d'éducation, se préoccupe-t-on vraiment d'initier les jeunes à l'art, ne serait-ce que par la qualité de la langue parlée?"

"N'avez-vous pas constaté chez certains hommes d'affaires une espèce d'attitude railleuse, ironique et parfois dédaigneuse envers ceux qui s'intéressent à l'art, comme si celui-ci était réservé aux idéalistes et aux dilettantes, comme si l'art était aux antipodes du progrès et qu'en somme il ne serait qu'une perte de temps?"



Gérard Lamarche

En terminant le conférencier a souhaité que nous puissions, "à l'aube de cette civilisation du loisir, trouver tous ensemble dans l'héritage culturel que nous ont légué les hommes à travers les siècles et dans la production artistique de notre temps, cette paix, ce raffinement de l'esprit et ce besoin de rêve indispensable à l'homme".

## Les marchés européens

# Un intérêt nouveau des producteurs québécois

par Jean-Pierre Fournier, correspondance spéciale

PARIS — A l'instigation du ministère québécois de l'industrie et du commerce, une vingtaine de maisons du Québec ont pris part récemment à trois expositions de très grande envergure en Europe et leurs produits, en outre de susciter des promesses de ventes de l'ordre de centaines de milliers de dollars pour l'année à venir, ont obtenu un remarquable succès de prestige.

Au Royal International Dairy Show de Londres, le cheddar québécois a enlevé les trois premiers prix dans la catégorie des fromages. En plus d'obtenir le premier prix, le cheddar fabriqué par la Coopérative des producteurs de lait de Brossard a décroché le trophée Bledisloe décerné au meilleur exhibit en provenance d'un pays du Commonwealth d'outre-mer. Les deux autres prix ont été décernés à la Coopérative de Saint-Gédéon et à la Coopérative d'Albanel.

Dans la catégorie du lait en poudre, la Coopérative de Granby (succursale de Plessisville) a été le seul exposant à se voir attribuer le maximum de 100 points, remportant ainsi la médaille d'or. Le jury a trouvé son produit impeccable sous tous rapports. La Coopérative du sud de Québec a enlevé la médaille d'argent et la Coopérative du sud de Québec a enlevé la médaille de bronze.

Sept exposants se sont fait représenter à la foire laitière du 19 au 23 octobre. Outre Legrade qui représentait les coopératives déjà nommées se trouvaient Catelli-Habitant, Jean Demers Inc., producteur de viande chevaline; Lactantia Limitée, Les producteurs de sucre d'érable; H. St-Jean Inc., producteur de viande de boucherie; et Seabrook Farms, producteur

de légumes surgelés.

La plupart de ces maisons exportent déjà vers la Grande-Bretagne, mais quelques-unes recherchaient des débouchés pour de nouvelles catégories de produits. Ainsi, Lactantia était à la recherche d'une clientèle pour son fromage et la foire lui a rapporté des promesses de ventes de l'ordre d'un million de livres pour 1969. La maison H. St-Jean, de son côté, a obtenu l'assurance de pouvoir écouler son entier excédent de production sur le seul marché anglais.

Simultanément avait lieu à Cologne, en Allemagne de l'ouest, la célèbre foire Spoga consacrée aux articles de sport. Huit maisons du Québec y ont pris part, depuis Snowjet, fabricant d'autosneige, jusqu'à Napoléon Gignac, fabricant de mocassins, en passant par Major Rod, fabricant de cannes à pêche, et Sherwood, fabricant de bâtons de hockey. Là encore, en plus de susciter des commandes se chiffant par plusieurs milliers de dollars, les produits du Québec ont été hautement appréciés.

A Paris enfin, six maisons du Québec ont participé à la fin du mois à l'imposant Salon international de l'alimentation. Parmi elles, Ernest Carrière Inc., conserverie de légumes, la biscuiterie Lido et Seagram. Les trois autres exposants (Les producteurs de sucre d'érable, Jean Demers et H. St-Jean) avaient déjà participé la semaine précédente à la foire de Londres. Quelques-uns de ces exposants, par exemple Seagram, exportent déjà une quantité considérable de leurs produits dans les pays du Marché commun, mais d'autres comme Lido et St-Jean n'avaient pas tenté jusqu'ici de pénétrer ce marché difficile. La présentation de leurs produits leur a valu des résultats notables, tant sur le plan de la vente que

sur celui de la simple publicité.

Depuis quelques années, le ministère québécois de l'industrie et du commerce fait des efforts particuliers en vue d'amener les producteurs québécois à exploiter le marché européen. Ces efforts n'ont pas été sans résultats: les statistiques du Bureau fédéral indiquent que les exportations canadiennes vers les pays du Marché commun ont augmenté de près de tiers depuis cinq ou six ans. Il n'est pas facile de déterminer quelle part de ces exportations provient du Québec puisque ni le Bureau fé-

déral, ni le ministère québécois du commerce ne disposent de statistiques précises à ce sujet, mais on peut croire qu'une part appréciable de l'augmentation des dernières années est attribuable au Québec.

Avant que le Québec n'entreprenne de stimuler direc-

tement la vente des produits québécois dans les pays du Marché commun, par l'intermédiaire de ses attaches commerciales en Europe, les établissements de commerce de la province avaient singulièrement négligé ce marché. S'ils songeaient à l'exportation, ils concentraient en général tous leurs efforts sur le marché américain qui, étant moins éloigné, leur paraissait présenter moins de risques. Quelques-uns constataient maintenant qu'avec

Suite à la page 5

## Clin d'oeil

**AFFAIRES PUBLIQUES:** à Tirez au clair, ce soir, à 21h. 45, on s'intéresse aux prisons, à la compétence de leurs gardiens, à la réhabilitation de leurs occupants, etc. Plusieurs invités en discuteront, parmi lesquels on note deux gardiens, un animateur social, un journaliste de la Tribune, un psychologue, une criminologue, des membres de la FTQ (qui a soumis un mémoire sur le sujet à la commission Prévost).

**HORIZONS:** à la radio d'Etat, à 22 heures, Robert Gaudouas lit la troisième partie du récit de voyage de Roger Fournier en Grèce. Il en est à l'Acropole.

**MUSIQUE:** à 23 heures, à la radio d'Etat, à Musique de notre siècle, la musique anglaise depuis Edward Elgar jusqu'à Benjamin Britten. (Ire de dix émissions). Commentateur: Felix Abrahamian, organiste et critique musical au Daily Telegraph de Londres. Il fut "Concert director" de la Philharmonie de Londres, de 1940 à 1946.

## Horaires

Le sigle c marque une émission en couleur

<b>CBFT 2</b>	11.15 Cinéma "Le suis un mouchard", policier (France)
9.25 Aujourd'hui à CBFT	12.45 Dernière heure
9.30 Le courrier du désert	12.50 Fermeture
10.00 Télévision scolaire	
10.10 En mouvement	
10.45 Monsieur Surprise présente	
11.00 La source verte	
11.15 Cinéma "Le dernier train de Shanghai", guerre italo-française, 1960	
1.00 Cinéma "Sous les griffes du tyran", cape et d'épée (Italie, 1958)	
2.30 Si vous ne non	
3.00 Femme d'aujourd'hui	
4.00 Bobino	
4.30 Pirate Maboule	
5.00 Bidule de Tarmacadam	
5.30 Les cadets de la forêt	
6.00 Tour à tour	
6.15 Téléjournal	
6.25 Nouvelles du sport	
6.30 24 heures	
6.45 Aujourd'hui	
7.30 La source volante	
8.00 Les grands films "Train, amour et crustacés", comédie (E.-U., 1959)	
9.15 Tirez au clair	
10.15 Les affaires de l'Etat	
11.00 Téléjournal	
11.20 Nouvelles du sport	
11.30 Médecine d'aujourd'hui	
1.00 Téléjournal	
<b>CFTM 10</b>	
7.15 Miro et musique	
7.30 Les P'tits Bonshommes	
7.45 Miro-matin	
8.15 36-24-36	
9.00 Toast et Café	
10.00 Voie de femmes	
10.20 Leçons de beauté	
10.45 L'avis du bonheur	
11.00 Voie de femmes	
11.30 Eternel Amour "L'eau à la bouche" (41)	
12.00 Les reits du Capitaine	
12.10 Les manchettes	
12.15 Cine-roman "Nouveaux aristocrates" (42)	
12.30 Cine-jeu "Nathalie agent secret", policier (France)	
2.30 "Nouvelle Orléans", comédie musicale (E.-U.)	
3.30 Madame s'amuse	
4.00 La cabane à MIDAS	
4.30 Hm Tin Tin	
5.00 Le 5 à 4	
6.00 Télé-Métro	
6.30 Sports-Images	
7.00 Dernière heure	
7.15 Télé-Métro	
7.30 Cine-Kraft "Le miroir aux alouettes", comédie de mœurs (France)	
9.00 Vrai de vrai	
9.30 Coup de filet	
10.00 Secret hargarde	
10.30 Nœus deux	
10.45 Dernière heure et météo	
11.00 La ronde des sports	

**en guise de cadeau**

Une oeuvre exclusive d'un artisan du Québec

Choisissez parmi les milliers d'articles en montre dans les boutiques de la Centrale d'Artisanat. Prix variés.

Animaux en bois sculpté

Une organisation sans but lucratif.

**la centrale d'artisanat du Québec**

À MONTRÉAL:

- 1450 rue St-Denis
- Hôtel Reine Elizabeth
- 403 est, rue Ste-Catherine
- 302 est, rue Craig

Ouvert de 9.30 a.m. à 5.30 p.m., samedi inclus. Jeudi et vendredi, jusqu'à 9.00 p.m.

**VISITEZ CES EXPOSITIONS ARTISANALES**

et rencontrez les artisans du 21 novembre au 4 décembre  
Jean Cartier, céramiste  
Pierrette Leclair, emailleur

**Centrale d'artisanat du Québec**  
1450, rue Saint-Denis

**"Savais-tu que certaines personnes remplissent leurs humidificateurs durant tout l'hiver?"**

**"Mon ami elles n'ont jamais entendu parler de nos modèles automatiques et si pratiques."**

**Faites connaissance avec deux humidificateurs automatiques WALTON**

**MONTCLAIR:** Unité robuste à idée fixe. Pour les personnes qui possèdent un chauffage central à air chaud dans leurs résidences. S'adapte au conduit de retour d'air de tous les systèmes de chauffage à air chaud. Vaporise jusqu'à 10 gallons d'eau par jour. Humidifie une maison de dix pièces.

**NORTHPORT:** Si silencieux qu'il vous laisse dormir en paix. Se dissimule dans les petits endroits. Tels que les placards et les armoires. Ou derrière un mur. Humidifie une maison de 6 à 8 pièces ou des appartements munis d'un chauffage à air chaud ainsi que les bureaux.

Avec Walton il n'y a pas de meche ou de filtres malpropres à nettoyer. Finis les courants d'air désagréables. Aucun meuble de fantaisie pour prendre de l'espace dans le salon ou le passage. Fini le remplissage journalier. Il vous reste tout simplement qu'à vous asseoir, relaxer et respirer le bon air de votre demeure. Tant pour la santé de votre famille. Et vos objets de valeur. Vous n'avez pas à lever un doigt... sauf pour appeler votre dépositaire Walton énuméré ci-dessous.

Disponibles chez les dépositaires suivants:

<b>ALWIN'S</b> 1926 ouest, rue Ste-Catherine 937-3547 6177 ouest, rue Sherbrooke 489-8444	<b>ATELIER MOBILE PAUL GRONDIN</b> Plomberie & Chauffage 4213 Boul. Rosemont 729-5255
<b>AUDIO SHOP LTD</b> 2029 rue Peel 842-9171	<b>RAVARY BUILDERS SUPPLY</b> 3835 est, rue Notre-Dame 527-2311
<b>ROGER GILBERT</b> Plomberie & Chauffage 7475 Boul. St-Michel St-Michel 729-6911	<b>ELECTRO AID INC.</b> 1194 Van Horne 274-8391
<b>PASCAL</b> à tous les magasins des centres d'achat	<b>Peck's</b> Sherbrooke et Guy 937-2325
<b>J.A. ST-AMOUR inc.</b> Meubles et Accessoires 6575 rue St-Denis - 274-8341	<b>COMPAGNIE DE RÉFRIGÉRATION PREVOST</b> REFRIGERATION COMPANY 336-1949 91 Boul. Labelle, Laval
<b>GAUDETTE RÉFRIGÉRATION INC.</b> 7396, St-Hubert 279-8494	

# arts

# et

# spectacles

## La Twentieth Century Fox veut tourner un film sur Mao avec Gregory Peck...

HONG-KONG (AFP) — Le gouvernement de Hong-Kong n'encourage ni la Twentieth Century Fox, ni l'acteur américain Gregory Peck, à venir tourner à Hong-Kong le film "Le président", sur Mao-Tse-toung, a déclaré à l'AFP un porte-parole gouvernemental.

### Anti-chinois

En effet, l'arrivée imminente de la vedette et de l'équipe cinématographique qui doivent tourner une partie du film à Hong-Kong pendant le week-end, a provoqué, ces deux derniers jours, une avalanche de protestations des communistes de la colonie. Dans un éditorial, le "Wen Wei Pao" qui est le principal journal communiste de Hong-Kong, a qualifié le film de "grossièrement anti-chinois", et de "diffamatoire à l'égard de la révolution culturelle chinoise". Au cours de réunions communistes, le film américain a été traité "d'insulte" au président Mao et à ses gardes rouges. Le "Wen Wei Pao" a demandé aux autorités de Hong-Kong d'empêcher immédiatement les "impérialistes américains" de choisir Hong-Kong pour tourner des films anti-chinois, et a évoqué les "conséquences graves" que pourrait avoir un tel choix.

### Une menace

Il semble que les milieux gouvernementaux craignent que les réactions communistes n'aient pour résultat un certain désordre à Hong-Kong, et même une menace à la sécurité de l'île, au moment même où elle améliore ses relations avec la Chine.

On pense généralement que l'on pourrait inciter la compagnie cinématographique américaine et sa vedette à tourner l'ensemble du film ailleurs qu'à Hong-Kong.

## Le bruit de la ville

BALLET: Deux prix ont été décernés au Royal Winnipeg Ballet, à l'occasion du Festival international de la danse qui se tient à Paris. Ils seront présentés demain.

OBJECTIF: Poursuivant sa campagne de souscription, l'Orchestre Symphonique de Montréal a recueilli jusqu'ici \$68.000. Survivra-t-il? On sait que l'objectif a été fixé à \$300.000.

CINEMA: "Le règne du jour" de Pierre Perrault sera présenté demain soir à la Cinéma 19h.

PERSONNALITE: C'est à Jean Gauguet-Larouche, sculpteur et poète de la Malbaie, que le Ministère des Affaires culturelles a attribué, cette année, le Studio Québec, à la Cité internationale des arts de Paris. Le bénéficiaire obtient une subvention de \$4.000 et passera un an à Paris où il réalisera, entre autres, une sculpture musicale. Le Studio Québec a été acquis par le Ministère des Affaires culturelles, il y a cinq ans, et il est offert chaque année, à un artiste. Outre le logement, il comprend un atelier et un studio.

EXPOSITION: Sous le patronage de l'ambassade du Canada, une exposition d'art esquimaux a été inaugurée mercredi dans le vaste sous-sol de la galerie Les Caves, dans le quartier de Saint-Germain-des-Prés.

Quelque 300 pièces sont présentées, pour la plupart des sculptures taillées dans une pierre tendre la sapoïne. On y trouve aussi des gravures, céramiques et tissus au pochoir d'un art à la fois naïf et réaliste qui se prête à la stylisation.

Les œuvres exposées émanent en grande partie d'artistes qui se sont déjà acquis une certaine renommée, tels Kenojuak et Pitsoolak dont les œuvres figurent dans les musées nationaux du Canada.

VARIETES: Le chanteur Joe Dassin sera à la Comédie-Canadienne le 2 décembre prochain.

Pour Noël, le Théâtre de Quat'Sous présentera un spectacle intitulé "Peuple à genoux" du 10 au 29 décembre. Il réunira Yvon Deschamps, Louise Latraverse, Robert Charlebois, Mouffe, Jean-Guy Moreau et Michel Robidoux. Paul Buissonneau signe la réalisation.

MUSIQUE: Le Centre culturel de Dorval présentera, dimanche, un concert d'instruments à cordes donné par les étudiants seniors du Conservatoire de Québec sous la direction d'Otto Joachim. L'admission est gratuite.

## Horaire des théâtres

CENTRE DU THEATRE D'AUJOURD'HUI (AU) LOCAL DES APPRENTIS-SORCIERS: réclame  
COMEDIE-CANADIENNE: "Pauvre Amour" de Marcel Dubé - 20.30  
NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE (Salle du Gesù): "Volpone" en semaine: 19h30; le samedi 20h30; réclame dimanche.  
L.F. PATRIOTE: Claude Gauthier et Renée Claude  
LE PATRIOTE A CLEMENCE: "La grosse tête" revue satirique musicale  
LA POUDRIERE: "L'escalier" de Dyer - 20h.30 (jusqu'au 14 décembre)

### PLACE DES ARTS

THEATRE WILFRID-PELLETIER: Yehudi et Hephzibah Menuhin - 20h.30  
THEATRE MAISONNEUVE: America Hurrah 20h.30  
THEATRE PORT-ROYAL: "Le Tartuffe" de Molière, par le T.N.M.A. 20h.15

## Horaire des cinémas

EN LANGUE FRANCAISE  
AMHERST - "Le Cobra" et "Le Bossu de Londres"  
BLVD - "Mercredi des Cendres" et "Bagarres à Bagdad pour X-27"  
BONAVENTURE - "Les Oiseaux vont mourir au Pérou" - 1.05 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00 (Sam 11.15)  
CANADIFEN - "La Peur" - 2.15 - 5.50 - 9.40  
"La louve solitaire" - 12.30 - 4.10 - 7.45  
CINEMA 5 - "Le vieil homme et l'enfant" - 7.20 - 9.30 - Dim 1.50 - 5.30 - 9.30  
CHAMPLAIN - "Les jeunes femmes" - 2.30 - 6.10 - 10.10 - "Maldonne pour un espion" - 12.30 - 4.10 - 8.00  
CHATEAU - (Voir Amherst)  
CINEMA DE PARIS - "Le grand Meaulnes" - 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30  
CHIMAZIE - (Voir Champlain)  
DAUPHIN - Salle Renoir: "Baisers volés" - 7.30 - 9.30 - sam. et dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30  
DAUPHIN - Salle McLaren: "Vivre pour vivre" - 7.30 - 9.30 - sam. et dim. 12.45 - 2.50 - 5.05 - 7.30 - 9.30  
ELIZTRA - "La nuit la plus chaude" et "Violence de la nuit"  
FLEURS DE LYS - "Le grand Meaulnes" - 1.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30  
FRANCAIS - "Parlons femmes" et "L'Homme du Bengale"  
GRANADA - (Voir Français)  
JEAN-TALON - "Les grandes vacances" - 6.30 - 9.50 - "Son seul amour" 8.10  
MAISONNEUVE - "Les grandes vacances" - 5.30 - 9.50 - "Son seul amour" 8.10  
MERCER - (Voir Eliza)  
MIDI-MINUIT - "Comment les séduire" et "Suzanne"  
PAPINEAU - "Suzanne et ses péchés mignons" - 1.30 - 3.35 - 5.40 - 7.40 - 9.40  
PARISIEN - "Le petit bourgeois" 10.00 - 12.10 - 2.25 - 4.35 - 5.55 - 9.15  
PIGALLE - (Voir Midi-Minuit)  
PLAZA - "La Peur" - 12.30 - 4.10 - 7.45 - "La louve solitaire" - 2.15 - 5.50 - 9.40  
RITZ - "Histoires Extraordinaires" et "Le Rayon infernal"  
RIVOLI - "Autant en emporte le vent" soirs à 8.00 - matinées sam. et mer. 2.00  
ST-DENIS - (Voir Bijou)  
VILLERAY - (Voir Eliza)  
EN LANGUE ANGLAISE  
ALOUETTE - "Doctor Zhivago" - 1.00 - 4.30 - 8.00

### ET AUTRES LANGUES

Grec s-t. anglais  
LIDO - "Electra" 8.00  
Japonais s-t. anglais  
VENDOME - "The House of Sleeping Virgins" 12.45 - 2.50 - 5.00 - 7.15 - 9.30  
SNOOWBOW - "I Love You Love" - 7.30  
VAN HORNE - "Hagbard and Signe" 1.30 - 5.30 - 7.35 - 9.30  
TABER s-t. anglais  
FESTIVAL - "Nightmare" - 7.30 - 9.30 dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30  
ART CINEMA - "Shop on Main Street" 1.15 - 2.15 - 5.15 - 7.15 - 9.15  
YOG s-t. anglais  
SALLE HERMES - "I Even Met Happy Gypsies" 8.00 - et 10.00 dim. 2.00 - 4.00 - 6.00 - 8.00 - 10.00  
CINEMATHIQUE CANADIENNE - "Changer de vie" 9.30 - "Cherry Brown"



YEHUDI ET EPHZIBAH MENUHIN donneront un récital conjoint, ce soir à 20H.30 à la salle Wilfrid-Pelletier. On se réjouira du retour chez nous de ces artistes prestigieux qui attaquent leur première tournée de récitals conjoints en Amérique, il y a douze ans déjà. Au programme de la soirée, les Menuhin ont inscrit les œuvres suivantes: "Sonate en la majeur, no 2, Op. 100" de Brahms; "Sonate no 1" de Bartok et "Sonate en la majeur, Opus 47" (Kreutzer), de Beethoven.

## DÉCENTRALISATION: LA CRISE DES MAISONS DE LA CULTURE EN FRANCE

par Claude Sarraute (Le Monde)

Où en sont les maisons de la culture? Au point mort. Un peu partout en France on s'interroge sur leur utilité, sur leur coût, sur leur vocation, sur leur sort; on montre un peu partout du doigt les lézardes de ces édifices soutenus - équilibre fragile - pour moitié par l'Etat, pour l'autre par les villes. Bref, chacun refait ses comptes et ceux là même qui se vantaient statistiques en main, de leurs résultats font parler différemment les chiffres et soulignent les manques ou les faiblesses de l'entreprise.

Réunis en mai dernier à Villeurbanne, les animateurs ont donné l'exemple en reprenant à zéro tout le reste de la décentralisation. L'énoncé est simple: comment ouvrir à la vie de l'esprit la masse du "non-public" négligée jusqu'ici. A cette question Jean-Luc Laurent donnait en 1946 un commencement de réponse: quatre, bientôt cinq centres dramatiques en province, à Paris un Théâtre national populaire. Lui emboitant le pas, la Ve République a voulu aller plus loin sur cette voie et y aller autrement en imprimant sa marque personnelle au mouvement amorcé sous la IVe. D'où l'opération maisons de la culture traitée par ses adversaires d'opération-prestige.

On laisse Planchon à Villeurbanne en essayant d'améliorer l'accoustique de son théâtre de la Cité. A Grenoble, pas de changement, sinon dans le chiffre de la subvention plus élevé que prévu initialement. A Toulouse, pas de problème: centre dramatique et centre culturel doivent cohabiter sans se gêner. On cherche un animateur capable de prendre en main les destinées de la maison qui doit bientôt s'ouvrir à Reims et l'on se félicite de voir qu'à Châlons, Francis Jeanson, futur animateur, et Jacques Fournier, futur créateur, ont déjà engagé le dialogue de pair à compagnon. A Strasbourg, enfin, Hubert Gignoux et son Théâtre national populaire, que lui en vient tous ses confrères, témoignent de ce qu'on pourrait faire avec davantage de crédits.

ICI comme ailleurs les questions de politique générale se doublent - et c'est l'essentiel - de questions de gros sous. On a protesté à Villeurbanne contre la disparité entre les établissements nationaux de la capitale et ceux de la pro-

vince, et en province même contre les inégalités entre troupes. Pour le moment il paraît impossible d'y remédier, le budget des affaires culturelles étant ce qu'il est.

Les directeurs de centre le comprennent-ils? Ils attendaient beaucoup des maisons de la culture. Visible-

ment elles ne sont pas pour eux; ils ne feront qu'y passer, en tournée. La plupart s'en féliciteront, désireux qu'ils sont de rester ou de redevenir un foyer de création original, indépendant, de former des élèves, de monter ce qui leur plaît comme bon leur semble, sans avoir de comptes à rendre. Encore faudrait-il que ce foyer soit digne d'eux et de tous ceux qui leur ont fait confiance. Ils souhaitent voir confier des "maisons de théâtre", des "maisons de cinéma" toutes neuves. Au mieux, ils devront se contenter de ce qu'ils ont, au pire, de ce qu'ils avaient... avant leur divorce avec les municipalités.

Espérons que les meilleurs ne se décourageront pas.

Les absents

Conçus en fonction des centres, destinés à élargir et leurs moyens et leurs audiences, ces maisons, pour la plupart, ont failli à leur mission. Expositions au rabais, bibliothèques réduites à quelques revues traînant sur les tables de l'entrée, discothèques insuffisantes, elles n'offrent, sur souvent, à leurs adhérents qu'une salle de spectacle doublée d'une cafétéria. Fréquentées à 50% par les moins de trente ans, à 30% par les plus de quarante ans, leur public se compose essentiellement de retraités et d'étudiants. Peu d'ouvriers, très peu de paysans qui osent franchir, en poussant leur porte, l'impitoyable barrière de l'enseignement secondaire.

Depuis quelque temps déjà des esprits chagrins - et sérieux - laissent entendre que le ministère de l'Éducation nationale détenait seul la clé égarée par celui des affaires culturelles et que l'accès à la vie intellectuelle n'était pas fonction du prix des places dans les théâtres mais du nombre des places dans les lycées. Ces voix discordantes trouvent aujourd'hui à la direction générale des arts et lettres un écho.

On fait valoir la nécessité de tirer les leçons du passé pour mieux préparer l'avenir. On croit souhaitable de "déthéâtraliser" des maisons de la culture, de les séparer, le cas échéant, des centres dramatiques, de bien distinguer leurs rôles respectifs. Les premières auraient à leur tête des "Socrates" chargés de l'animation culturelle de la région, les seconds - rebaptisés centres de création culturelle - seraient toujours dirigés par des "Aristophanes" ainsi libérés des lourdes tâches administratives incombant au directeur d'une maison. Le gouvernement continuerait de participer aux frais de construction et d'entretien des maisons; comme par le passé, il assumerait seul les charges des centres.

On revient aussi sur la notion de palais, de cathédrale de la culture dont Grenoble est le plus bel et le plus coûteux exemple. Peut-être

## Musique: Baudo et Weissenberg tendent leurs filets à l'OSM

par Jacques Thériault

Certains artistes obtiennent parfois des résultats impressionnants sur disques et déçoivent à la scène. C'est le cas du pianiste Alexis Weissenberg que, nous entendions, cette semaine, en compagnie de l'Orchestre Symphonique de Montréal placé sous la direction de Serge Baudo.

Hélas, son interprétation du "Concerto No. 2" de Brahms ne nous donna qu'un pâle reflet de son habituelle virtuosité, et de ses rutilances pianistiques et de son sens d'une approche globale d'une oeuvre. Ici, nous étions en présence d'une oeuvre colossale, transformée soudainement en mosaïque fragile sous les doigts de Weissenberg, puis soulignée dans ses multiples contours au crayon gras. Il est certain

ment elles ne sont pas pour eux; ils ne feront qu'y passer, en tournée. La plupart s'en féliciteront, désireux qu'ils sont de rester ou de redevenir un foyer de création original, indépendant, de former des élèves, de monter ce qui leur plaît comme bon leur semble, sans avoir de comptes à rendre. Encore faudrait-il que ce foyer soit digne d'eux et de tous ceux qui leur ont fait confiance. Ils souhaitent voir confier des "maisons de théâtre", des "maisons de cinéma" toutes neuves. Au mieux, ils devront se contenter de ce qu'ils ont, au pire, de ce qu'ils avaient... avant leur divorce avec les municipalités.

Espérons que les meilleurs ne se décourageront pas.

qu'un interprète à le droit (et se doit) de parler sa propre langue, mais sans pervertir en inspiration, ni la destination poétique. L'allegro non troppo manquait de souffle, l'andante fut dénué d'intériorité et les attaques étaient sèches dans la finale. L'interprète d'origine bulgare savait-il seulement où il allait exactement? Était-il suffisamment familier avec l'oeuvre de Brahms? N'étant pas privé d'un toucher puissant et séduisant, ni d'une belle technique, Alexis Weissenberg gagnerait à reviser une esthétique qui ne s'accordait pas tout à fait à la logique du concerto en question.

Révélateur dans l'ouverture "Benvenuto Cellini" de Berlioz qui fila à une allure proprement "sportive". Serge Baudo fit une excellente impression. Chef permanent du nouvel orchestre de Paris, il se produisit pour la première fois à l'OSM, à l'instar de son collègue et compatriote Jean-Pierre Jacquillat. Toujours est-il que l'ouverture de Berlioz avait du nerf, sonnait admirablement bien.

Passons sur les tempos qu'il a adoptés dans l'oeuvre concertante; ils étaient définitivement trop timides et les différents plans pas assez nuancés. Il a fallu attendre la "Symphonie No 3" de Roussel pour constater toutes les possibilités du chef français. Ce dernier s'est lancé au sein de ces pages éclatantes avec tempérament et lucidité. Au pupitre d'un orchestre qu'il ne connaissait pas, Baudo a réussi à équilibrer avantageusement les différents plans et à susciter beaucoup d'âme dans l'ensemble des quatre mouvements. Les cordes étaient homogènes et harmonieuses dans l'adagio, les cuivres bien dosés et les crescendos souvent dramatiques, sinon amenés avec toute la rigueur nécessaire.

ANNE GIRARDOU VIVRE POUR VIVRE  
baisers volés  
721-6060 LE DAUPHIN

CINEMAS de REPERTOIRE  
CE SOIR à samedi: Julie et Jean  
"DARLING"  
"LILITH"  
verdi  
CE SOIR à samedi: Mélina et Irène  
hido

EDDIE "Fingers" BIRD  
Klondike STEAK HOUSE  
BANQUETS & MARIAGES

DERNIERE SEMAINE  
CUL-DE-SAC  
18 ans

GIYSEE  
FALSTAFF  
18 ans

3e SEM. SA PASSION EST RAVIVÉE DANS...  
THE HOUSE OF THE SLEEPING VIRGINS  
VENDOME

CINÉ-ART FILMS  
Le grand Meaulnes  
FLEUR DE LYS

LOUIS DE FUNÈS  
les grandes vacances  
MAISONNEUVE

dès VENDREDI  
TOUTE LA VÉRITÉ SUR LE BONHEUR CONJUGAL  
Le MIRACLE de L'AMOUR  
CANADIEN

"UN VÉRITABLE ENCHANTEMENT!"  
ICE CAPADES  
MAGNIFIQUE NOUVEAU FORUM

Canadian Concerts and Artists  
CE SOIR - 8h. 30  
YEHUDI et HEPHZIBAH MENUHIN  
VALENTIN GHEORGHIU  
ALEXANDRE BRAILOWSKY

UN FILM PROFONDEMENT HUMAIN  
Le VIEIL HOMME ET L'ENFANT  
FRANÇAIS  
SALLE HERMÈS

# arts et spectacles

## Zoom sur Dassin, Dumont, Charbonneau et compagnie

Dimanche prochain à 19h30, Radio-Canada présentera Zoom avec Christine Charbonneau, Lucille Dumont, Joe Dassin, Maria Neglia, Jean Thielemans, Les Magid Triplets et Lee Evans.

Jacques Boulanger présentera les invités et chantera en duo avec Christine Charbonneau.

Christine Charbonneau, auteur-compositeur-interprète originaire de Drummondville, a déjà enregistré plusieurs microsillons. Elle est bien connue des amateurs de chansons. Les téléspectateurs de Zoom auront le privilège de connaître les toutes dernières compositions qu'elle chantera pour la première fois, en public.

Lucille Dumont, appelée "la grande dame de la chanson", vient de fêter ses 33 ans de vie artistique. Influencée à ses débuts par Lucienne Boyer, Lucille Dumont a toujours eu le goût de la romance tendre et des jolis textes. Sa voix merveilleusement placée lui permet de posséder un répertoire très varié, animé par un seul souci: la qualité. Elle chantera des chansons actuelles et aussi quelques "classiques".

Zoom nous fera découvrir Joe Dassin, un chanteur qui connaît une grande vogue en France et qui vient à Montréal pour la première fois et pour un court séjour (il se

produit le lendemain dans un gala unique à la Comédie-Canadienne).

Fils de l'illustre metteur en scène Jules Dassin, Joe est né à New York. Il eut une enfance "cosmopolite" qui lui fit appartenir à 11 lycées... en trois ans. La famille bouge: Los Angeles, San Francisco, New York, Détroit, Rome, Londres, Paris, Genève. Cela lui permit d'apprendre le français, l'anglais, l'italien, et aussi un peu d'allemand, de russe et de grec.

A plusieurs reprises, il collabora avec son père comme assistant et même comme acteur. Diplômé en ethnologie à l'université de Michigan, il a aussi obtenu un doctorat de philosophie, à la fin de ses études. La rencontre, en Amérique, d'un étudiant français, excellent guitariste, lui donne le goût et la passion de cet instrument. Sur la première guitare qu'il achète, Joe apprend toutes les chansons de Brassens et les chante devant ses amis à l'université. En voiture, il fait le tour des États-Unis et se familiarise avec le folklore.

En plus d'être excellent chanteur, Joe Dassin est également un présentateur apprécié. La France l'a adopté et des titres comme "ça m'avance à quoi", "Bip Bip", "la Bande à Bonnot" en ont fait une vedette. Joe Dassin écrit des balades sentimentales où se retrouvent l'influence du jazz américain et aussi des échos de folklores européens.

Des nombreux musiciens complètent l'affiche de Zoom. C'est ainsi que nous verrons une violoniste fantaisiste: Maria Neglia, qui exécutera avec un brio très personnel des morceaux comme la Danse de Zorba, Spanish Fly et un extrait de Funny Girl.

Nous verrons ensuite Jean Thielemans, un guitariste qui joue aussi de l'harmonica et siffle d'une façon étonnante. Jean Thielemans est le compositeur du succès international Bluesette.

Puis les Magid Triplets nous feront apprécier leur double talent dans un numéro de danses à claquettes original et de joueurs de banjos.

Lee Evans, pianiste virtuose qui a été appelé le "pianiste du clavier", nous offrira la touche musicale de ce programme en nous faisant entendre ses arrangements très personnels.

## Des pianistes aux J.M.C.

Les jeunes pianistes -duettistes Garth Beckett et Boyd McDonald de l'Ouest canadien feront leur début à Montréal, lundi 2 décembre au Théâtre Royal.

Ces artistes commencent à jouer ensemble alors qu'ils étudient avec Lyell Gustin à Saskatoon. Plus tard, ils se séparent. Garth Beckett se perfectionne en Angleterre avec M. Ching et en Italie avec Michelangelo tandis que Boyd McDonald travaille en France avec Nadia Boulanger.

Ils interpréteront les oeuvres suivantes: la "Sonate pour deux pianos" de Hindemith, quatre extraits de "Mikrokosmos" de Bartok, le "Concerto pour deux pianos solo" de Stravinsky, "Petite suite" de Debussy et "Variations sur un thème de Haydn Op. 56a" de Brahms.

## La Place des arts

# Un déficit pleinement justifiable

par Bernard Racine, de la PC

On ne peut accuser la Place des Arts d'être un "éléphant blanc", a affirmé hier M. Gérard Lamarche, lors d'une conférence qu'il prononçait devant un club de Montréal.

Le directeur général de la Place des Arts a déclaré à ce sujet que "même si les dépenses, à l'occasion, excèdent \$200,000, les revenus qu'elle occasionne par son activité autant chez les commerçants que chez les gouvernements, justifient amplement sa présence sur le plan purement économique".

"Sur le plan culturel, une ville de 2,000,000 d'habitants, métropole d'un pays, et qui a la réputation d'être un centre artistique intéressant à cause du caractère cosmopolite de sa population qui tous jours manifeste de l'intérêt pour le

spectacle, mérite bien un centre culturel de cette qualité."

M. Lamarche a averti qu'on pouvait s'attendre qu'à l'avenir la célèbre salle de concerts accuse un déficit annuel d'exploitation s'élevant entre \$100,000 et \$200,000.

"Au sujet du mot déficit, je suis d'avis qu'il serait plus juste de parler du coût d'un service comme on le fait régulièrement dans le cas de l'entretien des parcs, du Jardin botanique et des bibliothèques," a-t-il dit.

La qualité des services et la propreté de la Place des Arts nous ont valu les plus grands éloges. Cette réputation qui a même franchi nos frontières, nous tenons à la préserver, même si parfois elle occasionne des dépenses un peu plus élevées," a dit le conférencier qui a affirmé avec une pointe d'humour que "la Place des Arts, c'est comme une jolie femme, on la voit une fois et on ne l'oublie pas," on voudrait même la revoir.

A ceux qui prétendent que la Place des Arts est le refuge de l'aristocratie et de la bourgeoisie, M. Lamarche a répondu que rien n'était plus

faux, qu'il s'agissait là de "jugements fantaisistes" formulés généralement par des "gens qui fréquentent d'autres endroits que la Place des Arts ou qui prennent un malin plaisir à discréditer tout ce qui est valable dans notre milieu".

"A la Place des Arts, on trouve de tout: à partir de la cravate noire en passant par la tenue de ville jusqu'au costume hippie de la plus psychédélique imagination," a dit M. Lamarche.

L'expérience acquise au cours des cinq années d'existence de la Place des Arts - elle a ouvert ses portes le 21 septembre 1963 et 4,000,000 de personnes ont fréquenté la salle depuis ce temps - a démontré que "pour certaines disciplines artistiques telles que la musique classique sous toutes

ses formes, exception faite de l'opéra, certains répertoires dramatiques plus exigeants intellectuellement, le public canadien-français montre moins d'enthousiasme: un petit nombre, et toujours les mêmes, assistent à ces spectacles".

M. Lamarche croit que cette situation dépend pour une bonne part de notre éducation. "Aux différents paliers de notre système d'éducation, se préoccupe-t-on vraiment d'initier les jeunes à l'art, ne serait-ce que par la qualité de la langue parlée?"

"N'avez-vous pas constaté chez certains hommes d'affaires une espèce d'attitude railleuse, ironique et parfois dédaigneuse envers ceux qui s'intéressent à l'art, comme si celui-ci était réservé aux idéalistes et aux dilettantes, comme si l'art était aux antipodes du progrès et qu'en somme il ne serait qu'une perte de temps?"



Gérard Lamarche

En terminant le conférencier a souhaité que nous puissions, "à l'aurore de cette civilisation du loisir, trouver tous ensemble dans l'héritage culturel que nous ont légué les hommes à travers les siècles et dans la production artistique de notre temps, cette paix, ce raffinement de l'esprit et ce besoin de rêve indispensable à l'homme".

## Les marchés européens

# Un intérêt nouveau des producteurs québécois

par Jean-Pierre Fournier, correspondance spéciale

PARIS - A l'instigation du ministère québécois de l'industrie et du commerce, une vingtaine de maisons du Québec ont pris part récemment à trois expositions de très grande envergure en Europe et leurs produits, en outre de susciter des promesses de ventes de l'ordre de centaines de milliers de dollars pour l'année à venir, ont obtenu un remarquable succès de prestige.

Au Royal International Dairy Show de Londres, le cheddar québécois a enlevé les trois premiers prix dans la catégorie des fromages. En plus d'obtenir le premier prix, le cheddar fabriqué par la Coopérative des producteurs de lait de Brossard a décroché le trophée Bledisloe décerné au meilleur exhibit en provenance d'un pays du Commonwealth d'outre-mer.

Les deux autres prix ont été décernés à la Coopérative de Saint-Gédéon et à la Coopérative d'Albanel.

Dans la catégorie du lait en poudre, la Coopérative de Granby (succursale de Plessisville) a été le seul exposant à se voir attribuer le maximum de 100 points, remportant ainsi la médaille d'or. Le jury a trouvé son produit impeccable sous tous rapports. La Coopérative du sud de Québec a enlevé la médaille d'argent et la Coopérative du sud de Québec a enlevé la médaille de bronze.

Sept exposants se sont fait représenter à la foire laitière du 19 au 23 octobre. Outre Legrade qui représentait les coopératives déjà nommées se trouvaient Catelli-Habitant, Jean Demers Inc., producteur de viande chevaline; Lactantia Limitée, Les producteurs de sucre d'érable; H. St-Jean Inc., producteur de viande de boucherie, et Seabrook Farms, producteur

de légumes surgelés.

La plupart de ces maisons exportent déjà vers la Grande-Bretagne, mais quelques-unes recherchent des débouchés pour de nouvelles catégories de produits. Ainsi, Lactantia était à la recherche d'une clientèle pour son fromage et la foire lui a rapporté des promesses de ventes de l'ordre d'un million de livres pour 1969. La maison H. St-Jean, de son côté, a obtenu l'assurance de pouvoir écouler son entier excédent de production sur le seul marché anglais.

Simultanément avait lieu à Colone, en Allemagne de l'ouest, la célèbre foire Spoga consacrée aux articles de sport. Huit maisons du Québec y ont pris part, depuis Snowjet, fabricant d'autosneige, jusqu'à Napoléon Gignac, fabricant de mocassins, en passant par Major Rod, fabricant de cannes à pêche, et Sherwood, fabricant de bâtons de hockey. Là encore, en plus de susciter des commandes se chiffant par plusieurs milliers de dollars, les produits du Québec ont été hautement appréciés.

A Paris enfin, six maisons du Québec ont participé à la fin du mois à l'imposant Salon international de l'alimentation. Parmi elles, Ernest Carrière Inc., conserverie de légumes, la biscuiterie Lido et Seagram. Les trois autres exposants (Les producteurs de sucre d'érable, Jean Demers et H. St-Jean) avaient déjà participé la semaine précédente à la foire de Londres. Quelques-uns de ces exposants, par exemple Seagram, exportent déjà une quantité considérable de leurs produits dans les pays du Marché commun, mais d'autres comme Lido et St-Jean n'avaient pas tenté jusqu'ici de pénétrer ce marché difficile. La présentation de leurs produits leur a valu des résultats notables, tant sur le plan de la vente que

sur celui de la simple publicité.

Depuis quelques années, le ministère québécois de l'industrie et du commerce fait des efforts particuliers en vue d'amener les producteurs québécois à exploiter le marché européen. Ces efforts n'ont pas été sans résultats: les statistiques du Bureau fédéral indiquent que les exportations canadiennes vers les pays du Marché commun ont augmenté de près du tiers depuis cinq ou six ans. Il n'est pas facile de déterminer quelle part de ces exportations provient du Québec puisque ni le Bureau fé-

déral, ni le ministère québécois du commerce ne disposent de statistiques précises à ce sujet, mais on peut croire qu'une part appréciable de l'augmentation des dernières années est attribuable au Québec.

Avant que le Québec n'entreprenne de stimuler direc-

tement la vente des produits québécois dans les pays du Marché commun, par l'intermédiaire de ses attachés commerciaux en Europe, les établissements de commerce de la province avaient singulièrement négligé ce marché. S'ils songeaient à l'exportation, ils concentraient en général tous leurs efforts sur le marché américain qui, étant moins éloigné, leur paraissait présenter moins de risques. Quelques-uns consentaient maintenant qu'avec

Suite à la page 5

## Clin d'oeil

**AFFAIRES PUBLIQUES:** à 21h. 45, on s'intéresse aux prisons, à la compétence de leurs gardiens, à la réhabilitation de leurs occupants, etc. Plusieurs invités en discuteront, parmi lesquels on note deux gardiens, un animateur social, un journaliste de la Tribune, un psychologue, une criminologue, des membres de la FTQ (qui a soumis un mémoire sur le sujet à la commission Prévost).

**HORIZONS:** à la radio d'Etat, à 22 heures, Robert Gaudouas lit la troisième partie du récit de voyage de Roger Fournier en Grèce. Il en est à l'Acropole.

**MUSIQUE:** à 23 heures, à la radio d'Etat, à Musique de notre siècle, la musique anglaise depuis Edward Elgar jusqu'à Benjamin Britten. (Ire de dix émissions). Commentateur: Felix Aprahamian, organiste et critique musical au Daily Telegraph de Londres. Il fut "Concert director" de la Philharmonie de Londres, de 1940 à 1946.

## Horaires

Le sigle c marque une émission en couleur

<b>CBFT 2</b>	11.15 Cinéma "Je suis un mouchard", policier (France)
9.25 Aujourd'hui à CBFT	12.45 Dernière heure
9.30 Le courrier du désert	12.50 Fermeture
10.00 Télévision scolaire	
10.10 En mouvement	
10.15 Moment Surprise présente	
11.00 La souris verte	
11.15 Cinéma "Le dernier train de Shanghai", guerre (Italo-français, 1960)	
1.00 Cinéma "Sous les griffes du tyran", cape et d'épée (Italie, 1958)	
2.30 Ni oui ni non	7.25 Test Pattern and Music
3.00 Femme d'aujourd'hui	8.02 Stand-by Six
4.00 Robot	8.26 Today on CBMT
4.30 Pirate Maboule	8.30 That Morning Show
5.00 Bidule de Tar macadam	9.30 A City's Story (Saskatoon)
5.30 Les cadets de la forêt	9.30 Quebec School Telecast
6.00 Tout à l'air	9.45 Quebec School Telecast
6.15 Téléjournal	10.00 Canadian Schools
6.25 Nouvelles du sport	10.00 Friendly Helene
6.30 24 heures	11.00 Mr. Dress-Up
6.45 Aujourd'hui	11.25 Pick of the Week
7.30 La soirée volante	11.55 CBC-TV News
8.00 Les grands films "Train, amour et crustacés", comédie (E.-U., 1959)	12.00 Andy Griffith
9.15 Tirez au clair	12.30 La vie qui bat
10.15 Les affaires de l'Etat	1.00 Luncheon Date
11.00 Téléjournal	1.30 Film: Maritime in Moscow
11.20 Nouvelles du sport	2.00 The Bonnie Prudden Show
11.30 Médecine d'aujourd'hui	2.30 Coronation Street
1.00 Téléjournal	3.00 Take Thirty
	3.30 "Cartero Carlos Flies To Japan"
	4.00 The Weekender '78
	4.30 Trans-World Top Team
	5.00 Arthur and the Square Knights of the Round Table
	5.30 The Corsairs
	6.00 Reach for the top
	6.31 Hour-Glass
	7.30 Gentle Ben
	8.00 Telescope
	8.30 The Name of the Game
	10.00 Adam 12
	10.30 The Nature of Things
	11.00 CBC National News
	11.15 Viewpoint
	11.25 Night Overall
	11.35 Thursday Showcase: "Tiara Tahiti"
	1.00 Final Report
<b>CFTM 10</b>	
7.15 Mire et musique	
7.30 Les P'tits Bonshommes	
7.45 Miro-matin	
8.45 36-18 36	
9.00 Toast et Café	
10.00 Voix de femmes	
10.30 Leçons de beauté	
10.45 L'œil du bonheur	
11.00 Voix de femmes	
11.30 Ehretel Amour	
12.00 "Le nau à la bouche" (F1)	
12.10 Les rejets du Capitaine	
12.15 Les manchettes	
12.15 One-roman	
12.15 "Nouveaux aristocrates" (F2)	
12.30 One-jeu	
"Nathalie agent secret", policier (France)	
2.30 "Nouvelle Orléans", comédie musicale (E.-U.)	
3.30 Madame s'amuse	
4.00 La cabane à MIDAS	
4.30 Hm Tin Tin	
5.00 Le 3 à 6	
6.00 Télé-Métro	
6.10 Sports Images	
7.00 Dernière heure	
7.15 Télé-Métro	
7.30 Cinéma Kraft "Le miroir aux alouettes", comédie de moeurs (France)	
9.00 Vrai de vrai	
9.30 Coup de filet	
10.00 Secret bien gardé	
10.10 Neuf de neuf	
10.45 Dernière heure et météo	
11.00 La ronde des sports	

**en guise de cadeau**

Une oeuvre exclusive d'un artisan du Québec

Choisissez parmi les milliers d'articles en montre dans les boutiques de la Centrale d'Artisanat. Prix variés.

Animaux en bois sculpté

Une organisation sans but lucratif.

**la centrale d'artisanat du Québec**

**À MONTRÉAL:**

- 1450 rue St-Denis
- Hôtel Reine Elizabeth
- 403 est, rue Ste-Catherine
- 302 est, rue Craig

Ouvert de 9.30 a.m. à 5.30 p.m., samedi inclus. Jeudi et vendredi, jusqu'à 9.00 p.m.

et rencontrez les artisans du 21 novembre au 4 décembre

Jean Cartier, céramiste  
Pierrette Leclaire, emailleur

**VISITEZ CES EXPOSITIONS ARTISANALES**

**Centrale d'artisanat du Québec**  
1450, rue Saint-Denis

**"Savais-tu que certaines personnes remplissent leurs humidificateurs durant tout l'hiver?"**

**"Mon ami elles n'ont jamais entendu parler de nos modèles automatiques et si pratiques."**

**Faites connaissance avec deux humidificateurs automatiques WALTON**

**MONTCLAIR:** Unité robuste à idée fixe. Pour les personnes qui possèdent un chauffage central à air chaud dans leurs résidences. S'adapte au conduit de retour d'air de tous les systèmes de chauffage à air chaud. Vaporise jusqu'à 10 gallons d'eau par jour. Humidifie une maison de dix pièces.

**NORTHPORT:** Si silencieux qu'il vous laisse dormir en paix. Se dissimule dans les petits endroits. Tels que les placards et les armoires. Ou derrière un mur. Humidifie une maison de 6 à 8 pièces ou des appartements munis d'un chauffage à air chaud ainsi que les bureaux.

Avec Walton il n'y a pas de mèche ou de filtres malpropres à nettoyer. Finis les courants d'air désagréables. Aucun meuble de fantaisie pour prendre de l'espace dans le salon ou le passage. Fini le remplissage journalier. Il vous reste tout simplement qu'à vous asseoir, relaxer et respirer le bon air de votre demeure. Tant pour la santé de votre famille. Et vos objets de valeur. Vous n'avez pas à lever un doigt... sauf pour appeler votre dépositaire Walton énuméré ci-dessous.

**Disponibles chez les dépositaires suivants:**

<b>ALWIN'S</b> 1926 ouest, rue Ste-Catherine <b>937-3547</b> 6177 ouest, rue Sherbrooke <b>489-8444</b>	<b>ATELIER MOBILE PAUL GRONDIN</b> Plomberie & Chauffage 4213 Boul. Rosemont <b>729-5255</b>
<b>AUDIO SHOP LTD</b> 2029 rue Peel <b>842-9171</b>	<b>RAVARY BUILDERS SUPPLY</b> 3835 est, rue Notre-Dame <b>527-2311</b>
<b>ROGER GILBERT</b> Plomberie & Chauffage 7475 Boul. St-Michel St-Michel <b>729-6911</b>	<b>ELECTRO AID INC.</b> 1194 Van Horne <b>274-8391</b>
<b>PASCAL</b> à tous les magasins des centres d'achat	<b>Peck's</b> Sherbrooke et Guy <b>937-2325</b>
<b>J.A. ST-AMOUR</b> Meubles et Accessoires 6575 rue St-Denis - <b>274-8341</b>	<b>COMPAGNIE DE RÉFRIGÉRATION PREVOST</b> RÉFRIGÉRATION COMPANY <b>336-1949</b> 91 Boul. Labelle, Laval
<b>GAUDETTE RÉFRIGÉRATION INC.</b> 7396, St-Hubert <b>279-8494</b>	

# condition

## Après l'étape de la recherche, l'Institut Vanier passera-t-il à l'action?

une entrevue de  
Solange CHALVIN

L'Institut Vanier de la famille deviendra-t-il un jour une sorte de Conseil social du Canada assumant une responsabilité d'avis au gouvernement, dans le domaine social et familial, comme le fait présentement dans le domaine économique, le Conseil économique du Canada?

L'Institut Vanier après avoir mis sur pied des structures d'études, d'enquêtes et de recherches, ainsi qu'une banque de renseignements et de documentation, passera-t-il à l'action, à l'animation, à la revendication des droits des familles auprès des gouvernements régional, provincial ou fédéral?

Ces deux questions si elles n'ont pas été débattues publiquement lors de la quatrième réunion annuelle de l'Institut qui avait lieu, la semaine dernière à Ottawa, font tout de même l'objet des préoccupations de plusieurs membres de l'Institut.

Pour le Dr Carmen Bjerre de Montréal, secrétaire honoraire, l'Institut Vanier doit d'abord répondre au besoin profond d'information sur tout ce qui concerne la famille. "C'est par des enquêtes, des études, la mise en commun de renseignements obtenus par des disciplines multiples, que l'Insti-

tut Vanier pourra jouer son rôle de recherche et de documentation. Toutefois, je pense que parallèlement à ce rôle, l'Institut devra assumer celui de stimulateur de sous-groupes familiaux ou para-familiaux, les invitant à agir, à réclamer, à présenter des mémoires ou revendications aux autorités qui les concernent. Peut-être enfin, dans une troisième étape plus lointaine, l'Institut Vanier pourra-t-il se faire le porte-parole officiel des familles pour revendiquer directement en leur nom demandant des changements d'attitudes ou des modifications de lois visant directement la famille et la société canadienne."

De son côté, la nouvelle présidente de l'Institut, Mme A.F.W. Plumptre, économiste de Toronto a déclaré que maintenant que l'organisme est bien établi, bien structuré, il commence une nouvelle période au cours de laquelle les efforts seront centrés sur la réalisation de projets. A son avis, le travail pourrait porter notamment sur la collaboration avec d'autres agences de manière à ce que les renseignements obtenus parvennent le plus rapidement possible aux conseillers familiaux et travailleurs sociaux dont la tâche est justement d'informer les gens sur les



Dr Carmen Bjerre, membre de l'Institut Vanier

questions sociales et économiques.

Selon Mme Plumptre, l'Institut devra s'attacher davantage au problème du logement et aux moyens qui pourraient améliorer la situation au Canada. Les nouveaux membres du conseil d'administration de l'Institut veulent également promouvoir une série de conférences sur les enfants et les adolescents et prêter leur concours à l'organisation de telles conférences.

### La famille et la pauvreté

Parmi les différents comités d'études auxquels furent invités à participer les membres de l'Institut Vanier, au cours de la réunion d'Ottawa, l'un traitait plus spécifiquement de la pauvreté et de ses répercussions sur la famille. Le Dr Carmen Bjerre que nous avons rencontrée y a apporté sa contribution, en tant que travailleuse sociale qui oeuvre justement dans un milieu particulièrement défavorisé, celui de la Petite Bourgeoisie à Montréal.

"Ce qui est surtout ressorti de ces discussions, nous dit le Dr Bjerre, c'est un peu ce que nous découvrons tous les jours dans nos contacts avec les familles pauvres. Défavorisées par le plan économique c'est vrai, mais défavorisées également sur le plan éducatif, culturel, psychologique, ces familles ont besoin d'une rééducation complète, non seulement d'une hausse du taux des allocations ce qui est d'une urgence criante".

L'un des phénomènes nouveaux, nous dit encore la travailleuse sociale, ce n'est pas tant l'augmentation du nombre des familles défavorisées — cela est très difficile à déterminer — comme l'écart de plus en plus grand qui s'établit entre la famille pauvre et la famille aisée, riche.

Cependant tout espoir n'est pas perdu puisque nous assistons en ce moment à un véritable réveil de la classe aisée et moyenne, à une prise de conscience collective vis-à-vis le phénomène de la pauvreté que l'ensemble de la population se refuse aujourd'hui à accepter. Cette prise de conscience ne peut que s'intensifier, nous dit le Dr Bjerre, et débouchera sans doute sur l'action.

Les solutions à la pauvreté sont multiples et coûteuses.

# féminine



Pierre Cardin a dessiné les nouveaux uniformes des hôtesses de l'Union des Transports Aériens. Courtes, pratiques et modernes, les nouvelles tenues des hôtesses de l'UTA rompent, par leurs lignes fluides, avec l'aspect classique des uniformes précédents. Au Canada, ce sont les hôtesses d'Air France qui porteront l'uniforme signé Cardin.

Parmi les plus connues, rappelons l'augmentation des taux d'assistance sociale, l'organisation de services d'orientation scolaire dans les milieux défavorisés où l'abandon de l'école à un âge précoce est une cause certaine de chômage, de manque d'emploi et par ricochet de pauvreté dans quelques années; des services de dépistage des maladies avant que le mal ne soit devenu chronique; enfin des réalisations concrètes dans le domaine de l'habitation. Un logement insalubre invite à la maladie, à la pauvreté.

Ces solutions ne sont pas les seules préconisées mais toute action entreprise afin de diminuer le nombre des défavorisés ne peut s'accomplir sans des changements importants d'attitude de la part des gouvernements et de la population.

Parmi les nouveaux membres de l'Institut Vanier en provenance du Québec, se trouve Mme Paul David de Montréal. On peut communiquer avec l'Institut Vanier de la Famille à l'adresse suivante: 170 Metcalfe, Ottawa.

## L'AFEAS veut initier ses membres à l'animation sociale

Afin d'apporter un complément de formation à ses dirigeantes et à ses membres, l'Association Féminine d'Education et d'Action sociale (l'AFEAS) organise une session provinciale, les 4, 5 et 6 décembre à l'intention des membres de l'exécutif, du comité des cours d'éducation populaire et des représentantes de chacune des treize fédérations du Québec de l'AFEAS. Cette session aura lieu à la Maison des Pères Montfortains, à Montréal.

Les spécialistes qui ont accepté de s'occuper de la réalisation de cette importante activité sont Messieurs Guy Beaugrand-Champagne et Martin Béliveau, respectivement président et membre de la Société des mathématiques appliquées de Montréal. Le but de la session est avant tout de familiariser les dirigeantes de l'AFEAS avec l'es-

prit et les principales techniques de l'animation sociale.

Dans un communiqué remis à la presse, l'AFEAS formule le vœu que ceux qui font autorité dans l'Eglise catholique puissent se faire entendre plus souvent sur le réseau de télévision de Radio-Canada. Le communiqué qui a été adressé au Bureau des gouverneurs de Radio-Canada souligne qu'on amène trop souvent l'homme de la rue à se prononcer sur des questions qui touchent à la foi, à la morale ou à l'organisation de la société, plutôt que d'avoir recours aux véritables spécialistes.

Dans un autre communiqué adressé cette fois, au gouvernement fédéral, l'AFEAS proteste contre l'impôt dit de progrès social. "Cet impôt est en opposition avec le régime actuel d'imposition qui se veut progressif et qui doit être proportionné à la capacité de payer des gens" y lit-on.

Nous sommes aux oiseaux.



Parce que la Maison Lucas prend un nouvel essor en ouvrant d'un seul coup deux magasins. (C'est un désir que nous couvions depuis longtemps). De plus, Roger Lucas vient de dévoiler une nouvelle collection de bijoux Lucas-Boutique. Vous dénicher certainement quelque chose qui vous plaira. Alors, soyez gentille. Venez picorer un biscuit avec nous. Le thé est servi tous les jours de 4 à 5, au magasin de la rue Sherbrooke.

Illustration: un Lucoco peint à la main. \$35.00

**LUCAS**  
JOAILLIER-ORFÈVRE

Gabriel Lucas Ltée.  
1476 ouest, rue Sherbrooke  
Westmount Square  
Château Champlain  
MONTREAL

## Chronique du consommateur

La compagnie Gerber indique maintenant sur les boîtes de céréales pour bébés le contenu des ingrédients utilisés. Cette nouvelle pratique s'avère très utile dans le cas d'enfants souffrant d'allergie et dont il faut surveiller de très près tout ce qui entre dans leur alimentation. La compagnie a réussi à uniformiser l'utilisation de certaines huiles pour certains produits. Ainsi, on a modifié la déclaration des ingrédients sur tous les emballages de céréales Gerber afin d'indiquer clairement quelle huile est employée. Auparavant, la déclaration "huile végétale" était très vaste et pouvait comprendre une huile susceptible de causer une réaction à un bébé allergique aux dérivés de cette huile. Maintenant, on indique par exemple céréale d'orge, huile de soja; céréale mixte, aucune huile; céréale d'avoine, aucune huile; céréale protéinée, huile de soja; céréale de riz, huile de riz, etc. Notons que la céréale de riz, contenant de l'huile de riz, constitue un aliment très sûr pour la personne allergique.

### Un tableau très utile

Presque toutes les allergies alimentaires retrouvées chez les jeunes enfants sont causées par un de ces quatre aliments: le lait, le blé, les oeufs et les agrumes. Il est généralement assez facile de découvrir quel aliment est cause de l'allergie et il est également facile de l'éviter à son état nature. Ces quatre aliments se retrouvent cependant comme ingrédients dans plusieurs mets. Ainsi, pour aider les mamans à éviter ces allergènes, la compagnie Gerber a préparé un tableau fournissant la liste des nombreux aliments pour enfants ou pour bébés mis sur le marché par cette maison et la liste, s'il y a lieu, des quatre sources d'allergies que peut contenir chaque aliment. Au moyen de ce tableau, la maman peut déterminer, sur-le-champ, si un des aliments contient un ingrédient auquel son bébé est allergique. Ce tableau porte les codes L (lait), B (blé), O (oeuf) et A (agrumes) et fournit également la liste de tous les aliments Gerber pour bébés, libres de gluten.

Ceci rendra plus facile le choix que doit faire la jeune maman et lui épargnera du

temps au magasin d'aliments lorsqu'elle devra acheter des aliments pour son bébé. Des copies de ce tableau sont fournies par les médecins ou gratuitement sur demande faite à Gerber Products Company, Niagara Falls, Ont.

### Décoration

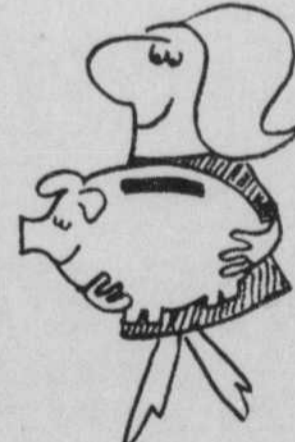
C'est le titre d'un petit guide pratique mis au point par Pierre Charon, décorateur-embellisseur, et Gaby Perreault-Dorval. "Décoration" publié aux Editions du jour, passe en revue la couleur, les styles, les meubles d'aujourd'hui, les revêtements de planchers, les tissus, le revêtement des murs, l'éclairage, les différentes pièces de la maison et les bibelots et accessoires décoratifs. Ce petit livre sans préten-

tion contient une foule de renseignements pratiques et son but premier, selon le témoignage même des auteurs, est de rendre plaisant, fascinant le rôle de décoratrice familiale, en contribuant à faire ressortir la personnalité de celle-ci à travers la décoration de son foyer.

### Grandes recettes de grands restaurants

Depuis quelques semaines, on trouve dans les sacs de farine Robin Hood un attrayant livret illustré donnant une série de recettes de chefs renommés de Montréal et de Toronto. Nous vous donnons aujourd'hui celle du chef André Carpentier de l'Auberge Le Vieux St-Gabriel, dans le vieux Montréal. Renée R.

**Épargnez!**  
Deux moquettes splendides à 30% de réduction sur les teintes "fin de série" seulement



LIDO (NYLON)  
Norm. \$13.95

**975**  
la v. ca.

MONTEGO (AGRILAN)  
Norm. \$10.95

**795**  
la v. ca.

Aimeriez-vous avoir un tapis bleu royal? Avocat? Vieil or? Bronze? Perfection vous offre, à prix d'aubaine, deux de ses tapis "mur à mur" les plus demandés, dans quelque douze teintes maintenant discontinuées.

Venez les voir à notre magasin du centre

de la ville ou à notre salon d'exposition de la Côte-de-Liesse, juste à côté du Grand Motor Hotel. Mais n'attendez pas, car nous ne pourrions pas renouveler nos stocks quand ils seront épuisés. (Et n'oubliez pas de vous renseigner sur nos facilités de paiement).

Avez-vous essayé de nous confier le nettoyage de vos tapis? Nos experts traiteront vos moquettes clouées comme vos tapis mobiles avec une perfection digne de notre nom. Appelez-les à 731-7979.

Perfection Rug



**M. ÉDOUARD**  
Décorateur  
agent-manufacturier  
sur rendez-vous  
MEUBLES • TAPIS • DRAPERIES  
Escompte intéressant!  
388-4548

BOURSE DE TORONTO

Cours quotiens par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Toronto, including various stock indices and individual stock prices with their respective changes.

Table of stock market data for Montreal, including various stock indices and individual stock prices with their respective changes.

Table of stock market data for Vancouver, including various stock indices and individual stock prices with their respective changes.

Table of stock market data for other Canadian cities, including various stock indices and individual stock prices with their respective changes.

Fruits et Légumes

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité jusqu'à 9 heures hier matin. Ces prix sont fournis par la section de l'inspection, division des productions horticoles, ministère de l'Agriculture et la Colonisation.

Fruits

Pommes: McIntosh, \$2.25 à \$2.75; 3 po et plus, \$3 à \$3.50; Lobo, Cortland et Greening, \$2 le minot.

Légumes

Betteraves: \$1.25 à \$1.50 pour 50 lbs; petites, \$2 pour 50 lbs. Carottes: \$1 à \$1.25 pour 50 lbs; \$1.50 à \$1.75 pour 10 collos de 5 lbs ou 24 collos de 2 lbs.

Voici mon unique associé... le Télex



Spécial pour la fin de semaine: Louez une voiture Hertz pour 24 heures!

Parmi les tarifs de fins de semaine les plus intéressants des agences de location de voitures, il y a ceux que vous offre Hertz à Montréal. Partez le vendredi à midi et revenez le lundi à 9 heures du matin. Vous ne paierez que \$14.95, soit 22 heures de l'heure - plus le mileage.

Vous économisez \$24.05 sur les tarifs habituels. (\$39.99, plus le mileage). Et pour faire bonne mesure nous vous offrirons, gratis, l'essence dont vous aurez besoin. Et vous avez le choix puisque notre flotte de voitures comprend des Cougar, des Mustang, des Meteor et des Galaxie.

Alors, partez pour le week-end - avec une voiture Hertz. La voiture vous revient à 22c seulement de l'heure, plus le mileage. Au comptoir Hertz de Montréal seulement. (Téléphone: 866-8621)



il fait de ma petite entreprise, une grande affaire...

"Mon Télex s'occupe du bureau": quand je visite mes clients, mon Télex enregistre commandes et messages, et cela, jour et nuit. Aussitôt rentré, je confirme... par Télex, bien sûr.

"Le Télex augmente mon potentiel de vente": dans l'annuaire Télex, il y a 14,000 entreprises qui me permettent de lancer une offre, un produit ou un service. Un "Télex" sera lu, car il retient toujours l'attention.

"Le Télex m'aide à réduire le coût de mes communications interurbaines": un message de 20 secondes, de Toronto à Vancouver, ne me coûte que 30 cents; et 12 cents seulement de Toronto à Montréal. Je ne paie de Télex que si je m'en sers et j'économise du temps et de l'argent; pas de délai de courrier, pas de lettre à faire taper.

"Avec le Télex, plus de décalage d'heures": il travaille 24 heures sur 24 dans tous les fuseaux horaires. Mon message Télex attendra tranquillement que les bureaux ouvrent.

Que votre entreprise soit petite ou grande, avez un associé de valeur: le Télex. Demandez à un spécialiste du CP-CN de vous conseiller. N'attendez pas!

TELECOMUNICATIONS CANADIEN PACIFIQUE-CANADIEN NATIONAL



La Banque Toronto-Dominion rapporta un rythme de croissance accéléré en 1968

Elle a connu les progrès les plus marqués de son histoire.

(CNW) — La banque Toronto-Dominion a enregistré les plus importants progrès de son histoire au cours de l'exercice terminé le 31 octobre.

L'actif, les dépôts, les prêts, les revenus, les dépenses et les bénéfices ont tous accusé des hausses en dollars et en pourcentage plus imposantes que celles rapportées pour les exercices précédents.

Aujourd'hui, la banque Toronto-Dominion compte parmi les banques dont l'actif s'élevait entre quatre et cinq milliards de dollars, sont actif total ayant augmenté de 920 millions de dollars ou 26,6 pour cent durant les 12 mois pour atteindre 4,378 milliards de dollars.

Cette hausse de l'actif provient d'une augmentation exceptionnelle dans les dépôts qui s'élevèrent présentement à 4,006 milliards de dollars, à la suite d'un gain de 833 millions de dollars ou 26,2 pour cent.

La plus grande disponibilité de fonds et les taux d'intérêt plus élevés se sont traduits, par une hausse dans les revenus. Les revenus globaux ont augmenté de 68 millions de dollars ou 35 pour cent pour atteindre 263 millions de dollars.

Les dépenses ont également monté en flèche. Les intérêts sur les dépôts et les débiteures de la banque, qui se chiffrent par 125 millions de dollars, marquaient une hausse de 42,8 millions de dollars ou de 52 pour cent.

Les salaires, y compris les contributions aux caisses de retraite et les autres avantages sociaux aux employés, ont enregistré une hausse de 8 millions de dollars pour atteindre 59 millions de dollars.

Dans l'ensemble, les dépenses d'exploitation ont augmenté de 57 millions de dollars pour atteindre 221 millions de dollars, laissant un revenu net de 42 millions de dollars au regard de 30 millions de dollars l'an dernier.

Les affectations accumulées aux réserves en prévision des pertes se sont élevées à 12,8 millions de dollars et les impôts se sont chiffrés par 14,5 millions de dollars, laissant un profit net de 14,6 millions de dollars, soit 97 cents par action du capital-actions en circulation.

La réserve générale a été portée à 110 millions de dollars à la suite d'un virement de 8 millions de dollars des profits non distribués.

Les changements importants dans les diverses catégories de l'actif sont les suivants: Les ressources au comptant ont augmenté de 258 millions de dollars.

La valeur des titres détenus par la banque est passée de 665 millions de dollars à 741 millions de dollars, soit un gain de 76 millions.

Les prêts au jour le jour, sur nantissement et autres, prêts à court terme aux courtiers en valeurs ont augmenté de 104 millions de dollars pour atteindre 352 millions de dollars.

Les prêts personnels et aux sociétés, y compris les hypothèques, s'élevèrent présentement à 2,243 millions de dollars, une hausse de 426 millions de dollars.

BOURSE DE MONTRÉAL

Table of stock market data for Montreal, including various stock indices and individual stock prices.

BOURSE DE NEW YORK

Table of stock market data for New York, including various stock indices and individual stock prices.

BOURSE CANADIENNE

Table of stock market data for the Canadian market, including various stock indices and individual stock prices.

Titres au Comptoir

Table listing various stocks available for purchase on the counter, including company names and prices.

Indices à Toronto

Table showing various stock indices for Toronto, including Dow Jones and other market indicators.

Valeurs minières hors-liste

Table listing various mining stocks that are not on the main exchange list, including company names and prices.

THE CANADIAN SALT COMPANY LIMITED

Information regarding The Canadian Salt Company Limited, including its incorporation details and share information.

SECONDE OFFRE

Details regarding the second offering of shares for The Canadian Salt Company Limited.

200,000 Actions Ordinaires

Information regarding the offering of 200,000 ordinary shares for The Canadian Salt Company Limited.

Prix: \$16,00 l'action, net

Details regarding the net price of \$16.00 per share for the offering.

Nesbitt Thomson, Valeurs Limitée

Information regarding Nesbitt Thomson, Valeurs Limitée, including their role in the offering.

Pitfield, Mackay, Ross & Company

Information regarding Pitfield, Mackay, Ross & Company, including their role in the offering.

Merrill Lynch, Pierce, Fenner & Smith

Information regarding Merrill Lynch, Pierce, Fenner & Smith, including their role in the offering.

Titres au Comptoir

Table listing various stocks available for purchase on the counter, including company names and prices.

Indices à Toronto

Table showing various stock indices for Toronto, including Dow Jones and other market indicators.

Valeurs minières hors-liste

Table listing various mining stocks that are not on the main exchange list, including company names and prices.

THE CANADIAN SALT COMPANY LIMITED

Information regarding The Canadian Salt Company Limited, including its incorporation details and share information.

SECONDE OFFRE

Details regarding the second offering of shares for The Canadian Salt Company Limited.

200,000 Actions Ordinaires

Information regarding the offering of 200,000 ordinary shares for The Canadian Salt Company Limited.

Prix: \$16,00 l'action, net

Details regarding the net price of \$16.00 per share for the offering.

Nesbitt Thomson, Valeurs Limitée

Information regarding Nesbitt Thomson, Valeurs Limitée, including their role in the offering.

Pitfield, Mackay, Ross & Company

Information regarding Pitfield, Mackay, Ross & Company, including their role in the offering.

Merrill Lynch, Pierce, Fenner & Smith

Information regarding Merrill Lynch, Pierce, Fenner & Smith, including their role in the offering.

Titres au Comptoir

Table listing various stocks available for purchase on the counter, including company names and prices.

Indices à Toronto

Table showing various stock indices for Toronto, including Dow Jones and other market indicators.

Valeurs minières hors-liste

Table listing various mining stocks that are not on the main exchange list, including company names and prices.

THE CANADIAN SALT COMPANY LIMITED

Information regarding The Canadian Salt Company Limited, including its incorporation details and share information.

SECONDE OFFRE

Details regarding the second offering of shares for The Canadian Salt Company Limited.

200,000 Actions Ordinaires

Information regarding the offering of 200,000 ordinary shares for The Canadian Salt Company Limited.

Prix: \$16,00 l'action, net

Details regarding the net price of \$16.00 per share for the offering.

Nesbitt Thomson, Valeurs Limitée

Information regarding Nesbitt Thomson, Valeurs Limitée, including their role in the offering.

Pitfield, Mackay, Ross & Company

Information regarding Pitfield, Mackay, Ross & Company, including their role in the offering.

Merrill Lynch, Pierce, Fenner & Smith

Information regarding Merrill Lynch, Pierce, Fenner & Smith, including their role in the offering.

Table titled 'Cours des changes' showing exchange rates for various countries like Spain, France, Italy, etc.

Table titled 'COMPTABLES AGRÉÉS' listing various accounting firms and their contact information.

Table titled 'COMPTABLES AGRÉÉS' listing various accounting firms and their contact information.

Table titled 'COMPTABLES AGRÉÉS' listing various accounting firms and their contact information.

Table titled 'COMPTABLES AGRÉÉS' listing various accounting firms and their contact information.

Table titled 'COMPTABLES AGRÉÉS' listing various accounting firms and their contact information.

Table titled 'COMPTABLES AGRÉÉS' listing various accounting firms and their contact information.

Table titled 'COMPTABLES AGRÉÉS' listing various accounting firms and their contact information.

Table titled 'COMPTABLES AGRÉÉS' listing various accounting firms and their contact information.

Table titled 'COMPTABLES AGRÉÉS' listing various accounting firms and their contact information.

Advertisement for 'L'Estérel l'université des Laurentides' featuring a graduation cap and text about university education.

Advertisement for 'L'Estérel, ON EST D'AFFAIRES' featuring a graduation cap and text about business and education.

Large advertisement for 'AU TRUST ROYAL LES CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTI RAPPORTENT 7 1/2%' featuring a large '7 1/2%' graphic and detailed information about investment certificates.

# Information

**HIER**

Canadiens à Los Angeles  
Toronto 3, Pittsburgh 3  
Chicago 4, New York 2  
Boston à St. Louis  
Detroit 5, Philadelphie 2  
Oakland à Minnesota

**CES OIR**

St. Louis à Detroit  
Pittsburgh à Chicago

**VENDREDI**

Canadiens à Oakland

**CLASSEMENT**

	Section Est					Section Ouest								
	pj	g	p	n	bp	bc	pts	pj	g	p	n	bp	bc	pts
<b>CANADIENS</b>	19	12	4	3	63	43	27	19	9	6	4	59	38	22
<b>NEW YORK</b>	20	13	7	0	60	49	26	19	7	10	2	41	59	16
<b>BOSTON</b>	19	12	5	2	67	42	26	19	6	11	2	45	60	14
<b>CHICAGO</b>	20	11	8	1	78	61	23	20	6	12	2	39	62	14
<b>TORONTO</b>	19	9	6	4	49	48	22	21	5	13	3	42	70	13
<b>DETROIT</b>	18	8	7	3	64	55	19	19	3	12	4	46	68	10

## McLain verrait son salaire passer de \$30,000 à \$85,000 en 1969

DETROIT — Le lanceur étoilé Denny McLain est venu à terme avec la direction des Tigers de Detroit, de la ligue Américaine de baseball, au sujet de son salaire de la saison prochaine, hier. La somme que touchera McLain en vertu de son contrat de travail de

1969 n'a pas été dévoilée mais on estime, dans les milieux bien informés, que le gagnant de 31 parties la saison dernière bénéficiera d'une augmentation de salaire évaluée à \$55,000!

C'est dire que McLain toucherait environ \$85,000, pour évoluer avec les Tigers, l'an prochain. La saison dernière, son salaire était estimé à \$30,000. Jim Campbell, le gérant général des champions du monde, a annoncé la nouvelle hier mais il s'est refusé à tout commentaire quant à l'augmentation qu'aurait reçue McLain. "Ce n'est pas notre politique de dévoiler le salaire des joueurs" a-t-il simplement dit.

Agé de 24 ans seulement, McLain a conservé l'excellente moyenne de points mérités de 1,96, l'an dernier.

Il fut, au terme de la saison, désigné le gagnant du trophée Cy Young, ayant été reconnu comme le meilleur lanceur de la ligue Américaine. En outre, on lui a décerné le

## Marinoni enlève le titre de cycliste de l'année!

Le spectaculaire cycliste canado-italien de Montréal, Giuseppe Marinoni, qui la saison dernière portait les couleurs de l'équipe de Ville d'Anjou, a remporté par la marge de 25 points le trophée Super-Prestige Dow offert à la fin

de chaque saison, au cycliste qui s'est le plus distingué durant l'année. Giuseppe Marinoni qui a fait excellente figure lors du Tour Cycliste de Grèce, doit son 3ème titre provincial à ses spectaculaires performances dans le Tour

# sportive

## Hull conduit les Hawks au triomphe sur New York

NEW YORK (PA) — Le prolifique Bobby Hull a récolté un but et deux aides hier soir en conduisant les Black Hawks de Chicago à un gain de 4-2 sur les Rangers de New York.

Jim Pappin, Gilles Marotte et Stan Mikita ont complété le total des vainqueurs tandis que Reg Fleming et Jim Neilson répliquaient pour les locaux.

Des buts identiques de Pappin et Marotte, qui ont tous deux déjoué Ed Giacomin avec des lancers entre une jambière et le poteau des buts, ont permis aux Hawks de prendre une avance de 2-1 dans la première période après que Fleming eut ouvert le pointage après seulement 42 secondes de jeu.

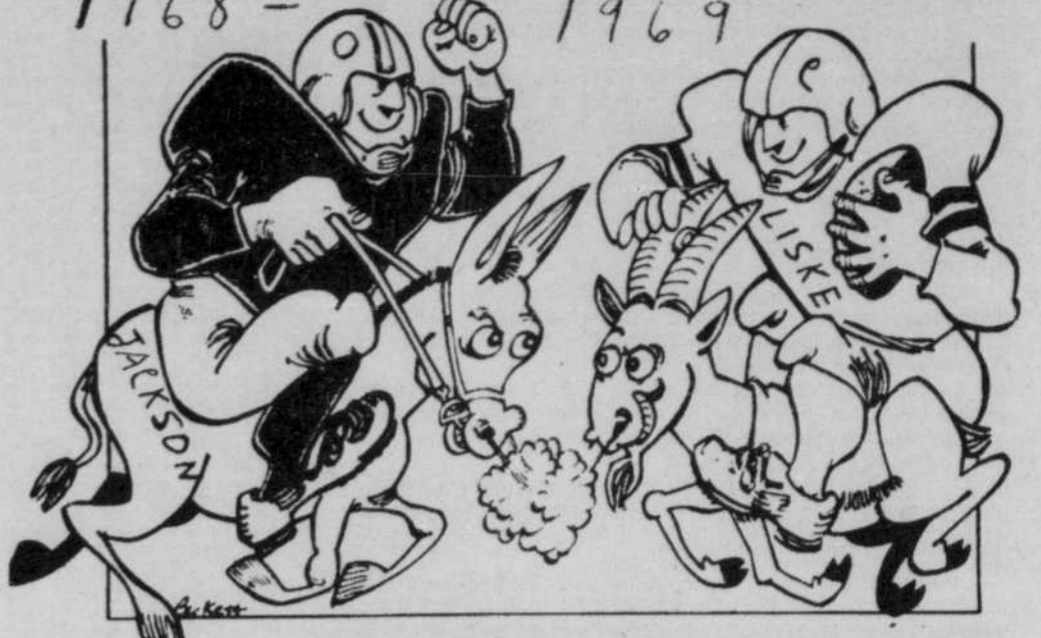
Après avoir aidé Marotte à compter, Hull a porté l'avance des Hawks à 3-1 avant la fin du premier engagement avec son 15e but de la saison.

Neilson a d'abord compté pendant un jeu de puissance dans la 2e reprise, puis Mikita l'a imité avec l'aide de Hull, dont il a fait dévier le lancer frappé.

Hull en était à son 36e point en 20 matches cette saison.

Le gardien Dave Dryden, des Hawks, a exécuté 43 arrêts.

## LA COUPE GREY 1968-1969



## Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 8 novembre 1968 par lequel Allied Diesel Co. Ltd. a transporté et cède toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, a titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 13 novembre 1968 sous le No. 2102099. Banque de Montréal, le 13 novembre 1968.

INTERNATIONAL FUEL OIL INC. 25 novembre 1968

Re Expropriation et possession préalable de certains terrains requis pour l'élargissement de la rue de Vitry, entre le boulevard St-Laurent et la rue de Bullion, pour son raccordement à l'avenue Viger, entre les rues de Bullion et Sanguinet et pour l'élargissement de l'avenue Viger, entre les rues Sanguinet et St-Denis. C.S.M. 605 - Amendement au 10e rapport du B.E.M.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le 18 octobre 1968, conformément à la loi, le Bureau des Expropriations de Montréal a déposé au bureau du greffier de la ville son 10e amendement au rapport en date du 16 octobre 1968, concernant l'expropriation cédus et que ce rapport sera présenté pour confirmation et homologation, à la Cour Supérieure ou à l'un de ses honorables juges, division de pratique, chambre no 31, palais de justice à Montréal, le 3e jour de janvier 1969, à 10,30 heures du matin ou aussitôt que Conseil pourra être entendu.

ROBERT BOUCHARD, c.r. Le greffier de la ville

HOTEL DE VILLE Montréal, le 28 novembre 1968

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR PROVINCIALE NO 156304 L. H. VINITSKY TAXI CO. LTD. corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires au 1150 rue St. Antoine, cité et district de Montréal.

PAR ORDRE DE LA COUR L'Intimé FAUBERT ARMANTIA est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requêteur procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

GEORGES F. REID Juge de la C.S.M.

Mrs. GAMEROFF FENSTER KANDESTIN & GELFAND, Avocats. Suite 2204 - Place Victoria 800 Carré Victoria Montréal, Qué. Procureurs de la Requêteur

CANADA Province de Québec District de Montréal

APPEL D'OFFRES GTR-68-10297 pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi 17 décembre 1968

CONSTRUCTION D'UNE LIGNE DE TRANSPORT D'ENERGIE A 120 KV ENTRE LES POSTES ST-ADOLPHE ET STE-ATHIE (COMTE DE TERREBONNE)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chaque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats Bureau no 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 128, P.Q.

Un dépôt de TROIS MILLE DOLLARS (\$3,000) Québec visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition et doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires B. LACASSE - W. E. JOHNSON Montréal, le 25 novembre 1968

J. J. CARETTE Le chef des services financiers et administratifs

## Toronto 3 Pittsburgh 3

**SOMMAIRE**

Première période

1. Pittsburgh Burns (6) 1-00  
2. Pittsburgh Schankel (8) 1-14  
3. Toronto Horton (3) 16-52  
Punitions: Dorey (3-49), (7-00)

Deuxième période

4. Toronto Henderson (7) 1-59  
5. Pittsburgh L'Heracio (6) 9-27  
Punitions: McKenny (7-22), Mickey (19-48)

Troisième période

6. Toronto Walton (4) 18-01  
Horton, Ellis (14-17), Speer (17-02)

## Détroit 5 Philadelphie 2

**SOMMAIRE**

Première période

1. Philadelphie Blackburn (1) 16-54  
Punitions: Mazuk (7-15), Stenkowski (9-23), Paiment (11-46)

Deuxième période

2. Detroit Howe (9) Harris 3-21  
3. Detroit Howe (10) Lawson 5-04  
4. Detroit Delvecho (10) 12-36  
Punitions: Van Impe (4-18), Prentice (8-58), Douglas (13-07)

Troisième période

5. Philadelphie Sarraon (1) 1-27  
Mizuk, Kennedy  
6. Detroit R. Harris (2) Howe 3-41  
7. Detroit Bean (2) 10-54  
Punitions: Douglas, Paiment (majures, 2-48), Popel (4-08), Stenkowski (16-10)

# Les pros canadiens se rangent du côté de la PGA américaine

TORONTO — L'association des golfeurs professionnels du Canada a décidé d'appuyer l'Association des golfeurs professionnels d'Amérique dans leur dispute avec la nouvelle organisation des Golfeurs professionnels américains.

C'est à la suite du rapport fourni par le président des joueurs canadiens qui rentrait de Floride où il avait assisté à une réunion de la PGA que cette décision a été prise.

Cependant l'Association canadienne a bien précisé qu'elle n'avait pas l'intention de prendre des sanctions contre les golfeurs canadiens qui participent à des tournois contrôlés par l'APG.

Les golfeurs dissidents contrent à peu près 98 pour cent du riche circuit du golf professionnel mais la PGA n'entend pas céder les deux pour cent qui lui restent.

L'Omniun canadien, doté d'une bourse de 125 mille dollars, aura donc lieu comme prévu et sera patronné par la PGA tandis que les dissidents organiseront à la même date l'Omniun de Philadelphie, doté

d'une bourse de 150 mille dollars.

Parmi les golfeurs canadiens qui participeront au circuit de l'APG ont peut citer les Torontois Al Balding et George Knudson ainsi que Bob Panasiuk, de Windsor; Wilf Home-nik, de Winnipeg; Bill Wakeham, de Victoria; Bob Cox et Wayne Vollmer, tous deux de Vancouver.

Par suite de difficultés techniques, il nous est impossible de présenter ce matin aux amateurs de hockey un compte rendu complet des matches de hockey dans la ligue Nationale qui ont eu lieu hier soir. On aura également noté le classement incomplet. Nos lecteurs voudront bien nous excuser de ce contretemps.

**Nota**

Par suite de difficultés techniques, il nous est impossible de présenter ce matin aux amateurs de hockey un compte rendu complet des matches de hockey dans la ligue Nationale qui ont eu lieu hier soir. On aura également noté le classement incomplet. Nos lecteurs voudront bien nous excuser de ce contretemps.

**U de M 56 McGill 96**

L'Université McGill a remporté une victoire de 96 à 56, hier soir sur les gars de l'Université de Montréal, au cours d'une rencontre de ballon panier disputée dans le cadre des compétitions pour la coupe du Québec.

Michel Gratton, 21 points, Vladimir Boudireff, 8 points, et Pierre Dumont, 13 points, furent les meilleurs compteurs de l'Université de Montréal.

Pour les vainqueurs, Steve Fraid, avec 20 points, Masco Golomoneu, avec 20 points également et Dave Leibson, avec 15 points, se sont signalés.

La première ronde qui aura lieu ce soir, opposera l'Américain Dennis Ralston à l'Australien Tony Roche, l'Américain Earl Buchholz à l'Australien Rod Laver, l'Américain Pancho Gonzales à l'Australien John Newcombe.

La première des deux rondes du double aura lieu demain soir et les matches seront comme suit: Laver et Gimeno contre Ralston et Buchholz, Rosewall et Gonzales contre Newcombe et Roche.

## PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots (.05 du mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

### ANTIQUITES CANADIENNES

CANADIENNE armoires, tables, chaises, bancs, berçantes, huîtres, coffres, demi-lune, buffet-bas, vaisselier, table-chaise, encadrements, commodes, banc-huître, quincaillerie, lits, bas, prix, particulier. 671-2276. 9-12-68

### APPARTEMENT A LOUER

2541 Edouard-Montpetit, appartement à louer de 4 1/2 pièces. Libre 1er février. Tél. 733-5802. 2-12-68

### A VENDRE

ENTREPÔTS - EMPLACEMENT EXCEPTIONNEL - RIVE SUD. Superficie 6750 p.c., équipe chauffage, éclairage, stationnement, bureaux et logement adjoint. Libre immédiatement. Vente 50% comptant, 50% 1ère hypothèque. Pas d'intermédiaires. Pour informations: 679-1500 29-11-68

### COURS PRIVÉS

Cours particuliers ou en groupe par professeurs, mathématiques (niveau secondaire et collégial) français et espagnol (niveau élémentaire et secondaire) Tél. 336-0934 29-11-68

### DEMANDE D'EMPLOI

Surcroît des Fêtes. Maisons d'affaires, commerces, compagnies d'assurances, à bas prix, adresser pour vos enveloppes publicitaires, cartes postales R. Pélouquin B.A. 288-0535. 30-11-68

### DIVERS

TOP MART INC. 15 est rue St-Catherine. Tél. 845-0461. Métro, Saint-Laurent. Vente de liquidation de manufacturiers Tuxedos \$30. Habits complets en terylene et tertiaire. \$20. Vêtements sport. \$10. \$15. Manteaux d'hiver. \$15 à \$20. Pull-overs. \$3 à \$5. \$6-50. Pantalons \$3 à \$5. \$6-50 etc. etc.

### FEMMES DEMANDÉES

Secrétaire pour officier d'une compagnie d'assurance-vie. Parfaite connaissance du français. Expérience requise. Conditions de travail intéressantes. Ecrire Case 81 Le Devoir 2-12-68

### LOGEMENT DEMANDÉ

Loueurs immédiatement maison isolée de 8 à 10 pièces avec foyer si possible, dans Chambly ou les environs Tél. 937-0969 Ureant. 3-12-68

### PERSONNEL

Ne restez pas seul (e) Célibataires, veufs (es) séparés (es) Pour informations: 525-7861 ou 387-7828 30-11-68

### PROPRIÉTÉ A VENDRE

**OUTREMONT**  
Sur la montagne, vue magnifique. Cottage de construction récente. 5 chambres, 3 1/2 salles de bain, 2 foyers naturels, hall d'entrée en marbre. Garage double-façade. Propriétaire: \$67,000. Tél: 277-4048 29-11-68

### FAUST

AU BORD DU ST-LAURENT Magnifique domaine de 58 arpents Ancien noviciat, parfaite condition pouvant être converti aisément en maison de repos ou de convalescence, maison de retraite pour vieillards ou colonie de vacances etc. À une heure de Montréal. Financement facile. F. Eschenlohr 738-9241 ou 731-1101 Immeubles Faust Cie Limitée courtier 29-11-68

### PROPRIÉTÉ A VENDRE OU A LOUER

DUVERNAY: bungalow grand luxe, près commodités, sous-sol fini pour logs, bureau \$200 par mois ou pour vente \$26,000 Tél. 661-9758 29-11-68

### TAILLEUR

Vous avez maigri ou engraisé? Faites réajuster vos vêtements, habits ou pantalons, transformés en devant simple dernier style.

### DROLET TAILLEUR - SPECIALITE -

Habits et costumes sur mesure 351 est rue GUYOT Tél. 388-2532 J.N.O.

### TERRAINS A VENDRE

ST SAUVEUR DES MONTS, terrain 170 x 250 vue panoramique, près sentes de ski, chemin ouvert. Tél. jour et soir 388-2307 30-11-68

# l'information

# sportive

## Worsley, qui n'est pas suspendu, s'entretiendra avec Pollock

Les équipes d'étoiles :

### A-t-on fait injure au talent de Liske ?

TORONTO (PC) — Pour la première fois depuis qu'il a rejoint les rangs des Tiger-Cats de Hamilton il y a 12 ans, John Barrow n'a pas été choisi au sein de l'équipe d'étoiles de la Conférence de football de l'Est.

Les Rough Riders d'Ottawa et les Argos ont dominé la formation choisie par les Chroniqueurs de football du Canada avec huit joueurs chacun tandis que Hamilton comptait cinq porte-couleurs et Montréal, trois.

#### Equipe

**Offensive**  
 Quart-arrière — Russ Jackson, Ottawa.  
 Demis — Bill Symons, Toronto. Vic Washington et Bo Scott, Ottawa.  
 Flanqueur — Whit Tucker, Ottawa.  
 Centre — Basil Bark, Montréal.  
 Gardes — Bill Darychuk, Hamilton, Charlie Parker, Montréal.  
 Plaqueurs — Bill Frank, Toronto, Ellison Kelly, Hamilton.  
 Aliers — Tommy-Joe Coffey, Hamilton, Mel Profit, Toronto.

**Défensive**  
 Aliers — Billy Ray Locklin, Hamilton, Ed Harrington, Toronto.  
 Biloqueurs — Mike Wadsworth, Toronto, Marshall Shirik, Ottawa.  
 Secondaire de ligne — Ken Lehman, Ottawa, Allan Ray Aldridge, Toronto, Jerry Campbell, Ottawa.  
 Demis — Garney Henley, Hamilton, Ed Leam et Mary Laune, Toronto, Larry Fairholm, Montréal, Don Sutherland, Ottawa.

#### Equipe

**Offensive**  
 Quart-arrière — Ron Lancaster, Sask. Demis — George Hood, Sask. Dave Raimsey, Winnipeg, Jim Evonson, C.-B.  
 Flanqueur — Ken Neisen, Winnipeg.  
 Centre — Ted Urnes, Sask.  
 Gardes — Bob Lueck, Calgary, John Atman, Sask.  
 Biloqueurs — Ken Sugarman, C.-B., Clyde Brock, Sask.  
 Aliers — Herm Harrison et Terry Evanshen, Calgary.

#### Défensive

Aliers — Dick Suderman, Calgary, Bill Whisler, Winnipeg.  
 Biloqueurs — Ed McQuarters, Sask. John Lagrone, Edmonton.  
 Secondaire de ligne — Wayne Harris, Calgary, Wally Dempsey, Sask., Greg Findlay, C.-B. et Phil Minnick, Winnipeg, égaux.  
 Demis — Frank Androski, Calgary, Bruce Bennett, Sask., Bob Koudl, Sask., Jerry Keeling, Calgary, Ernie Pitts, Winnipeg.

Sam Pollock, directeur-gérant des Canadiens de Montréal, espère rencontrer son gardien Lorne Worsley aujourd'hui afin de connaître les raisons qui ont poussé ce dernier à abandonner le club mardi soir à Chicago après un vol perturbé de Montréal.

Les Canadiens étaient en route pour Los Angeles pour le match d'hier soir lorsque Worsley, âgé de 39 ans, a décidé de retourner à la maison par train.

Worsley, qui a remporté tous les trophées imaginables depuis ses deux premiers matches professionnels avec le New Haven de la ligue Américaine de hockey en 1949-50, avait affiché une aversion de plus en plus marquée pour les vols d'avion au cours des deux dernières saisons en raison du nombre accru de ces envolées depuis l'expansion du circuit. Avant celle-ci, les Canadiens faisaient la plupart de leurs voyages par train.

Pollock a déclaré hier qu'il avait parlé pendant seulement "une minute" à Worsley de l'aéroport de Chicago et ne pouvait confirmer si la crainte de l'avion était la seule inquiétude de son gardien. La saison dernière, Worsley

a remporté le trophée Vézina avec son coéquipier Rogation Vachon.

#### Décision surprise

A l'arrivée du vol à Chicago, Worsley a averti l'instructeur Claude Ruel qu'il retournerait à la maison parce qu'il ne pourrait souffrir un autre vol de quatre heures vers Los Angeles.

Ruel et le capitaine Jean Béliveau ont tenté en vain de lui faire changer d'idée.

"J'ai invoqué tous les arguments imaginables pour lui faire changer d'idée, a dit Béliveau, mais ce fut inutile. Nous savons ce qu'il a ressenti au cours de certaines envolées, car, tandis que certains d'entre nous affichaient une certaine inquiétude, il souffrait le martyre."

Worsley a téléphoné à son épouse pour lui annoncer sa décision.

"Pourquoi m'appelles-tu?", lui a-t-elle demandé. "Je reviens à la maison. J'en ai fini avec les avions."

Mme Worsley lui a conseillé de "bien y penser" et a averti le père de Lorne qui l'a rejoint à l'aéroport O'Hara, mais le gardien lui a dit: "Vous ne ferez pas changer d'idée".

### SI WORSLEY AVAIT PU...



Si Lorne Worsley des Canadiens avait pu sauter en parachute lors du voyage Chicago depuis Montréal, mardi, il l'aurait sûrement fait, tant sa peur était grande. L'avion qui transportait l'équipe a été fréquemment secoué au passage de "poches d'air". Tous le savent, le "Gump" a une peur bleue, maladie de l'avion et il n'a jamais pu s'habituer à ce mode de transport moderne même s'il l'a utilisé contre son gré plus d'une fois au cours de sa longue carrière de joueur de hockey. Pendant l'escalade à Chicago (l'équipe devait poursuivre son voyage vers Los Angeles) Worsley a pris une grave décision: celle de ne plus jamais remonter dans ces engins, ce qui, à toute fin pratique, pouvait vouloir dire sa retraite du hockey. Il appartient maintenant au gérant général Sam Pollock, des Canadiens, de le faire changer d'avis. C'est un incident dont il ne faut point rire. Toutefois, ce montage photographique réalisé par notre collaborateur Maurice Beaulieu nous arrache un sourire dans les circonstances.

## Dalton demeurera à la barre de nos "chères" Alouettes

TORONTO — Joe Atwell, propriétaire des Alouettes de Montréal, de la Conférence de l'est du football canadien, n'a pas été avare de paroles en sortant hier de la réunion des gérants généraux du football canadien qui a eu lieu à Toronto.

Il a tout d'abord déclaré qu'il faisait pleine confiance à l'instructeur Kay Dalton pour la saison prochaine, ajoutant que ses Alouettes s'étaient très améliorées cette année et qu'il espérait bien les voir dans la partie de la coupe Grey quand elle sera disputée à Montréal.

Parlant de la partie de samedi, il a nettement favorisé les Rough Riders d'Ottawa à moins, a-t-il dit, que les Stampedeers ne jouent une nouvelle partie parfaite tout comme lors de leur victoire de 32-0 sur les Roughriders de la Saskatchewan.

Parlant ensuite du football canadien, Joe Atwell a déclaré qu'il n'était pas partisan de l'augmentation du nombre des joueurs dans chaque équipe.

Il a ajouté qu'il en coûte 25 mille dollars pour faire jouer un homme de plus et que la plupart des équipes en sont incapables.

## Le Dr Percy, de Montréal, présidera le symposium

TORONTO — Le symposium annuel de la coupe Grey, qui s'occupe tout spécialement des blessures causées par les activités sportives, aura lieu vendredi à Toronto, en présence de nombreux médecins, instructeurs, entraîneurs et athlètes.

Cette année il sera présidé conjointement par le docteur E. C. Percy, de Montréal et le

docteur D. L. MacIntosh, de Toronto.

Parmi les athlètes de renom qui assisteront à ces assises on note les noms de Nancy Greene, la championne olympique de ski, l'ancien capitaine des Maple Leafs de Toronto, George Armstrong, l'ancienne étoile des Alouettes de Montréal, George Dixon.

## L'affaire Hillman: les gouverneurs se réunissent

Il semble que les remarques de Bud Poile, le directeur général des Flyers de Philadelphie, faites mardi, à Québec au sujet de la triple transaction qui a conduit Larry Hillman à Montréal aient eu quelques fondements.

En effet, hier à Montréal, le président de la ligue Nationale, Clarence Campbell, a annoncé qu'une réunion extraordinaire du bureau des gouverneurs a été convoquée pour lundi à New York.

Il a précisé qu'il y serait question de la façon dont le transfert de Larry Hillman des North Stars du Minnesota aux Canadiens de Montréal, en passant par les Penguins de Pittsburgh, a été réalisé.

D'autre part il sera également question des Seals d'Oakland, dont la situation financière cause les mêmes inquiétudes que l'an dernier à la suite du faible niveau des assistances aux parties locales de cette équipe.

## DES BILLETS POUR LE BASEBALL? ON EN VEND DE NEUCHÂTEL À TORONTO EN PASSANT PAR TOUT LE QUÉBEC!

Par MARC THIBEAULT

D'où viennent les demandes de billets, de saison ou autres, pour les 77 jours de baseball que les nouveaux Expos de Montréal présenteront au nouveau Stade Jarry l'année prochaine?

Bien, il y a un M. Ian Stuart, de Neuchâtel, Suisse, qui en veut deux pour la partie d'ouverture du lundi 14 avril alors que les Expos joueront contre les Cardinals de St-Louis!

Eh, jusqu'ici, sinon déjà, il en vient aussi de l'Ontario (Toronto, Ottawa et Cornwall), de l'état de New-York (Ausable-Fork, Plattsburg, Malone, Champlain et Chazy), du Vermont (Burlington, Winooski, St-Alban's et Mont-Pellier) et de par toute la province (Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Drummondville, Sorel, Granby, Shawinigan, Grand-Mère, Joliette, St-Jérôme, Valleyfield, St-Hyacinthe, Châteauguay, Beauceville, St-Basile, Repentigny, Ste-Adèle, Ste-Agathe et Ste-Marguerite-du-Masson).

"Ces demandes de l'étranger et d'en dehors de la métropole ne représentent, jusqu'ici, que 15% des ventes", nous a, hier, avoué M. Lucien Geoffrion, contrôleur de ces ventes. "Cela promet donc pour d'ici avril prochain", a-t-il ajouté, non sans raison.

Que 85% des demandes de billets de saison viennent de la métropole n'est que normal et logique.

### Intérêt bien équilibré

En date d'hier, toujours selon M. Geoffrion, on avait reçu exactement 3,592 demandes, dont 3,000 pour des billets de saison à \$350 ou \$250 chacun. Environ 50% des billets vendus ont été achetés par des compagnies, en commençant par les Brasseries. Ce qui dénote un intérêt fort bien équilibré entre compagnies et amateurs disons individuels.

Parmi les personnalités qui ont déjà acheté des billets de saison, signalons Maurice Richard; Kermit Kitman (qui joua au champ extérieur pour les Expos en 1945 et qui est depuis

devenu Montréalais); René Lemyrre et Fernand Dubois (ex-général-général de ces mêmes ex-Royaux); l'ancien lanceur Steve Denaka; Fred Spada, président des Amis du baseball; le journaliste Jean Barrette; le Dr Jean Larocque, président de la Commission athlétique de Montréal; les sportsmen Maurice



LUCIEN GEOFFRION... oui Monsieur, on en vend jusqu'en Suisse!

Bourgault et Albert Lévesque... pour n'en nommer que quelques-uns.

### Le partage de 15,614 billets

Il serait intéressant, ici exactement, d'expliquer le partage des 15,614 billets qui sont en vente "pour la saison" (81 parties en 77 jours). Il y a 6,526 sièges de loge à vendre en groupes de 4, 6 et 8 billets. Ceux-ci, achetés au jour le jour, coûteraient \$5.00 chacun, ou \$385 pour toute la saison. En les achetant d'un seul trait pour \$350 on sauve donc 10%. Et environ 3,000 de ces 6,526 sièges sont déjà vendus.

Il y a encore 9,088 sièges réservés en vente entre le 1er but et le 3e but, en passant derrière le marbre évidemment. Ce sont des billets se vendant, partie-par-partie, pour \$3.50, donc un total de \$269.50 pour toute la saison. En les achetant en bloc pour \$250, on sauve donc \$19.50. Jusqu'ici, 450 de ces billets ont été vendus.

Il y aura encore, la saison commencée, 5,760 sièges à \$2.50

TU DIS QUE LE NOM EST CHANGÉ?



MAINTENANT C'EST HAIG TOUT COURT

JE NE PEUX AVOIR UN HAIG & HAIG?



... À MOINS QUE VOUS NE SOYEZ DEUX

EST-CE QUE JE PEUX ÊTRE L'AUTRE?



Tout buveur de Scotch qui désire avoir sa marque préférée n'a plus qu'à dire: un Haig s'il vous plaît.

NE SOYEZ PAS VAGUE... DEMANDEZ HAIG LA PLUS VIEILLE MARQUE DE SCOTCH

### les MOTS CROISÉS du Devoir

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

#### Horizontalement

- Nom de l'Ontario de 1791 à 1840.
- Sa capitale est Toronto — Apre au toucher.
- Aimer tendrement — Municipalité de Gaspé-Sud.
- Homme misérable — Chaque objet, chaque chose concourant avec d'autres à la formation d'un tout.
- Choisir — Sans mouvement.
- Substance cireuse extraite du suint de la laine.
- Astaire — Grand fleuve d'Afrique — Besoin de boire.
- Ville d'Allemagne — Marmifère à mouvements.
- L'un des juges d'Israël — Aussi — Orient.
- Alcaloïde du tabac — Tellement.
- Paquetot de grande ligne — Ancienne unité monétaire chinoise.
- Espace infini dans lequel se meuvent les astres — Qui coupe une ligne, une surface ou un volume (fém).

- l'enveloppe d'une marchandise emballée, et délaquerons ce poids du poids total pour obtenir le poids net — Poil des paupières.
- Eclat de voix — Suppression de la voyelle finale d'un mot devant une voyelle initiale ou un h muet.
- Nid des oiseaux de proie — Très petites îles.
- Numéro — Plante herbacée, type de la famille des linacées — Négresse.
- Pièce principale d'une serrure (plur) — Seul.
- Événement tragique, catastrophe — Marque l'alternative — Septième lettre grecque.
- Fruit de la forme du concombre — Année.
- Pronom relatif des deux genres et des deux nombres — Municipalité du comté de Papineau.
- Séparer du zeste d'une orange ou d'un citron la partie blanche — Qui rend service.

#### Solution d'hier

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	A	L	A	B	E	R	A	S	E		
2	A	L	A	B	E	R	A	S	E		
3	A	L	A	B	E	R	A	S	E		
4	A	L	A	B	E	R	A	S	E		
5	A	L	A	B	E	R	A	S	E		
6	A	L	A	B	E	R	A	S	E		
7	A	L	A	B	E	R	A	S	E		
8	A	L	A	B	E	R	A	S	E		
9	A	L	A	B	E	R	A	S	E		
10	A	L	A	B	E	R	A	S	E		
11	A	L	A	B	E	R	A	S	E		
12	A	L	A	B	E	R	A	S	E		

### CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Brevets d'invention  
 MARQUES DE COMMERCE  
 Marion, Robic & Robic  
 ci-devant  
 Marion & Marion  
 2100, rue DRUMMOND  
 Montréal, 25 288-2152

Entrepreneur-électricien  
 Jean K. Malouf Inc.  
 Entretien - Réparations  
 RA. 1-9630  
 6305, 25 ave. Rosemont

MEUBLES DE BUREAUX  
 VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX  
 STATIONNEMENT  
 Canada Dactylographe Inc.,  
 7035 AVE. DU PARC  
 270-1141

Corporation Seals Co.  
 612 rue William, Montréal  
 Tel. 861-6085

Sceaux de Compagnie  
 Registre des Procès-Verbaux  
 Estampes de Caoutchouc  
 Service Rapide 2 Heures

## EBATS SUR GLACE...

**PATINS C.C.M. MODELE "FLYTE"**

Pour hommes Pointures: 6 à 12 **\$14<sup>98</sup>**

Pour garçons Pointures: 1 à 5 **\$13<sup>98</sup>**

Pour jeunes garçons Pointures: 10 à 13 **\$12<sup>50</sup>**

Aussi

Modèle professionnel Pour hommes: **\$24<sup>95</sup>**

**POUR DAMES...**

**PATINS DE FANTAISIE C.C.M.**

Modèle "Pastime" Pointures entières seulement 4 à 10 **\$13<sup>98</sup>**

Modèle "Sterling Flyte" Pointures entières et demi-pointures 4 à 10. **\$22<sup>98</sup>**

**PATINS ET BOTTINES**

FABRICATION CANADIENNE PREMIERE QUALITE AU CHOIX **\$788**

Pour fillettes — pointures — 11 à 4 PRIX UNIQUE

Pour garçons — pointures 11 à 5 la paire

**GANTS-HOCKEY**  
 C.C.M. No 1314  
 En peau de vache, manchette d'arborite moule, pouce "pro-gard" doublé — Longueur 13".  
 Pour junior **\$988**  
 Aussi bon choix pour sénior et professionnel

**JAMBIÈRES**  
 D.R. 652  
 Devant et genouillères en poly moulé — Couleur rouge — Cantour feutre plus résistant, bourrelets recouverts de cuir de peau de vache. Longueur: 18 1/2". — Pour junior.  
**\$399**  
 Aussi bon choix pour sénior et professionnel

**PROTECTEUR (HP-80)**  
 En polyéthylène moulé — Eponge à l'intérieur.  
 Pour junior **\$288**

1406 ST-DENIS — 4555 ST-HUBERT Centres d'achat WILBERTON et ROCKLAND  
 Facilités de paiements Tel. 288-0251

**OMER DE SERRES** OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIR JUSQU'À 9 H. 30 **OMER DE SERRES**

Une décision de la Cour provinciale de Hull

## Une résidence d'été suffit pour être candidat

HULL (Le Devoir) — Un juge de la Cour provinciale de Hull, le juge Orville Frenette, vient de décider qu'une résidence d'été dans un endroit de villégiature constitue une qualification suffisante, en vertu du code municipal, pour être candidat à la mairie ou au poste de conseiller dans la municipalité où se trouve cette maison de villégiature.

Le juge Frenette a rendu cette décision dans une cause concernant la municipalité du Lac Simon, dans le comté de Papineau. Quatre vingt pour cent des gens de cette municipalité sont des estivants. Toute l'affaire remonte au 10 mai 1967. Trois Mont-réalis qui ont depuis plusieurs années des maisons d'été au Lac Simon: MM.

Henri Poirier, Gilles Cloutier et Paul-A. Marion se présentèrent chez la présidente d'élection, Mme Jean-Guy Périard pour obtenir leur bulletin de présentation. Ils voulaient briguer les suffrages respectivement aux sièges no 6, 4 et 5. La présidente d'élection rejeta leurs bulletins, prétextant qu'ils n'avaient pas la qualification requise en ver-

tu du code municipal. L'article 227 du Code municipal stipule qu'il faut avoir "sa résidence ou sa principale place d'affaires" dans la municipalité pour y briguer une charge élective. Le juge Frenette, se basant sur la jurisprudence, en est venu à la conclusion qu'une maison d'été qu'on habite régulièrement plusieurs mois

par année répond à la définition du mot résidence au sens du code municipal. Il a donc invalidé la décision de la présidente. Le jugement du juge Frenette annule cette élection qui doit maintenant être reprise. La nouvelle mise en candidature aura lieu le 4 décembre et l'élection le 9 décembre.

## Le PQ démarre dans Duplessis

SEPT-ÎLES (Le Devoir) — Au cours d'une récente assemblée publique du PQ tenue à Sept-Îles, un porte-parole du comité directeur a déclaré qu'une vaste campagne d'information serait lancée d'ici peu à l'intention de la population québécoise. "Il importe, a déclaré M. André Larocque, directeur du centre de documentation du P.Q., que le programme du parti soit connu dans tous les comtés de la province. Car nous entendons rallier à la cause du PQ une majorité de Québécois."

"L'objectif du parti, selon M. Larocque, est d'abord d'instituer la souveraineté du Québec. Nous entendons établir avec le Canada anglais un accord monétaire et commercial et c'est, non pas, avec Ottawa que se feront ces négociations, mais bien avec Toronto." a-t-il ajouté en guise de mise au point. Selon le porte-parole du PQ le gouvernement ontarien pourrait difficilement refuser de négocier sur ce plan avec le Québec en "raison même de ses propres intérêts d'ordre économique".



**Morgan**  
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON  
*Le magasin tout à la fois des Fêtes*

Harmonie  
moderne,  
chandails  
Lansea  
et jupes  
ou  
pantalons  
Aljean

Les ensembles aux couleurs en harmonie auront la vedette la saison prochaine. Gais modèles néo-classiques ayant un sens merveilleux de la mode. Chandails doux, d'entretien facile, en laine pure portant l'étiquette Woolmark lavable, garantie de leur beauté éternelle. Ils sont parfaitement assortis aux coquets pantalons et aux mini-jupes de lainage portant la marque Aljean. Adoptez sans tarder les néo-classiques, les classiques de l'heure, la rage de la mode de demain.

- A. Chandail de mailles moyennes. Encolure en V. Longues manches raglan. Bleu d'or, corail ou vert menthe. Tailles: P.M.G. **\$17**
- B. Pantalon à carreaux. Coupe amincie. Bleu d'or/aqua/blanc ou corail/vert menthe/blanc. Tailles: 8 à 16. **\$20**
- C. Chandail à col roulé. Fermeture à glissière dans le dos. Manches longues. Corail, bleu d'or, vert menthe, aqua ou rose. Tailles: 34 à 42. **\$13**
- D. Jupe à carreaux genre kilt. Modèle porte-feuille plissé derrière. Corail/vert menthe/blanc, bleu d'or/aqua/blanc ou rose/primevère/blanc. Tailles: 8 à 16. **\$16**
- E. Cardigan à col rond. Longues manches raglan. Bleu d'or, corail, vert menthe, aqua ou rose. Tailles: 36 à 42 (centre-ville seulement) **\$14**
- F. Jupe en flanelle peignée. Ligne A. Taille sans ceinture. Coloris assortis au cardigan. Tailles 10 à 18. (centre-ville seulement). **\$15**
- G. Chandail à col montant. Fermeture à glissière dans le dos. Manches trois-quarts. Vert menthe, corail, bleu d'or, aqua ou rose. Tailles: 34 à 42. **\$12**

Pas de commandes postales ni téléphoniques  
Vêtements séparables. Rayon 435. Au deuxième  
Aussi à Dorval, Rockland et Boulevard.